This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES SCIENTIA VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1752.

A PARIS,

Chez
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres Mercures que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1752.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

CANTATE
Sur la Convalescence de Monseigneur le Dauphin.

DAns des climats favorisés des Dieux
L'abondance & la paix exerçoient leur
empire ;
Quand la discorde au souffle affreux,
Jalouse du bonheur qu'on goûtoit dans ces lieux,
Part, & vient infecter l'air que l'on y respire.

Déja par son terrible effort

Les Elemens se font la guerre,
Leurs noires vapeurs sur la terre
Portent le ravage & la mort.
Tout fuit, tout tremble, & la furie
Pour accroître notre douleur
En attaquant une Tête chérie
Nous fait craindre un plus grand malheur
Que celui de perdre la vie.

Arrête, & reconnois la voix
Du Dieu qui lance le Tonnerre;
Ce Fils du plus juste des Rois
Vit pour le bonheur de la terre.
Par les loix du Destin, tout lui sera soumis.
Des portes du trépas, & tout brillant de gloire
Tu verras l'Héritier des Lys
Sur la Parque & sur toi remporter la victoire.

Que par mille chants d'allegresse
Nos voix s'élevent dans les airs,
Formons les plus tendres Concerts,
Les plaisirs nous suivront sans cesse.
Pour nous est-il un plus beau jour?
L'objet de nos désirs respire,
Célébrons à jamais dans cet heureux Empire
Et son triomphe, & notre amour.

OBSERVATIONS*

DIVERSES,

Faites dans un Voyage du Levant, par M. de la Condamine.

AU mois de Mai 1731 j'obtins un Ordre du Roi pour m'embarquer sur l'Escadre commandée par M. Dugay-Trouin, destinée à faire la visite des Echelles du Levant. La curiosité seule ne m'avoit pas inspiré le dessein de ce Voyage: le but que je me proposois étoit de m'instruire sur la Navigation, & de profiter en des lieux peu fréquentés des Physiciens, des occasions que je pourrois trouver d'y faire quelques Observations utiles au progrès de la Géographie & de l'Histoire naturelle. J'aurois eu une belle occasion de remplir ces différentes vues dans le Voyage de la Libye intérieure, que M. le Comte de

* Quoique ce Mémoire ait été lû à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences le 12 Novembre 1732, il n'a jamais été imprimé; l'Auteur l'a réduit dans le volume des Mémoires de 1732 à de simples *Observations* de différens genres, & s'est borné à celles qui sont particulierement du ressort de l'Académie.

Maurepas me proposa dans le même tems de faire avec le Consul du Caire, qui se disposoit à l'entreprendre par ordre du Roi. C'est dans ce pays désert, au milieu des sables mouvans, que l'on prétend qu'est située la fameuse Ville pétrifiée dont parlent quelques Relations, qui en font désirer une plus authentique. J'acceptai avec joie une proposition si conforme au plan que je m'étois fait.

Avant mon départ, je songeai à me pourvoir des Instrumens qui m'étoient nécessaires pour observer la Latitude & la Longitude, dans les lieux dont la position n'étoit encore fixée par aucune observation Astronomique.

En passant à Lyon, je vis & je dessinai un fœtus humain monstrueux, venu trois mois avant terme; il avoit deux corps, l'un mâle & l'autre femelle; sa plus grande singularité consiste en ce que les deux têtes ne sont pas adossées du même sens que les deux corps: elles sont unies par l'occiput, mais les deux faces sont tournées vers les épaules, ensorte qu'on voit les deux têtes de profil, quand on a l'un des deux corps en face, & réciproquement; ce qui fait qu'on ne peut juger extérieurement auquel des deux corps appartient l'une des deux têtes.

L'Escadre mit à la voile à Toulon le 3 Juin, & mouilla le 12 dans la rade d'Alger. Je pris hauteur les jours suivans à terre, & par des observations réitérées je trouvai la Latitude d'Alger de 36 degrés 49′ 30″ : elle est moindre de plusieurs minutes sur nos meilleures Cartes. L'Escadre étoit encore devant Alger le 19 Juin, & je me flattois avec quelque espérance de pouvoir faire l'observation de l'éclipse de Lune qui devoit arriver la nuit suivante. Cette occasion étoit très-favorable pour fixer la Longitude d'Alger qui ne l'étoit encore par aucune observation Astronomique. J'avois eu le loisir depuis huit jours de bien regler ma Pendule. Je n'attendois plus que le moment, lorsque le Consul, en revenant du bord du Commandant, me signifia de sa part qu'il comptoit mettre à la voile dans la nuit. J'avois prévû ce contre-temps, & demandé pour toute grace, en ce cas, que la Tartane qui marchoit à la suite de l'Escadre, m'attendît jusqu'à l'ouverture des portes de la Ville, aimant mieux faire sur ce petit Bâtiment le trajet d'Alger à Tunis, que de manquer une si belle occasion. Mais je ne pus obtenir cette legere faveur; il me fallut faire rembarquer mes Instrumens sur le champ, & me rendre à

bord : pour ſurcroît, le vent ne nous permit de partir que le lendemain après midi.

J'a obſervé pendant mon ſéjour à Alger, la déclinaiſon de l'Aguille aimantée de 14 degrés quelques minutes vers le Nord. J'ai continué de l'obſerver pendant tout le cours de mon voyage. Je réſerve ce détail pour nos Aſſemblées particuliéres, ainſi que diverſes Obſervations Météorologiques faites à Alger depuis huit ans, qui m'y ont été communiquées.

Je ne m'attendois pas à trouver en cette Ville un Cabinet de curioſités ; cependant M. Thomas Shaw, Miniſtre Anglois, m'y fit voir pluſieurs morceaux d'hiſtoire naturelle, & ſurtout une nombreuſe & nouvelle collection de plantes rares, deſſechées & très-bien conſervées, des Côtes de Barbarie, d'Egypte & de Syrie. A ſon retour en Angleterre, il compte donner au Public la deſcription de toutes ces plantes *, & une Relation de ſon Voyage.

L'Eſcadre mouilla le 28 Juin dans la rade de Tunis : je n'eus pas le tems d'y faire aucune obſervation digne de remarque. Je me ſuis trouvé d'accord, à une minute

* La traduction Françoiſe de ce Voyage a été imprimée à la Haye en 1743, en deux volumes *in* 4°.

près, avec la Latitude de Tripoli de Barbarie, marquée dans la *Connoissance des Temps*. J'ai reconnu que la Côte de Barbarie est plus nord de plusieurs minutes, qu'elle n'est marquée sur nos meilleures Cartes Marines; cette différence est de 15 minutes à Tripoli.

On voit en cette Ville un beau Monument des Romains; c'est un arc de triomphe à quatre faces, de marbre blanc, tout sculpté en bas reliefs. Les Turcs en ont fait un magasin, & mutilé toutes les figures, suivant leur coutume. J'ai dessiné la principale face, & déchiffré presqu'entierement l'inscription qui a été fort défigurée par quelques Voyageurs modernes*. On y lit avec assez de peine les noms des Empereurs M. Aurele & L. Verus; mais ceci n'est point de mon objet principal, non plus qu'un assez grand nombre d'autres monumens & inscriptions que j'ai dessinés & copiés en différens endroits, & que je passerai sous silence.

Le 26 Juillet, l'Escadre se sépara: des quatre Vaisseaux dont elle étoit composée, deux commandés par M. le Chevalier de

* Cette inscription a été publiée par M. le Marquis Scipion Maffei à qui l'Auteur l'avoit communiquée, Voyez *Galliæ antiquitates selectæ*. Paris. 1733. pag. 169. & seq.

Camilly, ſur le bord duquel j'étois embarqué, firent voile pour l'Egypte.

Alexandrie, par le grand nombre de ſes Monumens du temps des Egyptiens, des Grecs & des Romains, & par la richeſſe de ſes ruines, offre un champ également beau aux amateurs de l'Antiquité & aux Phyſiciens. Je rapporte des fragmens de l'Obéliſque appellée vulgairement l'*Aiguille de Cleopatre*, que j'ai deſſinée avec tous ſes caracteres hyeroglyphiques, & de la colonne dite *de Pompée* : l'une & l'autre ſont de granit, ou de pierre Thébaïque, que quelques-uns avoient ſoupçonnée factice, & dont on a depuis trouvé les carrières dans la Haute-Egypte. La colonne que j'ai meſurée par trigonométrie, a 94 pieds de hauteur ; & le fût, qui eſt d'un ſeul bloc, en a près de 70 ſur 8 de diamettre dans ſa moyenne épaiſſeur. Quelle force n'a-t-il pas fallu employer, pour tranſporter & élever cette maſſe énorme ! Depuis long-temps tout le poids de la baſe, dont les côtés ont 15 pieds, & celui de la colonne, ſont portés ſur une pierre iſolée, de cinq pieds en quarré, le reſte du pied d'eſtal ayant été dégradé tout à l'entour, l'avidité des gens du pays leur ayant perſuadé qu'ils y trouveroient quelque tréſor. J'ai trouvé à Alexandrie, comme à Tripoli, une minute

de plus de Latitude que ce qui est marqué dans la Connoissance des Temps.

Le 9 Août M. Pignon, Consul de France au Caire, vint à bord des Vaisseaux du Roi; il n'avoit pas encore reçu d'ordre de M. le Comte de Maurepas à mon sujet, la Lettre du Ministre étoit restée entre les mains du Commandant de l'Escadre, qui avoit pris la route de Syrie. M. Pignon me promit de me donner avis à Smyrne ou à Constantinople, du temps précis de son départ pour la Libye, qui ne pouvoit être avant le mois de Novembre.

Nous mouillâmes le 15 Août dans la rade de Caiffa, vis-à-vis de Saint Jean d'Acre, l'ancienne Ptolemaïs, & sous le Mont Carmel, célébre par ses pierres figurées, qui ne passent plus que dans le pays pour des fruits petrifiés.

On ne compte que 27 heures de marche par terre d'Acre à Jérusalem: sur le rapport du Vice-Consul & des Négocians François, je crus que j'aurois le temps de faire ce voyage, & qu'il me seroit aisé de rejoindre les Vaisseaux à Seyde, ou au moins en Chypre. On juge bien que je ne portai point de quart de cercle à Jérusalem. Les Arabes du pays, tant ceux qui campent, que ceux qui habitent les villages, ont fort dégénéré de leurs ancêtres,

chez qui l'Astronomie a long-temps fleuri. On sçait qu'ils exercent aujourd'hui fort mal l'hospitalité, & que les voyageurs ne sont pas en sûreté parmi eux. Il se passe des années entieres sans qu'on voye en Palestine, je ne dis pas un François, mais aucun Chrétien d'Occident, autre que les Religieux de Terre-Sainte, qui ont un Couvent à Jérusalem. On me donna un habit du pays; je ne marchois que la nuit: malgré toutes ces précautions, & une bonne escorte commandée par un Cheix ou Prince Arabe qu'on paye comme un muletier, je fus heureux d'achever mon pelerinage, sinon sans mauvaise rencontre, au moins sans mauvaise aventure.

On ne fait pas un seul pas sur cette route sans rencontrer des ruines & des vestiges d'antiquités: outre les Monumens consacrés par la Religion & respectables pour tous les Chrétiens, que je visitai à Nazareth, à Bethléem, à Jérusalem, il y en a aux environs de cette Ville de profanes, fort embellis à la vérité par le Graveur dans les planches du Dictionnaire Historique de la Bible du P. Calmet, mais qui offrent des singularités remarquables indépendament de leur antiquité: tels sont, par exemple, les anciens Sépulcres des Rois d'Israël, où l'on voit des orne-

mens de ſculpture, de feuillages & de fruits, qui ſont l'ouvrage d'une main habile, & des portes de roche vive, rendues mobiles ſur leurs gonds de même matiere ſans le ſecours d'aucun métal. On reconnoît bien qu'elles ont été travaillées ſur la place même, & qu'on n'a fait que détacher une partie du rocher en la rendant mobile ; autrement il n'auroit pas été poſſible de faire rentrer les gonds dans leurs pentures, & Thevenot a déja fait la même remarque. Un autre objet très digne de la curioſité des Voyageurs ſont les réſervoirs ou cîternes découvertes, connues ſous le nom de *Piſcines*, dont trois ſurtout, qu'on prétend être l'ouvrage de Salomon, taillées en partie dans le roc, ſont ſi vaſtes & ſi profondes, qu'il n'y a plus de difficulté à concevoir en les voyant, comment Jéruſalem pouvoit, ſans le ſecours d'une riviere fournir l'eau néceſſaire à ſes habitans & au grand nombre d'étrangers qui y abordoient dans les temps des grandes Solemnités. Je viſitai tous les Lieux Saints de cette Ville & des environs, le voyage de Thevenot à la main, & je le trouvai fort véridique & fort exact, aux changemens près ſurvenus depuis le temps qu'il a écrit. Les Deſſeins de Corneille le Bruyn, que j'avois ſouvent confrontés

ſur les lieux, ſont ordinairement fidéles ; & ne démentent point l'habileté de leur Auteur : j'en dis autant de ceux de Grelot dans ſon Voyage de Conſtantinople.

Sur le chemin d'Acre à Seyde, on voit celui qu'Alexandre s'ouvrit dans le roc, lorſqu'il fit le ſiége de Tyr, cette maitreſſe de la Mer, qui ne mérite pas aujourd'hui le nom de hameau.

Je vis encore ſur la même route une autre merveille du pays, que les Voyageurs ont appellée les *Puits de Salomon* : ce ſont deux baſſins dont le plus grand a 36 pieds en carré ; leur ſingularité conſiſte en ce qu'ils ſont ſitués au milieu d'une plaine fort unie, à cinq ou ſix cens pas du bord de la Mer, & que leur eau, qui eſt très-bonne, monte environ douze pieds au-deſſus du niveau de la campagne. En ſortant du réſervoir, cette eau fait tourner trois moulins ; & grace à ſon utilité, cet ancien monument a été conſervé, du moins en partie, dans un pays où il ſemble qu'on ſe plaiſe à les détruire.

Dans la montagne voiſine de Seyde, & dans l'une des caves taillées dans le roc, qui ſervoient de ſépulcres aux anciens Juges de Sydon, il n'y a guère moins de 3000 ans, je découvris un tronc d'arbre pétrifié, d'environ un pied de diamètre,

qui avance de quatre pieds hors de la roche où il est enclavé : l'arbre est beaucoup plus dur que le reste du roc ; le bout qui déborde, est rompu assez net ; la coupe, ou plutôt la fracture, n'en est pas ronde, mais ovale, & le grand diamètre est horizontal ; ce qui prouve que l'arbre a pris cette forme par le poids dont il étoit chargé avant que de s'être durci entierement : on y reconnoît très-distinctement les accroissemens annuels de la séve ; qui se manifestent sur la coupe par des orbes concentriques, & selon la longueur, en quelques endroits éclattés, par des lignes paralleles, dont l'inégalité des nuances indique les différentes fibres du bois. Je n'ai pu enlever de cet arbre qu'un petit éclat, qui ne paroît differer en rien d'une pierre à fusil ordinaire.

Le vent contraire me retint cinq jours entiers dans le trajet de Seyde en Chypre, qu'on m'avoit flatté que je ferois en 24 heures.

J'avois pour équipage cinq Maronites qui ne parloient qu'Arabe : ils n'avoient ni carte, ni boussole ; ces sortes de Bateaux ne faisant d'ordinaire que côtoyer, & ne passant de la côte de Syrie en Chypre, que dans la belle saison & avec vent en poupe. Nous passâmes trois jours à

louvoyer hors de la vue des terres : heureusement j'étois pourvu d'un de ces petits cadrans de poche qui s'orientent avec une boussole ; j'avois aussi pris la précaution à Seyde de copier la portion de la Carte qui m'étoit nécessaire pour ma traversée, & je m'en servois pour pointer notre route : sur cet appareil, mes Mariniers me jugerent plus habile qu'eux, & me consultoient par signes. Je leur montrois le point de l'horizon qui répondoit à Lernica, où nous voulions aborder dans l'Isle de Chypre. Depuis que nous eûmes perdu de vue la Côte de Syrie, je dirigeai notre route : c'étoit mon coup d'essai. Le quatriéme jour après notre départ, ne voyant point terre, je commençois à craindre que les courans ne nous eussent portés au large, lorsque nous apperçûmes les montagnes de Lernica à notre proue : à cette vue, le Patron redevint Pilote. Nous mouillâmes à Lernica le 31 Août : je débarquai chez notre Consul. Il y avoit trois jours que les quatre Vaisseaux de l'Escadre, qui s'étoient donné rendez-vous en ce Port, avoient fait voile pour Smyrne.

L'air passe pour être mal sain en Chypre, surtout en quelques endroits où il y a des salines, comme à Famagouste & à

Lernica ; apparemment que les exhalaisons ne s'élevent pas bien haut, & qu'elles retombent dès que le soleil disparoît : cette conjecture est fondée sur l'expérience ; puisque l'on n'éprouve aucun mauvais effet de cette prétendue malignité de l'air la nuit, & qu'on se promene en sûreté dès que le soleil est couché : cependant les fiévres malignes y sont fort communes, & ne pardonnent guère à ceux qui en sont attaqués ; c'est de cette maladie qu'étoit mort tout récemment à Famagouste, lieu de son exil, Mehemet Effendi, que nous avons vu Ambassadeur en France en 1722, & non de mort violente, comme on l'a publié.

On recueille en Chypre, du côté de Baffa, qui est l'ancienne Paphos, le Labdanum, comme en Candie : j'ai rapporté la plante qui le produit en Chypre, pour la comparer à celle de Candie, qui croît au Jardin du Roi ; & celle de Chypre s'y est multipliée. Il y a aussi en Chypre une montagne dont on tire l'Amiante : cette montagne est, dit-on, gardée depuis quelques années, & l'on n'en peut rien enlever sans un ordre exprès. J'ai rapporté quelques morceaux d'Amiante & un de Labdanum du plus pur : je dois le tout à la politesse de M. Barton, Consul de la

Nation Angloiſe, petit-neveu par ſa mere, de l'illuſtre M. Newton.

On fait un grand commerce de Coton en Chypre : je deſſinai la machine dont on ſe ſert pour le ſéparer de ſa gouſſe, elle eſt différente de celles qui ſont décrites dans le Voyage de M. Spon & dans celui du P. Labat, à en juger par le deſſein qu'ils en donnent : celle que j'ai vue eſt compoſée de deux cylindres de 8 à 9 pouces de long ; l'un, à peu près de la groſſeur du doigt, eſt de fer cannelé, pour le rendre un peu raboteux ; l'autre, un peu plus gros, eſt de bois uni. Ces deux cylindres, qui n'ont entr'eux qu'environ une ligne d'intervalle, tournent ſur leurs axes en ſens contraires, l'un par le moyen d'une roue que le pied fait mouvoir, l'autre par une manivelle gouvernée par la main droite de l'ouvrier, tandis que ſa main gauche préſente le coton non trié à l'entre-deux des cylindres : le coton ſeul paſſe par le petit intervalle, & les gouſſes demeurent en-deçà.

Pendant un ſéjour forcé de plus de 15 jours dans l'Iſle de Chypre, & dans un trajet par terre de 40 lieues le long de la Côte, j'eus occaſion de voir quelques Monumens antiques, dont la deſcription m'écarteroit de mon ſujet.

Je partis de Chypre pour Smyrne sur une Barque Françoise en très-mauvais état, où il ne restoit que le Capitaine & quatre Mariniers échappés au mal contagieux. Nous fûmes obligés de relâcher à Baffa, l'ancienne Paphos, après une navigation de 19 jours fort incommode, & encore plus périlleuse, dont les détails ne sont pas de mon sujet, non plus qu'une aventure singuliere qui faillit à me retenir à Baffa. Nous abordâmes à Rhodes le 28 Septembre sur la même barque, avec une voie d'eau qui ne lui permettoit plus de tenir la mer.

A Rhodes, ou plutôt dans un petit écueil voisin de l'Isle, on trouve une source dont l'eau est si estimée, qu'on y en vient puiser pour l'usage du Grand-Seigneur.

Les bornes de cette lecture ne me permettent pas d'entrer dans les détails de ma navigation de l'Archipel que je traversai à voile & à rame dans un Bateau du pays : j'observerai seulement qu'en côtoyant la Natolie, & en passant d'une Isle à l'autre, je vis une grande quantité de très-beaux marbres que nous ne connoissons point ici, & qui par tout ailleurs ne resteroient pas inutiles. Dans ce même trajet, la Carte de l'Archipel par Berthelot, que j'avois trouvée à Rhodes, la plus estimée, & la

[illegible] usage, [illegible] elle [illegible] seulement [illegible] respecti- [illegible] celle [illegible] C'est une chose [illegible] que nous n'a- [illegible] Carte de [illegible] Cartes de Caraman- [illegible] reconnois- [illegible]

[illegible] le cour [illegible] à Pé- [illegible] embrasse le [illegible] à Scali- [illegible] Ephe- [illegible] que [illegible] : je [illegible] le plus [illegible] qui me [illegible] au pied [illegible] furent [illegible] que je [illegible] & [illegible] elle fit [illegible] Smyrne, [illegible] après pour [illegible] de France [illegible]

[illegible] & la

Côte de la Troade : j'y débarquai avec empressement pour admirer de plus près les ruines de Troie, le Promontoire de Sigée & le Fleuve Simoïs ; je montai sur une hauteur, d'où n'appercevant que quelques masures au milieu des broussailles, & un très-petit ruisseau, je perdis à regret les magnifiques idées que je m'étois faites de tous ces objets.

Dans le voisinage des ruines de Troie, on a découvert une Mine d'argent qui est depuis peu travaillée par les Turcs, sous la direction d'un Renegat Italien. Je rapporte un morceau de cette Mine.

Je m'attendois à trouver à Constantinople les nouvelles du Consul du Caire, que je n'avois point reçues à Smyrne ; & comme les occasions sont fréquentes à Constantinople pour Alexandrie, j'étois résolu de profiter de la premiere qui se présenteroit pour repasser en Egypte ; cependant notre Vaisseau étant retenu par le vent contraire, je remontai le détroit des Dardanelles contre le vent & les courans dans un Bateau léger, à force de rames, & j'arrivai à Constantinople le premier Novembre, quinze jours avant le Navire.

J'avois vu en passant au Château d'Asie des Dardanelles une grande quantité de ces boulets si renommés par leur prodi-

gieuse grosseur ; ils sont d'une espéce de gravit gris : j'en ai mesuré de deux pieds un tiers de diametre. Je vis aussi une coulevrine de 18 pieds de long, qu'on seroit tenté de prendre pour une piéce Françoise, en la voyant ornée de fleurs-de-lys, si des caracteres Turcs pareillement de relief, & moulés avec la piéce ne prouvoient que les fleurs-de-lys ne sont qu'un ornement sans conséquence.

Constantinople est le centre du commerce de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique : quelqu'un qui y feroit un long séjour, qui sçauroit la langue, & qui se donneroit tous les soins nécessaires, pourroit, avec le tems, y rassembler de précieux morceaux d'antiquité & d'histoire naturelle ; & un Correspondant de cette espéce, qui se seroit bientôt fait des relations par tout le Levant, seroit d'une grande utilité aux deux Académies : mais un Voyageur qui n'y est qu'en passant, trouve peu de facilité pour ces recherches ; je remarquai même que les Intrepretes, qu'on croiroit les plus propres à fournir des éclaircissemens, ou à lever les obstacles qui s'opposent à la curiosité des Voyageurs, sont communément ceux dont on tire le moins de secours.

La Latitude de Constantinople est mar-

quée de 41 dégrés 6′ dans la Connoiſſance des Tems : j'ai trouvé par le réſultat moyen de diverſes obſervations, qu'elle étoit de 41 degrés ſeulement. J'ai appris depuis, que M. de Chazelles, de cette Académie, l'avoit déterminée en effet de 41 degrés.

Les courans qu'on remarque dans le Port de cette Ville & dans le Canal de la Mer Noire, méritent aſſurément l'attention des Phyſiciens ; mais cette étude demande un long & pénible examen, qui me paroît d'ailleurs ſuperflu, après ce qu'en ont dit Denys de Byzance, P. Gillus, à qui nous avons obligation d'une excellente Topographie de Conſtantinople, M. Tournefort & M. le Comte de Marſigli. Cette matiere pourra recevoir encore un nouveau jour, par l'Ouvrage que doit publier M. Bohu, Gentilhomme Danois, attaché au Prince Ragoſtki : le plan que M. Bohn s'eſt donné la peine de lever avec beaucoup de ſoins, du Canal de la Mer Noire & de toute la Propontide qu'il doit joindre à ſa deſcription, eſt d'autant plus à deſirer, que nous n'en avons point de bon juſqu'à préſent.

A l'embouchure de la Mer Noire, au bas de la Tour du Fanal du côté d'Europe, il y a une lampe qui, dès le tems des Grecs, y brûloit en l'honneur de Saint

Nicolas. Les Turcs l'allument encore tous les soirs très-réguliérement à la même intention, & avant que d'allumer les Fanaux, dans la persuasion où ils sont que sans cette précaution ils s'éteindroient infailliblement. On conte sur cela de longues histoires : ce que je puis certifier, c'est que le Gardien de la Tour, chargé du soin des Fanaux, refusa un sequin d'or que je lui offris pour n'allumer la lampe qu'après le Fanal. Ce qui est encore plus singulier, c'est que les fonds destinés pour l'entretien de la lampe de Saint Nicolas sont assignés depuis plus de deux cens ans sur le revenu de la Solimanie, l'une des Mosquées Royales de Constantinople.

Les Sciences & les Arts d'Europe sont fort négligés, ou plutôt sont presque inconnus en Turquie ; & ce qui paroît un obstacle invincible à leur progrès, est le peu de société que les Turcs ont entr'eux, & l'éloignement que leur Religion leur inspire pour les étrangers: ce n'est pas qu'ils n'ayent parmi eux des gens appliqués ; mais ce qu'un Turc apprendra à force d'étude ne passe point à d'autres. Il est aisé de juger qu'ils ne peuvent aller bien-loin ; aussi ne voit-on pas qu'ils retirent de grands fruits de ces Bibliothéques, non plus que de ces Colléges ou Académies établies

établis par les Sultans Fondateurs des Mosquées Royales. Celui qui a lû l'Alcoran un plus grand nombre de fois, qui entend mieux le texte, & les divers Commentaires, est chez eux ce qu'on appelle un Sçavant: cette espece d'érudition leur tient lieu de presque toutes les autres sciences. La vie d'un homme suffit à peine pour apprendre bien l'Arabe: cette étude & celle du Persan font l'objet éternel de l'application des gens de lettres de Constantinople; ils se font un art de marier les termes de ces deux langues avec ceux de la langue Turque, par un mêlange à peu près semblable à celui du Grec & du Latin, que Ronsard a tenté d'introduire dans la nôtre, avec cette différence, que ce qui a mal réussi à Ronsard, fait chez les Turcs l'énergie & l'élégance du style.

La nouvelle Imprimerie de Constantinople subsiste toujours; mais il y a si peu de débit & les livres s'y vendent si cher, qu'on ne peut assurer que cet établissement se puisse soutenir. Il y a déja du tems que celui qui y avoit le plus contribué, Zaid-Effendi, fils de l'Ambassadeur Mehemet, ne s'en mêle plus. Le Directeur de l'Imprimerie est un Renégat Hongrois, qui passe pour sçavant: on en pourra juger par la question suivante, qu'il m'envoya par écrit en

mauvais Latin : *S'il n'y a pas une sorte d'aiguille aimantée qui se dirige de l'Est à l'Ouest, & qui puisse servir à connoître le degré de longitude.* Il me donna la liste de tous les Livres sortis jusqu'alors de la nouvelle Imprimerie: ils sont tous Turcs ou Arabes, hors la Grammaire Turque-Françoise que M. l'Ambassadeur a fait imprimer, & dont on a vû en France plusieurs exemplaires. Ils avoient sous presse au mois de Janvier 1732 un Abrégé de Géographie, précédé de quelques notions Géométriques & Astronomiques, avec des figures : ils ont aussi gravé quelques Cartes Géographiques, sçavoir, une de la Mer noire, une de la Perse, & de la Turquie Asiatique, & une de l'Egypte, je les crois copiées sur des Cartes Européennes ; mais comme on y peut apprendre au moins quelques positions particulieres, ou quelques noms de lieux qui nous sont inconnus, je les ai apportées, & au bas des noms Turcs j'ai fait écrire ces mêmes noms en caractères François.

Il n'y a point en Turquie d'école publique de Médecine ni de Chirurgie : la plûpart des Médecins & Chirurgiens du pays n'apprennent leur métier qu'au service de leurs prédécesseurs, & en les accompagnant dans leurs visites. Les Turcs n'ont recours

aux médecins que rarement, encore n'est-ce qu'à la derniere extrêmité, & souvent lorsqu'il n'est plus tems; ce qui vient autant de l'avarice (leur défaut dominant) que de l'opinion de la prédestination absolue, qui est leur dogme favori.

On sçait que l'inoculation de la petite vérole est en usage en Turquie; elle n'y est pas seulement pratiquée parmi les sujets du grand-Seigneur : toutes les familles des négocians Européens, Venitiens, Allemands, Hollandois, Anglois, François, établis à Péra & Galata, & qui ont la plûpart épousé des Grecques, se sont conformés à la mode du pays; ils font tous les jours insérer la petite vérole à leurs enfans, & se trouvent très-bien de cet usage.

Ce que nous appellons les beaux-Arts n'est pas plus cultivé que nos sciences chez les Turcs : ils ne sçavent de la peinture & de la scupture, que ce qu'il en faut pour peindre & mouler en bas-relief, des fleurs & des ornemens; & c'est sur-tout dans les plafonds qu'ils en font usage, en quoi ils réussissent fort bien : du reste ils ne sçavent ce que c'est que perspective, clair-obscur, ni dégradation de couleurs, dont la variété fait à leurs yeux tout le mérite; ils aiment sur-tout les couleurs tranchantes, particulierement le verd & le rouge.

Pour des figures humaines, soit en plate peinture, soit en relief, leur loi ne leur permet pas ce travail : il faut cependant qu'il y en ait parmi eux de moins scrupuleux sur cet article, puisque j'ai vû un Turc venir demander la préférence, pour repeindre dans une de nos Eglises de Galata, les Tableaux endommagés par le dernier incendie.

Ils sont encore moins avancés en Musique qu'en Peinture. A en juger par la composition de leurs airs, & sur-tout par leurs finales, on est tenté de croire qu'ils ne connoissent point l'harmonie : ils n'ont pas l'usage des diverses parties, & dans un grand bruit d'instrumens, que je n'ose appeller Concert, tout est à l'unisson ou à l'octave, hors certaines especes de tymbales & de petits bassins de cuivre, qu'ils frappent l'un contre l'autre, ce qui forme une sorte d'accompagnement, souvent fort discordant. Ils n'ont aucune idée de l'art de noter : j'ai vû un Derviche du Couvent de Péra, Musicien de Profession, & l'un des plus habiles parmi eux, dans un étonnement difficile à peindre, en nous voyant éxécuter sur la note, avec la flûte traversiere & le violon, les mêmes airs qu'il venoit de jouer de routine avec sa flûte de roseau. Au reste, ils ont encore

parmi eux plusieurs instrumens des anciens ; mais, pour l'honneur de ceux-ci, il faut croire que l'art de les toucher ne s'est pas également conservé. Il paroît en général que les anciennes coutumes se sont beaucoup plus perpétuées en Orient que par tout ailleurs ; mais ce qui y reste de monumens déperit tous les jours de plus en plus. Le détail où cette réflexion conduit naturellement, m'écarteroit trop de mon sujet : je me contenterai de remarquer que hors sainte Sophie, dont les plans & les vûes, sont très exacts dans le voyage de Grelot, la plûpart de tous les monumens de Constantinople sont mal dessinés, & méconnoissables dans les gravûres que nous en avons, à commencer par celles de Mrs Spon & Wheler. La longueur ni la difficulté du travail ne m'eussent pas rebuté, si je n'étois persuadé qu'ils n'ont pas échappé aux recherches de M. de Nointel, Ambassadeur du Roi à la Porte, qui avoit mené exprès un Peintre avec lui : selon toute apparence, les antiquités de Constantinople doivent faire partie de l'ample collection que l'on sçait qu'il a rapportée du Levant, & dont le Public a été privé jusqu'à ce jour.

Sainte Sophie, qui subsiste depuis 1200 ans, & dont les Turcs ont fait leur prin-

cipal Temple, a servi de modele aux plus belles Mosquées qu'ils ont construites depuis; & celles-ci, par leur solidité, leur vaste emplacement, la richesse de leurs matériaux, la hardiesse de leurs minarets, leurs fontaines, leurs colonnades, & leurs cours pavées de marbre, ont un air de grandeur & de magnificence, quoique bâties contre toutes les regles de l'Architecture Grecque & Romaine. A ces Mosquées près, & aux édifices publics, tels que les Bains, les Bazars & Bezesteins, dont les Turcs ont aussi trouvé des modéles, leurs plus beaux bâtimens, comme les Serails ou maisons de plaisance des Grands de l'Empire, & du Sultan même, sont bâtis en bois, peu exhaussés, mal distribués, & n'ont rien de beau que leurs plafonds. Aucun de ces bâtimens n'est assez solide pour durer un demi siécle, quand même les incendies fréquens n'en hâteroient pas la ruine.

Par l'Architecture civile, on peut juger de la militaire; ils n'ont d'autres ingénieurs que des Grecs, c'est-à-dire, des gens extrêmement ignorans, & quelques Renégats, du secours desquels ils ne peuvent se passer: j'en ai connu un à Constantinople, né François & Calviniste, qui après avoir successivement professé le

Judaiſme & le Mahometiſme, s'étoit fait une religion particuliere ; il étoit Directeur général des Pompes de la Ville, & il m'a juré qu'il n'avoit jamais vû de pompe, lorſqu'il fut choiſi pour cet emploi.

Ils ne ſont pas plus habiles ſur mer que ſur terre ; auſſi leur marine eſt-elle en fort mauvais état : les vaiſſeaux du Grand-Seigneur n'ont pour Pilotes que des eſclaves Chrétiens pris en courſe ; la plûpart n'ont pas d'arbaleſtrille, & ne ſçavent pas prendre hauteur : il y en a toujours un certain nombre d'embarqués ſur chaque bord ; le nombre en diminue tous les jours depuis la paix, auſſi leurs galeres n'ont-elles pas la moitié de leur chiourme. Pour leurs Canoniers, ils ſont auſſi mal-adroits que leur artillerie eſt belle. Je n'ai pû voir la fonderie des canons à Conſtantinople : on dit qu'elle eſt en fort bon état.

Pendant mon ſéjour en cette Capitale, j'ai eu quelques converſations avec un Effendi qui paſſe pour un Poëte & un Philoſophe habile ; car ces deux titres, autrefois réunis, ne ſont pas encore diviſés en Orient. Il m'a paru, autant que j'en ai pû juger par la voye de l'Interprete, que ce Turc ſçavoit aſſez bien l'hiſtoire, j'entends celle de ſon pays, qu'il ſçavoit très-peu de Géométrie, & qu'il en étoit en-

maginer un compas de variation plus exact & plus commode dans la pratique, & qui ne demande qu'un seul observateur. *

Depuis ce Mémoire écrit, j'ai appris que la plûpart des pratiques vicieuses des Pilotes dont j'ai fait l'objet de mes remarques, ont été relevées par M. de Radouay, Capitaine de Vaisseau du Roi, dans ses remarques sur la navigation, publiées en 1727. Il est d'autant plus étonnant que les Pilotes n'en ayent nullement profité, & persistent dans leurs pratiques vicieuses & contraires à ce qui leur est prescrit, même dans les Livres de pilotage qu'ils ont entre les mains : cependant les instrumens qui servent à prendre hauteur sur mer jusqu'à présent sont si imparfaits & si grossiers, qu'il faudroit au moins ne rien obmettre de ce qui peut servir à en rectifier l'usage.

La quarantaine que l'on fait à Marseille, au retour du Levant, est une occasion bien naturelle de faire des observations sur ce qui passe pour être ou n'être pas contagieux, sur la maniere dont on prétend que la contagion se communique, & sur les précautions que l'on prend en conséquence : matiere curieuse, intéressante, sur laquelle on a beaucoup écrit, & qui

* Il est décrit dans les Mémoires de l'Academie de 1733.

n'est pas à beaucoup près épuisée.

Si les occasions de remplir les différentes vûes d'utilité que je m'étois proposées, m'ont souvent manqué, j'ai du moins réussi à me mettre en état d'avoir des correspondances sûres dans presque tout le Levant; l'Academie en fera l'usage qu'elle jugera à propos.

On est dédommagé des fatigues & incommodités inévitables dans un pareil voyage, par les politesses, & souvent par les offres de service des Négocians François qu'on rencont redans tous les lieux où nous avons des établissemens, & par l'azile sûr qu'on y trouve chez les Consuls, de qui je puis dire que j'ai été par tout également bien reçu, sans lettres de recommandation, & sans être connu d'aucun d'eux. Je ne parle point de M. l'Ambassadeur: il m'a été aisé d'oublier chez lui pendant cinq mois de sejour à Constantinople, que j'étois dans un pays dont les mœurs & les préjugés ne rendent pas le séjour agréable aux étrangers.

SUR LA
CONVALESCENCE
de Monseigneur le DAUPHIN.

QUe vois-je ? La Parque cruelle
Vient nous ravir les dons que les Dieux nous ont faits :
Tout l'Univers frémit. Ciel ! rends à notre zéle
Un mortel qui promet, les délices, la paix.
Je le vois sur l'Autel du terrible Esculape,
Son sang jaillit, je tremble, ah Dieux ! Secourez-nous,
Voulez-vous nous ôter notre espoir le plus doux ?
Quelle affreuse crainte nous frappe ?
Nous perdons le plus grand des biens,
Ah ! retranchez nos jours pour augmenter les siens :
L'effroi regne par tout, sa Compagne cherie,
Pour sauver son Epoux voudroit perdre la vie,
Ah ! pour son tendre cœur que de maux à la fois !
Les pleurs & les vertus de notre auguste Reine,
Les soupirs du meilleur des Rois
On attendri le Ciel, il finit notre peine,
Nous leur devons ce Prince une seconde fois,
Quel bonheur pour la Cour, les Campagnes, les Villes !

Tout favorise nos désirs,
Le calme reparoît, tous les cœurs sont tranquilles;
Le plus grand des malheurs fait nos plus grands plaisirs.

*Par M. de C***.*

LETTRE

*de M. de S. Auban à l'Auteur du Mercure *.*

QUelque flatté que je sois, Monsieur, de combattre le sentiment d'un Auteur aussi éclairé que M. le Chevalier d'Arcy, je n'abuserai cependant pas de votre complaisance, en vous priant d'insérer dans l'un de vos Mercures, ce que j'aurois à dire sur la réponse qu'il fait à mon second Mémoire qui se trouve dans celui du mois de Juin; cet Académicen veut faire entendre comme dans ses premiers écrits, que je ne l'ai pas compris. Les Sçavans (même du premier ordre) n'ont jamais donné de pareilles raisons pour soutenir & défendre les systêmes contestés, ils se sont mis au contraire à la por-

* Cette Lettre auroit paru plutôt, si l'abondance des matieres ne nous avoit forcé d'en différer l'impression.

tée de ceux dont l'intelligence étoit la plus bornée.

Si d'un côté, je n'ai pas été assez heureux pour saisir les idées de M. le Chevalier d'Arcy, j'ai de l'autre la satisfaction de n'être pas le seul, puisque d'habiles Physiciens & des gens du métier, dont les connoissances sont supérieures à celles que je puis avoir, n'ont pû découvrir les principes de Physique & de Geométrie, qui ont conduit cet Académicien, à avancer sur la theorie & la pratique de l'Artillerie, les faits qu'il a exposés ; ceux qui pouvant juger sainement de cette matiere, voudront examiner tout ce qui a été dit par M. le Chevalier d'Arcy sur ce sujet, décideront s'il y avoit un autre sens & une autre interprétation à donner à ses propositions : j'ai lieu de croire que les opinions ne seront pas partagées.

Il ne suffit pas de citer des expériences lorsqu'elles sont aussi solidement contredites, & aussi inséparables de la pratique ; il faut en démontrer la certitude, expliquer de quelle maniere on y a procédé : il est intéressant pour un Auteur de lever les doutes qui naissent naturellement ; lorsqu'il laisse indécises des questions de cette espéce, il doit se rendre intelligible & déveloper ses idées ; car dire & répéter : je

ne réponds pas parce que je n'ai pas été entendu.

Je ne persisterai pas de répondre lorsqu'il ne m'entend pas. Se dispenser par là d'éclaircir ce qu'il a exposé, c'est laisser un soupçon & une incertitude dans l'esprit, qu'il est essentiel de dissiper. Ses découvertes sont publiques, & ceux qui ayant moins de connoissance que j'en ai de ses talens, ne l'entendroient pas mieux, pourroient croire qu'il a promis beaucoup plus qu'il n'étoit en état de tenir, & que le motif séduisant de la découverte, l'a empêché de communiquer ses vûes à ceux qui eussent été en état de lui donner quelque conseil. Nous serions certainement d'un sentiment moins opposé, s'il eût consulté ce grand homme dont il parle dans la réponse qu'il me fait, à la haute capacité & à l'expérience duquel on soumet avec justice la décision de tout ce qui peut avoir rapport à la nouvelle découverte su l'Artillerie.

Le système *qui devoit être la base du service de ce corps, dans l'emplacement des batteries, dans les changemens que l'on se proposoit de faire aux armes à feu en général, l'avantage sur tout qu'en devoit retirer l'Infanterie.*

N'a pû être regardé, *comme les tentatives d'un Physicien, qui à l'aide du flambeau de*

la Geométrie & de la saine Physique, tâche de faire des progrès dans la connoissance des effets de la poudre, dans les armes à feu.

Puisque l'Auteur dit positivement, n'avoir admis pour vérités, *que les faits qu'il a constatés par ses propres expériences, & celles de M. le Roy son confrere*, & qu'il préscrit en conséquence les régles que nous devons suivre : *afin que les progrès de l'art ne soient pas retardés; ajoûtant, que malgré toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'ici, il n'a rien trouvé dans les meilleurs traités sur l'Artillerie, d'où il ait pû établir quelque principe.*

Il assûre que ces expériences ont été faites *avec les plus grandes attentions, le plus grand soin & le plus grand appareil.*

N'ignorant pas la peine, les attentions, & le tems que coûtent des nouvelles productions, lorsque les inventeurs les veulent pousser à leur perfection; je me figure aisément quel a dû être le travail de M. le Chevalier d'Arcy, pour les mettre en état d'être rendues publiques.

S'il eût fait ses expériences en grand, elles fussent sorties de ses mains, moins susceptibles de contradiction.

Il imagine que j'étonnerai beaucoup les Geométres, en disant que la résistance que l'air oppose à la poudre enflammée, est la

la principale cause du recul des piéces, tirées à boulet ou sans boulet; je crois au contraire qu'ils seront surpris du peu de part que cet Académicien veut lui attribuer; l'expérience les convaincroit aussi que la différence que le boulet apporte à ce recul n'est pas bien sensible: je n'ai cependant pas prétendu l'empêcher d'y participer; pour en juger, il n'y a qu'à jetter les yeux sur ce que j'ai écrit à ce sujet, inseré dans la deuxiéme partie du Mercure du mois de Juin.

Si l'on avoit une piéce de canon, dont l'ame fût cilindrique, ouverte par les deux bouts, également chargées de métail dans toute sa longueur, que l'on eût introduit une quantité de poudre dans son milieu, avec deux boulets du même poids & de même calibre; je demande (s'il étoit possible de rendre les choses égales des deux côtés) ce qui arriveroit après l'explosion de la poudre, supposant le feu avoir été au centre de la charge? Je pense que les choses étant amenées à ce point d'égalité, il n'y auroit aucun recul, que l'action des deux côtés étant égale à la réaction, l'équilibre ne seroit point rompu, & chaque boulet sortiroit de la piéce avec une force d'impulsion égale, suivant une direction diamétralement opposée, sans que la

piéce reçût de mouvement. Si cela arrivoit comme je n'ai aucun lieu d'en douter, ne seroit-ce pas l'air qui opéreroit cet effet ? Il est facile de conclure, puisque de part & d'autre la même force communiquée & partagée aux deux boulets jusqu'à leur sortie de la piéce, est supposée retenuë par une opposition égale de la part de l'air.

La charge de trois onces & demie de poudre mises dans une piéce de 24 nous ayant été annoncée, comme celle qui devoit procurer au boulet le plus grand effort; j'ai voulu par une pure curiosité (n'imaginant pas en retirer aucun avantage) sçavoir positivement quel en seroit l'effet, afin de communiquer à M. le Chevalier d'Arcy le résultat de ces expériences; il paroît par la réponse qu'il me fait, qu'il les regarde à présent inutiles: pourquoi a-t-il déterminé antérieurement cette charge *comme la plus convenable pour le plus grand effort du boulet, dans une piéce de 24 de 9 pieds 6 pouces de longueur.*

Il laisse à MM. Hales & Robbins, le soin de m'expliquer & de me démontrer ce que c'est que la poudre; je doute qu'ils ayent eu sur la certitude & la constance de ses effets, le même sentiment que cet Académicien; leurs ouvrages (du moins ceux

dont nous avons connoiſſance) ne nous donnent rien de décifif fur cette matiere, ces Auteurs ne trouveroient peut-être pas auſſi facile que le ſuppoſe M. le Chevalier d'Arcy, de me faire voir que le boulet procure un recul à une piece de canon, même dans le vuide, comment concevoir ce recul? Par quelle cauſe ſera-t-il occaſionné, puiſque la réſiſtance de l'air n'y aura aucune part? La culaſſe du canon ne ſert d'appui à l'effort de la poudre enflammée, qu'en vertu de la réſiſtance que l'air lui oppoſe. Si l'intérieur de l'ame de la piéce ainſi que le lieu où elle ſeroit renfermée étoit abſolument dégagé d'air, & le vuide fait auſſi parfaitement qu'il le peut être; M. le Chevalier d'Arcy imaginera-t'il alors, que celui qui ſe trouve dans les interſtices des grains de poudre, & qui n'a pu être ſeparé fera aſſez de reſſort, étant répandu dans le vuide pour procurer ce recul? ſi c'étoit là ſa ſuppoſition, elle ne me paroîtroit pas fondée, puiſque la poudre enflammée produiroit elle-même l'air qui n'auroit pû être ôté des interſtices de ſes grains, & la piece ne ſeroit plus tirée dans le vuide comme il veut le ſuppoſer.

La citation que fait cet Académicien, de ce qu'il a vû dans le troiſiéme volume des Leçons de Phyſique expérimentale de

M. l'Abbé Nolet, n'eſt en aucune façon relative avec celles du même Auteur, que j'ai tirées du premier Volume, page 360, & du deuxiéme, page 221. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir ce que dit ce Phyſicien, aux endroits que je viens d'indiquer; il penſe comme tous ceux qui ont fait quelque expérience ſur la peſanteur de l'air, ſur ſa denſité, &c. que ſi une petite quantité de poudre étoit miſe dans le récipient de la machine pneumatique, & qu'au moyen d'un verre ardent on voulût y mettre le feu, cette poudre ne feroit que fondre & bouillonner, comme je l'ai dit ailleurs, n'y ayant pas aſſez d'air dans les interſtices des grains, pour faire naître la flamme; il ſeroit trop dilaté & rarefié dans le récipient pour produire cet effet, le contraire arriveroit ſi l'on employoit une plus grande quantité de poudre. M. l'Abbé Nolet avertit du danger que pourroient courir ceux qui feroient cette expérience.

Quelque envie que paroiſſe avoir M. le Chevalier d'Arci de ſoutenir ſon ſentiment par l'autorité de cet habile Phyſicien, il ne l'engagera pas à penſer comme lui ſur la certitude des effets de la poudre dans les armes à feu, ſur la longueur, & ſur le recul de ces mêmes armes; on en juge-

ra en lisant ce que l'un & l'autre ont écrit à ce sujet.

Il paroît toujours singulier à cet Académicien, que je regarde les effets de la poudre comme variables, & à cette occasion, il me propose d'*entrer chez un Balancier, de lui demander des balances, & me dit que l'ouvrier m'instruisant qu'elles trébuchent à $\frac{1}{2}$ ou à $\frac{1}{4}$ de grain, c'est là le dégré d'incertitude sur lequel on doit compter.*

Je laisse aux connoisseurs à décider si cette comparaison peut être relative avec la constance des effets de la poudre, qui ne peuvent jamais être exactement les mêmes. Pour peu que l'on entre dans l'examen des trois matieres qui la composent, & que l'on suive leur préparation, on jugera aisément de l'impossibilité de rassembler sous un même point de justesse & de précision, toutes les circonstances qui occasionnent la variation de ses effets : le détail qui en seroit immense est plus particulierement connu des gens du métier, qui à leurs expériences & à une pratique suivie joignent une théorie éclairée.

M. le Chevalier Folard, ce sçavant Militaire dont les ouvrages sur la guerre ont eu l'approbation des plus grands hommes de notre siécle, s'étoit fait une étude particuliere de l'Artillerie ; on verra ce

qu'il dit au sujet de la poudre, deuxiéme Volume, page 381 de son Histoire & de son Commentaire sur Polybe; cet homme célébre n'attribue aucune certitude à ses effets, il prétend avec raison, qu'elle ne peut en avoir de constans.

Je vous prie d'être persuadé, Monsieur, de l'envie que j'aurois de me rendre aux raisons de M. le Chevalier d'Arcy, si je les trouvois assez convaincantes; la plupart de celles que je lui ai opposées dans le cours de notre différend, sont appuyées du sentiment des membres du Corps célébre auquel il est agregé; je me réserve lorsque j'en aurai le loisir à rassembler dans un ouvrage particulier, tout ce qui a été dit de part & d'autre sur ce sujet; & reprenant la chose dès son origine, je releverai plusieurs articles dont je n'ai fait aucune mention, dans ce qui a été inséré dans les Mercures des mois d'Avril & de Juin; *comme les expériences de dix-huit grains de poudre qui dans un canon de six pieds de long, procuroient encore au boulet une augmentation de vitesse à l'extrêmité de la piece.*

Celles du Barometre, *qui situé très-près de la bouche du canon, n'éprouvoit aucune agitation lorsque la piéce tiroit.*

Celles des trainées de poudre, & les autres de même espece, me paroissent ne rien

donner de régulier & de positif, elles sont semblables à une partie de celles de M. du Lacq, qui a fait paroître un Livre sous le titre de *Nouvelle théorie sur le mécanisme de l'Artillerie*. Il est parlé de cet Auteur avec éloge, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1740 page 109 : l'article suivant a été tiré de ces Mémoires.

» Toutes les démonstrations que donne M.
» du Lacq, supposent que la poudre s'en-
» flamme dans le vuide, & par conséquent
» sans éprouver aucune résistance de la part
» de l'air ; il est certain qu'il faudroit en-
» suite joindre à cette premiere théorie cel-
» le des mouvemens faits dans des milieux
» résistans ; & la Géométrie va sans doute
» jusques là, mais il se fait une complica-
» tion qui n'est qu'à l'usage des Sçavans,
» & qui s'éleve trop au-dessus de la prati-
» que de M. du Lacq, qui n'a eu que cette
» pratique en vûe, & a eu l'art d'y amener
» les principaux cas, que l'on a suffisam-
» ment jugés approcher du vrai ; par là il
» a mis nos Artilleurs en état de juger &
» plus & autrement qu'ils n'auroient fait,
» & nous pouvons esperer qu'il nous vien-
» dra de ce côté-là des connoissances dont
» nous aurions été privés.

La supposition de M. du Lacq, sur la poudre enflammée dans le vuide, ne peut

être reçûe, non plus que toutes les conséquences avantageuses que l'on a pensé pouvoir tirer de cette hypothése ; j'ai dit ailleurs d'après les Physiciens qui en ont fait l'expérience, que la flamme ne peut naître, s'entretenir & faire effet que dans un milieu à ressort, & non dans le vuide.

J'hésiterois moins, Monsieur, à écrire sur les effets de la poudre, si je croyois qu'il y eût quelque avantage à retirer de ce travail : il est à croire malgré toutes les expériences, que l'on n'agira que sur des à peu près, ne pensant pas que sur une matiere aussi variable, que la poudre & l'air principal agent de ses effets, *on puisse avoir des principes sûrs & tirer des conclusions certaines.*

La détermination fixe de la loi que suit l'inflammation de la poudre & la certitude précise de ses effets, me paroît être à l'Artillerie, ce qu'est le mouvement perpétuel à la Méchanique, la quadrature du cercle à la Géométrie, & le grand œuvre à la Chimie; ceux qui rechercheroient avec obstination l'une de ces choses, & qui multiplieroient leurs frais dans cette vûe, perdroient comme le dit un Auteur moderne*

* M. l'Abbé Nolet, leçons de Physique Expérimentale 1. volume, page 257. & 258.

leur

leur tems, leur peine, & leur dépense, & n'anonceroient à présent, ni des Géometres sublimes, ni d'habiles Chymistes; il vaut beaucoup mieux marcher sûrement dans le chemin que les anciens nous ont tracé, que de s'exposer à s'égarer, en se frayant des routes nouvelles; à moins de n'être bien assuré de lever facilement les obstacles qui peuvent s'y rencontrer.

Quelque solides que soient les raisons que j'ai opposées au nouveau systême de M. le Chevalier d'Arcy, je n'ai rien dit qui ne soit connu des Physiciens, des Géométres & de ceux qui ont quelque connoissance de notre métier; si malgré cela je ne me suis pas rendu aussi intelligible que je l'aurois désiré, ce n'est qu'à la foiblesse & au peu de clarté de mes explications que je dois l'attribuer, puisqu'il a bien voulu *les lire & les relire avec attention.* Elles ont paru à des Physiciens & à d'autres, conséquentes des vrais principes démontrés par l'expérience: ils sont en même tems convenus, que celles de cet Académicien étoient trop au-dessus de leur portée pour les pouvoir comprendre; leur aveu sur cela, fait avec sincérité, n'a pû que m'être agreable, ayant eu le même sort.

Je ne desobligerai point cet Académi-

cien, en lui disant, qu'avant qu'il eût acquis la supériorité des connoissances qu'on lui attribue, il auroit été flatté sur des matieres aussi susceptibles de profondes réflexions de théorie, de pratique, & d'expérience, d'avoir le suffrage de deux Physiciens, entr'autres ausquels j'ai communiqué ses écrits & mes réponses; ils sont trop connus dans le monde sçavant, par leurs ouvrages, pour que leur approbation n'ait pas beaucoup de poids : ils se sont réunis à dire que les faits, même de théorie devoient être démontrés par des principes, & que ceux de Physique & de Dynamique, sur lesquels M. le Chevalier d'Arcy prétend s'être appuyé, ne sont pas assez expliqués & dévelopés pour pouvoir être entendus.

Quelque peine qu'il m'assure en plusieurs endroits de ses écrits, *avoir eu de se former une idée nette, des objections contenues dans mes observations & dans mon mémoire, ne pouvant bien démêler sur quoi elles rouloient*; je m'apperçois cependant depuis qu'il en a connoissance, qu'il passe sous silence plusieurs propositions qu'il avoit annoncées comme certaines; démontrées & prouvées par ses propres expériences & celles de M. le Roi son confrere.

Il ne répond point aux deffauts que

l'attribue à la machine inventée par M. Robbins, pour juger des effets de la poudre, dans les piéces de canon tirées à boulet; il donnoit aux expériences faites avec cette machine, la préference sur celles des portées, quelque attention & quelque précision que l'on observât à ces dernieres.

Il rejette sur la société Royale de Londres, le sentiment qu'il avoit eu en premier lieu, sur la différence que donne aux portées des boulets, celle des différentes températures. Il jugeoit qu'elle devoit être peu de chose, & que si elle existoit, c'étoit pour procurer aux portées moins d'étendue, dans les tems bas, pluvieux & humides, qu'à l'ardeur du soleil, & en plein midi; les expériences du contraire lui ayant été communiquées, y il répond par une note à la fin de son dernier Mémoire, en renvoyant à l'original Anglois, disant *que c'est toujours le comité qui parle & non lui, comme on pourroit le croire, les expériences citées étant confondues avec le texte.*

J'ai négligé à l'occasion des expériences que j'ai rapportées, d'ajoûter page 19, ligne 23, après ces mots (même globe) ceux-ci (même espéce de poudre) Je n'ai pas imaginé que M. le Chevalier d'Arcy qui réleve cette négligence de ma part, le

persuadâtque l'on fît ces sortes d'épreuves avec de la poudre, autre que celle qu'il appelle ainsi que nous, poudre de guerre.

Il s'étoit expliqué bien nettement sur la facilité qu'il auroit, de faire voir que les chambres de différentes figures pratiquées au fond de l'ame des piéces, ne procuroient aucune différence aux portées des boulets; il n'oppose rien actuellement aux raisons que je lui ai données pour lui prouver mon sentiment contraire au sien sur cet article, ce qui semble être de sa part un aveu tacite de la solidité de ce que j'ai avancé, appuyé sur les expériences de ceux qui comme moi, ont fait exécuter des piéces de canon à chambre de différente figure.

J'aurois été flatté de la peine qu'il auroit bien voulu prendre de me démontrer par quel principe & par quelle expérience il est parvenu à se persuader qu'une piéce ordinaire de 24 dont la longueur, depuis le fond de l'ame jusqu'à la bouche, est de neuf pieds six pouces, devoit pour procurer à son boulet le plus grand effet, être chargée depuis 32 jusqu'à 46 livres de poudre, charges contenues, l'une au tiers & l'autre à la moitié de la piéce, *en comptant de la culasse*, termes qu'il déter-

mine ; au lieu que la charge que nous croyons être la plus convenable, & dont nous nous servons pour le plus grand effet, n'est que de huit à neuf livres. Je lui ai observé à l'occasion de ces charges, qu'il me paroissoit extraordinaire qu'il regardât quatorze livres de poudre, difference de 32 à 46 comme si insensible, qu'elle ne dût point entrer en considération, & qu'*il s'appuyât du sentiment de ces Géometres qu'il dit regarder & appeller une question de cette nature*, de maximis & minimis, *ou lorsque les differences deviennent si petites qu'elles sont insensibles, on ne peut déterminer que les deux termes entre lesquels ce point est renfermé.*

Je lui ai marqué mon étonnement sur le peu d'attention qu'il faisoit à ces 14 livres de poudre qui sont presque le double de la charge usitée pour les piéces de 24. Il néglige de répondre à cet article, & aux objections que je lui ai faites sur la longueur la plus *avantageuse d'une piéce de ce calibre qu'il fixe lorsqu'elle est chargée de huit livres de poudre à* 800 *pieds réduits à* 340 *par des considérations que l'expérience lui a fait remarquer.* Mes Observations sur les frottemens & les chocs du boulet contre les parois de l'intérieur de l'ame d'une piéce de cette étendue, celles sur la

perte de la flamme, &c. méritoient quelque explication, *de même que la raison de la diminution de la charge réduite à trois onces & demie pour procurer au boulet le plus grand effort, dans une piéce de 24 de 9 pieds 6 pouces de longueur.*

Auroit-il eu quelque peine à réunir ces trois Propositions, qui me paroissent se contredire, comme je l'ai déja fait observer ? Malgré la crainte que j'ai de trop fréquentes répétitions, je ne puis me dispenser de les remettre ici sous les yeux telles que l'Auteur les a avancées.

1°. *Pour qu'une piéce de 24 chargée à l'ordinaire de 8 livres de poudre, fût de la longueur la plus avantageuse, il faudroit qu'elle eût 800 pieds de long, réduits à 340 par des considérations que l'expérience a fait reconnoître.*

2°. *La charge la plus avantageuse d'un canon se trouve toujours entre le tiers & la moitié de sa longueur en partant de la culasse à peu près comme la théorie le détermine.* Ces charges au tiers & à la moitié sont de 32 & de 46, &c.

3°. *La charge qui communiqueroit tout son effort au boulet, dans une piéce de 24 de 9 pieds 6 pouces, se trouveroit en disant comme 340 pieds est à huit livres, ainsi 9 pieds 6 pouces est à la charge cherchée, qui seroit de trois onces & demie à peu près.*

Je suis peut-être dans l'erreur, mais il m'a toujours paru que ces trois Propositions qui devoient tendre au même but, c'est-à-dire au plus grand effet du boulet, ne pouvoient se concilier, & qu'elles se détruisoient mutuellement ; supposeroit-il que le boulet, dans une piéce de 24 chargée de huit livres de poudre, ayant 340 pieds de longueur, arrivé à ce terme ne recevroit plus d'impression de la poudre enflammée, & qu'alors sa vîtesse seroit annéantie ? Si c'étoit là son sentiment, il approcheroit beaucoup du mien ; on se persuade aisément, quoiqu'on n'en puisse juger que par conjecture, que tous les obstacles dont j'ai fait mention retarderoient beaucoup cette vîtesse ; mais pour peu que l'on y réflechisse, on voit aussi que ce ne peut être la supposition de l'Auteur ; car quel seroit l'avantage & l'utilité de sçavoir qu'un boulet chassé par une charge de huit livres, n'aura plus de vîtesse lorsqu'il aura parcouru 340 pieds dans une piéce impraticable : d'ailleurs par où a-t-il pu découvrir & fixer décisivement ce terme ? Est-ce en partant des expériences faites *sur un canon de deux pieds de long ?* Aura-t-il employé pour assurer le succès de ses épreuves la proportion dont je vais faire mention ? Il ne faut

pas être habile Physicien pour sçavoir qu'une charge de poudre mise dans une piéce de canon n'est pas employée en totalité sur le corps qu'elle a à chasser; dès les premiers instans de l'inflammation, il se fait une perte qu'il n'est pas facile d'estimer, on s'est assuré seulement que la charge de huit à neuf livres dans une piéce de 24, étoit celle de toutes à laquelle il restoit assez de force pour procurer au boulet la plus forte impulsion.

J'avois esperé que M. le Chevalier d'Arcy voudroit bien me démontrer la certitude de l'application qu'il fait de la Régle de Trois pour déterminer la loi que suit l'inflammation de la poudre, & pour fixer la charge des piéces relativement à leur longueur; je croirai jusqu'à ce qu'il ait bien voulu me prouver le contraire, que cette Régle si connue & si usitée, ne peut avoir lieu que pour les choses d'une espece connue, fixée & déterminée. Les effets de la poudre deviendroient par ce moyen bien faciles à expliquer; car en suivant cet Auteur, si une piéce chargée de deux livres de poudre portoit son boulet à 400 toises, elle devroit le porter à 800 lorsqu'elle seroit chargée de quatre livres. Etant pleinement per-

ſuadé du contraire, & que les portées ne ſont pas proportionelles aux charges. Il ne m'eſt pas venu en idée de faire de pareilles expériences ; ſi je les faiſois & que le réſultat, comme j'en ſuis très-convaincu, ne fût pas conforme à ce que M. le Chevalier d'Arcy a avancé, il pourroit, ſi je les lui communiquois, les regarder auſſi inutiles que celles des trois onces & demie de poudre dans une piéce de 24, charge qu'il avoit eſtimée devoir procurer au boulet le plus grand effort ; & comme la portée moyenne de pluſieurs coups tirés à cette charge n'a été que 16 toiſes, ſans recul ni ébranlement à l'affut, au lieu d'environ 2300 ou 400 toiſes que donne la charge de huit livres, lorſque la piéce eſt pointée à 45 dégrés, M. le Chevalier d'Arcy ayant eu connoiſſance de ces expériences a jugé qu'elles étoient inutiles, & que j'aurois pu me diſpenſer de les faire ; je n'ai cependant exécuté que ce qu'il a preſcrit.

Il dit avoir découvert par la lecture qu'il a faite de mes Obſervations, que ſelon moi, *la piéce de 24 ne devroit avoir théoriquement que 25 pouces de longueur, & dans la pratique un peu moins*. Je l'ai prié inſtament de vouloir me retracer la voie & les principes qui m'ont fait illuſion,

& qui m'ont conduit à une erreur aussi grossiére que celle de me faire conclure contre mon propre sentiment, ayant toujours regardé la longueur de 9 pieds 6 pouces pour la piéce de 24, comme la plus convenable à la charge de huit à neuf livres de poudre. Les explications que j'ai données sur l'inflammation de la poudre dans l'ame d'une piéce de canon, dans le cours de mon Mémoire inseré dans le Mercure de Juin, sont bien opposées à la conclusion qu'il m'attribue; si j'avois eu dessein d'établir une proposition aussi singuliere, j'aurois été certainement aussi embarrassé d'en démontrer la vérité, *que le sera cet Académicien à prouver qu'une piéce de 24 chargée de huit livres de poudre doit avoir pour sa longueur la plus avantageuse*, 800 *pieds réduits à* 340.

Par le détail où il étoit entré dans la réponse qu'il a faite à mes premieres Observations, je présumois qu'il voudroit bien éclaircir les doutes dont je lui ai fait part: son intention en écrivant a été d'instruire & de donner des principes plus certains & plus utiles à l'Artillerie, que ceux que l'on a suivis jusqu'ici. Pourquoi s'en tenir là, & taire des éclaicissemens qui peuvent être aussi avantageux pour le Service du Roi? . . . .

Nous ne pouvons pas nous flatter d'a-

voir poussé les connoissances sur notre métier au dégré de perfection où les pourront pousser ceux qui joindront leurs tentatives à celles qui ont été faites. Ils ajoutent de leur propre fond aux lumiéres de ceux qui les ont précédés, ce zéle & cette émulation d'enchérir sur les découvertes, ne peuvent que contribuer à la perfection des Arts.

Je pense au surplus, Monsieur, comme le Public, sur les connoissances de M. le Chevalier d'Arcy. On peut voir ce qui est dit de lui dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1742, au sujet des Courbes d'égale pression dans un milieu résistant. Les autres Ouvrages qu'il a donnés sur des Matiéres sublimes sont plus que suffisans pour lui mériter les suffrages que lui a accordé sa Compagnie dès ses premieres productions; mais il me permettra de lui observer, qu'il faut beaucoup de pratique pour asséoir solidement la Théorie dont notre Art est susceptible; les vues supérieures & peu communes de cet Académicien, lui feront peut-être découvrir des faits & des vérités que nous n'appercevons qu'imparfaitement; il doit moins appréhender qu'un autre de s'égarer dans des recherches aussi intimement unies à la

Physique. Quelque fruit que l'on doive espérer de retirer de ses lumiéres & de son travail, nos erreurs mériteroient toujours de l'indulgence, les anciens & les modernes n'ayant pas été plus loin.

J'ai l'honneur, &c.

A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Quand la Parque cruelle aux mortels ordinaires,
Cherche à faire sentir la rigueur de sa loi,
Parmi leurs familles vulgaires
Elle peut, tout au plus, répandre de l'effroi;
Mais lorsqu'elle prétend exercer sa furie
Contre un Prince par tout aimé;
D'une pareille barrarie
Le monde entier est allarmé.
Sur le Fils de LOUIS, sur l'espoir de la France,
La perfide adressoit ses coups;
Mais le Ciel indigné d'une telle insolence,
Daigne, en le conservant, s'intéresser pour nous.
Cependant, contre lui, pouvoit-elle rien faire?

Il faut, & ce n'est pas une petite affaire,
Qu'il ait eu tout le tems d'imiter les vertus
D'un Pere que l'on place au-dessus de Titus;
Il faut, suivant la destinée,
Que par cet auguste DAUPHIN,
Auparavant nous soit donnée
Une Postérité qui n'aura point de fin.

Par sa très-humble, très-soumise & très-obéïssante servante

CURE'-BOURETE.

SECONDE LETTRE

D'un Prussien à M. l'Abbé Raynal, sur la Litterature Allemande.

LE monde est rempli, Monsieur, d'évenemens extraordinaires qui n'ont aucune liaison avec les causes dont ils dépendent : & sans en chercher des exemples fort éloignés, nous n'avons qu'à faire attention au rétablissement des Lettres : il a fallu que les Turcs vinssent prendre *Constantinople*, & ruiner ces superbes Contrées des Grecs, pour qu'elles se rétablissent dans le reste de l'*Europe*, & que l'on secouât tout-à-fait les préjugés de la superstition, si contraires à l'accroissement des Sciences & au bonheur des hommes. C'est aux Grecs, c'est à ces illustres réfugiés que nous devons cet heureux changement. L'ambition & la barbarie des Turcs sauva le genre humain, & fit plus de bien que n'en feront jamais les Conquêtes de nos Souverains. *Petrarche*, il est vrai, avoit précédé cet évenement mémorable, mais il étoit presque seul, & sans ces réfugiés peut être n'y auroit-il jamais eu personne qui eût

ſuivi ſes traces. Quel changement ne ſe fit-il pas alors? On vit de toutes parts le goût des Lettres revenir dans l'Europe, les Sçavans travailler avec ardeur; & qui plus eſt de généreux protecteurs deſcendre de leur Trône pour venir au ſecours de ceux qui s'appliquoient à l'étude, les encourager, & flatter l'émulation des gens éclairés, par la bienveillance qu'ils leur accordoient.

Tels furent alors *Laurent de Medecis*, pere de *Leon X*, *Nicolas V*, *Alphonſe*, Roi de *Naples*, & *Mathieu Corvin* Roi d'*Hongrie*: ces Princes mirent une grande partie de leur gloire à proteger les gens de Lettres. *Laurent de Medecis* ſurtout leur fit beaucoup de bien; il converſoit ſouvent avec eux, & ſe faiſoit un plaiſir de leur entendre lire les ouvrages des anciens, & de juger de ces précieux reſtes de l'antiquité, d'après les lumieres que ces Sçavans lui donnoient. *Nicolas* (*a*) eſt plus connu par ſon ſçavoir & ſon amour

(*a*) *Platina* rapporte que l'on mit dans l'épitaphe de ce Pape ces mots: *Excoluit doctos Doctior ipſe viros. Jovianus Pontanus* qui vêcut dans le même ſiécle, nous apprend que ſon Succeſſeur *Calixte*, fit peu de cas de cette Bibliothéque, qui déperit ſous ſon Pontificat. (L. *de liberalitate* c. 29. ; L. S. *de obedientia* c. 6). *George Dominic*

pour les Sciences que par sa triple couronne : c'est à ses soins que l'on doit la fameuse Bibliothéque du Vatican, dont il jetta les premiers fondemens. *Mathieu Corvin* assembla celle de *Bude*, ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il vivoit fort éloigné de gens qui auroient pu lui inspirer ce goût des Lettres, si nécessaire aux Princes pour les porter à favoriser ceux qui parcourent une carriere aussi pénible que celle des Sciences.

Mais ce n'est pas là le seul avantage qu'elles eurent dans le courant de ce siécle; il y en a encore de bien considérables. Le premier, Monsieur, & dont je vous parlerai dans la suite, c'est l'Imprimerie : le second, & qui regarde l'Allemagne en particulier, c'est que l'étude cessa d'être uniquement l'occupation des Moines; les Laïques crurent enfin que cultiver sa raison étoit l'ouvrage de tous les hommes, & que les privileges attachés à l'état Ecclesiastique ne sçauroient s'étendre jusqu'à les exclure

que a donné en 1740 une Dissertation, qu'on estime beaucoup, & qui a pour titre : *De Nicolai Verga litteras & litteratos patrocinio*. Elle est imprimée à *Rome*. Voyez aussi le Discours d'*Æneas Sylvius* sur *la mort d'Eugene* IV & *l'election de Nicolas* V, dans les *Miscellanea de Baluze*. Tom. VII. p. 526.

d'un travail aussi utile que digne d'une ame raisonnable : partant de ce principe, ils se mirent en état de l'exécuter : l'étude devenue ainsi plus générale, eut des succès plus heureux ; les Moines se l'approprioient pour la laisser croupir, & c'est aux Laïques que l'on doit les efforts que l'esprit humain fit pour sortir de l'ignorance dans laquelle il étoit depuis si longtems. Enfin le troisiéme avantage de ce siécle, & qui regarde plus particulierement les Italiens, c'est cet esprit de liberté qui commença à se répandre parmi les Sçavans. On tenta à la fin de ce siécle de penser un peu soi-même, & de ne plus suivre avec le même aveuglement les décisions surannées de ses Peres. On crut que la raison ne devoit être assujettie qu'à elle-même ; & c'est le premier pas que l'on fit pour passer de la superstition, & de l'école à une idée plus saine & plus juste de la Religion & de la Philosophie. Cette liberté, il est vrai, ne fut pas d'abord mise en usage d'une maniere bien sensible, mais c'étoit toujours beaucoup de penser qu'il falloit le faire : aussi vit-on dans la suite qu'il ne pouvoit y avoir rien de plus propre au bonheur des hommes, & à l'accroissement de leurs connoissances, que les effets que produit cette opinion. Heu-

teux si cette liberté regnoit par tout avec discernement, & qu'on ne fût pas, dans bien des pays, esclave des préjugés & de l'erreur !

Le nombre des Sçavans augmenta considerablement. *Jovianus Pontanus* nous rapporte au même endroit que je viens de citer, que la Philosophie fleurissoit en France, que l'on y comptoit plus de dix mille personnes qui s'attachoient avec succès à l'étude ; qu'en *Espagne*, & sur tout en Italie, ce goût étoit généralement répandu. Aussi vit-on alors parmi les Grecs, refugiés en Italie, un *Chrysoloras*, un *Bessarion*, un *Theodore de Gaze*, un *Jean* & un *Constantin Lascaris* : parmi les Italiens un *Jovianus Pontanus*, un *Aretin*, un *Poggius*, un *Laurent Valla*, un *Platina*, un *Antoine Bonfini*, un *Ambroise Calepin*, un *Alexander* (*b*), un *Jean Pic de la Mirandole*, un *François* & un *Hermolaüs Barbarus*, un *Ange Politien*, un *Paul Venete*, que quelques-uns ont appellé le *Monarque* (*c*) *des Philosophes & des Theologiens*, un *Mathieu Palmire*, que *Tritheme* (*d*) dit avoir été brûlé à

(*b*) Alexander ab Alexandro.

(*c*) Voyez *Estius* dans son *Encomiasticum Augustinianum*, p. 554.

(*d*) Je ne sçaurois ajouter foi au témoignage de *Tritheme* : Il n'y a aucun Auteur contemporain qui rapporte ce fait. Voyez les Reflexions d'*Oudinus*, dans le III. Tom. de son *Comment. sur les Ecrivains Ecclesiastiques*, p. 2397.

cause de l'Arianisme, un *Baptiste Guarini*, un *Æneas Sylvius*, qui parvint à être Pape, &c. Parmi les François, un *Guillaume Chartier*, qu'on appelle communément *Gerson*, un *Pierre d'Ailly*, un *François Villon*, une *Gabrielle de Bourbon*, un *George Chatelain*, surnommé l'*Aventurier*, un *Guillaume-Alexis*, surnommé le *Moine de Lir*, un *Guillaume* & un *Jean Bude*, un *Pierre d'Esray*, un *le Boutelier*, &c. Parmi les Espagnols, un *Paul de Burge*, qui étant né Juif se convertit, & devint un très-grand Théologien ; il est fort connu par son *Scrutinium Sacræ Scripturæ*; un *Nicolas de Clemange*, &c. J'entrerois dans des détails trop longs, si je voulois rapporter tous les noms de ceux qui s'appliquerent alors à l'étude, & qui ne le firent pas sans succès. On me reprochera peut-être de nommer des Auteurs que personne ne lit aujourd'hui & dont on ignore même le nom; mais quand j'avouerois qu'on a raison de ne pas rechercher leurs ouvrages, s'ensuivroit-il de là qu'on ne doive pas leur rendre la justice qui leur est due? On en sçait peut-être plus qu'eux aujourd'hui, mais qui sçait si on le sçauroit sans eux? Un peu plus de solide dans les gens de Lettres, un peu plus de bonne foi dans bien des Auteurs rendroit à ces Sçavans & à ces Ecrivains la gloire, dont

ce siécle peut-être trop sûpeficiel, semble vouloir les priver.

Il y a pourtant une chose, qu'on pourroit leur reprocher presqu'à tous ; c'est qu'ils s'appliquerent trop aux Langues, à l'Histoire, aux Antiquités & à la Critique ; & qu'ils négligerent trop la Theologie & la Philosophie ; mais ne les jugeons pas à la rigueur & faisons attention aux circonstances dans lesquelles ils se trouvoient. On n'avoit cultivé jusqu'alors, que la Theologie & la Philosophie, & l'ignorance des langues les ayant empêché de lire les Anciens, & de se former dans la lecture de ces modeles, ils s'abandonnerent à tout ce que les Sciences avoient de plus rebutant & de plus inutile. La Theologie fut chargée d'opinions ridicules, de questions vaines ; la Philosophie de subtilités. Les choses étant dans cet état, il falloit commencer par se former le goût, en lisant les originaux ; & pour cela il falloit posséder des langues qu'on ignoroit : on reconnut que la Philosophie étoit entortillée, & que la Theologie se ressentoit des réflexions des mauvais Casuistes. Comment parvenir à un tel changement sans avoir de bons guides ? & où les trouver si ce n'est parmi les Anciens ? D'ailleurs on voyoit bien que si l'on vouloit introduire tout d'un coup de nouvel-

les idées, examiner les anciennes, les peser, & ramener tout aux regles du bon sens, on ne feroit qu'irriter les esprits des Moines & de l'Ecole. La nouveauté trouve trop d'ennemis, & ils étoient alors à craindre : le parti le plus sûr étoit d'oublier toutes ces idées favorites des Sçavans des siécles d'ignorance, & d'abandonner ces Sciences ; on coupoit ainsi court à tous les obstacles, & on frayoit à ses neveux un chemin pour parvenir à la vérité. C'étoit déja beaucoup que de reconoître le faux & le foible de tout ce qu'on avoit débité jusques alors. L'étude des Langues, de l'Histoire, des Antiquités & de la Critique étoit nécessaire ; de plus ces connoissances faisoient naître plus facilement à bien des gens le désir de se consacrer tout entiers aux Muses, & on les mettoit en état de juger eux-mêmes de ce qu'il falloit faire, & comment il falloit penser. On ne pouvoit rien imaginer de mieux, & il n'y avoit rien à dire, si l'on avoit seulement moins fait de cas des langues : le Latin sur-tout occupa trop les Sçavans, on ne vouloit écrire & parler, que comme les Auteurs du siécle d'Auguste, & l'on s'imaginoit sçavoir beaucoup, losqu'on se voyoit en état de composer un discours Latin, dans lequel il n'entroit

aucun mot, qui ne fût dans *Ciceron*, ou dans quelqu'autre Auteur de ce tems. *Laurent Valla* nous montre dans son discours préliminaire, mis à la tête de son Traité sur les *élégances de la Langue Latine*, combien on estimoit cette Langue, qui passa tout-à-coup de la Barbarie, à une élégance trop recherchée.

En Allemagne on s'en servit long-tems, & même par tout. On avoit tenté sous le regne de *Charlemagne* d'introduire la langue Allemande dans les affaires publiques, mais vainement : ce ne fut que sous celui de *Frideric* II, que l'on parvint à écarter tous les obstacles qui s'y opposoient. Les Moines étoient les seuls qui entendoient ce latin barbare, & par conséquent ils étoient seuls capables de présider aux affaires, d'entrer dans le Conseil des Empereurs & des Princes ; de dresser des Edits, de les expliquer ; d'entendre & de restraindre les privileges selon qu'il leur plaisoit d'expliquer le sens & les mots de ces piéces inintelligibles à tous les Laïques. Ce malheureux inconvénient les mettoit à même de s'enrichir, & de s'arroger une espéce d'autorité dont ils ne manquerent pas d'être fort jaloux : aussi s'opposérent-ils vivement au dessein salutaire, qu'on avoit de se servir à l'avenir de la langue

Allemande, dans tout ce qui regarderoit les affaires de l'Etat : ils tâcherent de faire naître mille difficultés sur le choix des caracteres Allemands. Que pouvoit-il y avoir de plus triste pour les lettres, que cette dangereuse conduite des Moines, qui travailloient par toutes sortes de motifs bas & rampans à éloigner tous les Laïques de l'étude des Sciences & de la connoissance des affaires de l'Etat ? & que ceux-ci étoient à plaindre de ne pouvoir pas lire les édits, les priviléges, les traités qu'on faisoit alors ! Ce siécle mit fin au premier mal, & le second disparut au milieu du XIII. siécle; dans celui-ci, on les mit en état de s'instruire de ce qui se faisoit dans leur pays, & dans celui-là, on leur donna les moyens & la liberté de s'éclairer.

Le sçavant *Conring* (*a*) prétend que ce fut sous le regne de *Frederic* II. que l'on vit la premiere constitution publique en Allemand. *Rudolphe* alla plus loin, il ordonna que tous les édits, les privileges, &c.

(*a*) Dans son Traité de *l'Origine du Droit Germain*. c. 27. La Litterature, & sur tout la Litterature Allemande, a de très-grandes obligations à ce Sçavant. Son génie & son sçavoir, le font généralement estimer, & lui ont attiré durant sa vie la réputation d'homme unique dans son genre.

seroient désormais dans la même langue ; alléguant pour raison que tous les Laïques, sans en excepter les personnes du premier rang, n'entendoient pas le latin. Il y en a qui prétendent que cet Empereur se détermina à établir cette loi aussi sage qu'utile & nécessaire, par la peine qu'il eut un jour à se voir haranguer (par un Envoyé Bohêmien), en Latin qu'il n'entendoit pas. On pardonneroit encore ce procédé extraordinaire aux Moines, s'ils avoient du moins cultivé avec soin les Sciences & les Belles-Lettres, qu'ils ne s'approprioient que pour les laisser dépérir. Ils parloient, ils écrivoient & pensoient la plupart si mal, qu'on a de la peine à les entendre, encore plus à les lire. On leur reproche même avec raison, d'avoir été dans la plus crasse ignorance au sujet de l'Ortographe, & du vrai sens des mots Latins ; les méchantes copies des Ouvrages des Anciens le prouvent suffisamment. C'est à leur négligence & à leur peu de lumiere, que l'on peut attribuer ce nombre infini de fautes, qui défigurent les meilleurs Auteurs Latins, & qui exercent depuis le rétablissement des Lettres, la sagacité de nos habiles Critiques, souvent plus érudits que sensés. On s'apperçut dans la suite de cette négligence ;

te, & l'on crut y remedier en partie par les imprécations que l'on mettoit à la tête des manuscrits, contre ceux qui les copieroient mal, & qu'on trouve encore aujourd'hui.

Le Latin des Moines étoit un langage si babare, que je ne fais pas difficulté d'avancer, que l'on peut regarder comme un grand bien pour les Lettres, cette sage constitution de *Rodolphe :* il est bien plus difficile d'apprendre à bien écrire & à écrire purement, lorsqu'on est accoutumé à le faire mal, que lorsqu'on ignore tout-à-fait la langue. On affectionne trop ce qu'on posséde & la nouveauté déplaît toujours : elle déplut aux Moines Allemands par plus d'une raison, & on les vit s'opiniâtrer à conserver leur langage ; & qui plus est à le mêler indifféremment avec l'Allemand. Fâchés de voir désormais des Edits, des Traités, des monumens publics en Allemand, ils tâcherent de fourer par tout quelques mots de leur latin inintelligible : ils s'aviserent d'un mêlange burlesque, qu'on a reproché dans la suite avec raison aux Italiens : ingénieux à perpétuer le triste souvenir de l'ignorance des siécles passés, ils eurent la manie de composer même des piéces, que la postérité ne pourroit jamais

attribuer qu'à des gens ignorans & sans goût. (*a*)

Au reste, on négligea assez dans le quinziéme siécle les deux langues, il faut pourtant en excepter quelques grands hommes, dont je vous parlerai, Monsieur, dans d'autres Lettres. L'étude de la Theologie & de la Philosophie, fut sinon entierement négligée, comme dans le reste de l'Europe, du moins très-mal traitée. On auroit mieux fait d'imiter la plupart des Italiens, des Grecs, & des François; mais on s'avisa en Allemagne de lire beaucoup *Aristote*, & de joindre les subtilités de ce Philosophe aux mysteres les plus cachés de la Religion. On n'entendoit alors dans les Ecoles, que disserter sur les *aptitudinabilités*, *susceptibilités*, *d'habilités*, *hominéités*, *feminéités*, &c. On avoit l'esprit de chercher à sçavoir quelle étoit la grandeur du tonneau de Diogene; quel pied Enée mit le premier en Italie; si ce n'étoit pas pour éviter la difficulté qu'il y avoit à s'asseoir avec une queue, que la nature en a refusé aux hommes; si *Lazare* avoit cas-

(*a*) Qu'on en juge par cet échantillon. L'Epitaphe dressée à *Frederic le vigoureux*, Landgrave de Hesse est conçue en ces termes: *Hye lyt ein Furste Loibelich* (Cy gît un Prince digne d'éloges.) *Quem vulgus flebile plangit*, &c.

té son testamment après sa résurrection miraculeuse; s'il falloit excommunier une souri qui auroit rongé le pain beni, &c; en un mot, la plupart des gens de Lettres, étoient des hommes sans art, sans sçavoir, remplis de préjugés, fanatiques, & pleins d'eux-mêmes: la plus grande partie des Moines soupçonnoit un homme de mauvaise vie, dès qu'il sçavoit le Grec, & d'heresie lorsqu'il sçavoit l'Hebreu (*a*). Cependant on avoit le front de se donner les titres pompeux de *Docteur irréfragable, admirable, subtilissime.*

Si l'amour de la vérité m'a obligé à avouer tout ce que je viens d'avancer, je ne puis pourtant pas m'empêcher de m'arrêter ici, pour deffendre les Allemands, contre les imputations de quelques étrangers. On peut regarder le célébre (*Jean-Antoine*) *Campano*, Evêque d'*Abruzze*, comme l'Auteur de toutes ces faussetés: il fut envoyé par le Pape *Paule III.* à la Diete de *Ratisbonne* à la suite du Nonce, sous le regne de l'Empereur *Frederic III.* (*b*) Il

(*a*) Voyez *Jean Fecht*, dans sa Dissertation mise à la tête de la vie de *Jean Reuchlen* écrite par *Henri Mai.*

(*b*) Voyez le beau Discours du célebre *Menck* sur la haine que *Campano* portoit aux Allemands; il se trouve à la tête des Lettres de cet Italien, édit. 1707.

y connut quelques Allemands, & jugea par eux de toute la Nation, sans en excepter personne : non content de dire ce que j'ai avoué avec toute la franchise qu'on peut exiger de moi, il n'y a pas de mal qu'il n'ait dit des talens & du génie des Allemands. Ses Lettres sont remplies d'injures (*a*), & je doute, sans en excepter même un *Dolet*, un *Bouhours*, un *Peraut*, qu'il y ait jamais eu quelqu'un qui ait osé pousser la partialité aussi loin que lui. J'avoue avec *Æneas Sylvius*, que les Allemands en général ignoroient alors la bonne Poësie ; quoiqu'on puisse avec raison placer dans ce siécle l'époque heureuse, où ils commencerent à goûter la vraie poësie Latine ; qu'ils négligeoient l'éloquence, qu'ils ne s'occupoient pour la plupart que de la Dialectique, qu'ils faisoient peu de cas des Mathématiques, qu'ils préferoient des questions vaines & inutiles, à une recherche serieuse & exacte de la vérité; mais je nierai toujours, qu'il n'y eût pas dans ce siécle des grands hommes exempts de ces reproches. On voit trop bien que c'est la passion qui fait parler *Campano* : pourquoi

(*a*) *Nihil tam fœtidum quam Germania, adspectu omnia injucunda, tactu refuga, olfactu graviora*, dit-il, dans sa 46 Lettre du VI. L. Voyez encore les Lettres 54. 2. 18. 44.

n'aquiesçoit-il pas au jugement du célébre *Bessarion*, dont il faisoit tant de cas (*a*)? Ce Cardinal pensoit bien autrement, il rendoit justice au mérite de plusieurs Allemands, comme on le voit par la conduite qu'il tint, étant à *Vienne*, avec l'illustre *Purbach* & ensuite avec *Muller* de *Kœnigsberg*, qui suivit *Bessarion* en Italie. Celui-ci s'y trouva en 1462, & *Campano* n'étant parti pour *Ratisbonne* qu'en 1471, il faut de toute nécessité, qu'il ait entendu parler de ce grand homme, qui y fit tant de bruit, aussi-bien que de *Nicolas Cusanus* dont la réputation s'étendit par-tout. Mais il y a encore quelque chose de plus, pour faire voir toute la mauvaise foi de notre Evêque Italien, c'est que l'on peut prouver par le témoignage d'un nombre infini d'Auteurs (*b*), ce que *Campano* ne devoit pas ignorer, que l'Allemagne fournit à l'Italie dans ce même siécle, outre quelques Mathématiciens, plusieurs grands Architectes, plusieurs Peintres, des Sculpteurs, & différens Artistes: preuves que les Allemands ne manquoient pas de génie, & que si dans beaucoup d'endroits

(*a*) Voyez ce qu'il en dit lui-même dans sa 19[e] & 72[e] Lettre du V I. L.

(*b*) Voyez *Jovii Elogia virorum Doctorum*, p. 279.

on ne cultivoit guères les Sciences & les Arts, du moins on voyoit dans plusieurs autres des gens d'un esprit peu commun, d'un sçavoir très-solide, & d'ingénieux Artistes.

L'Italie fut, il est vrai, le théâtre des grands hommes, mais elle les devoit en partie à des Pays étrangers. Il y avoit des Grecs, des Allemands, des François, des Espagnols, &c. les uns attiroient les autres, & quoiqu'on pût la regarder alors comme le centre de la République des Lettres, & le lieu que les Muses avoient choisi pour y résider plus particulierement, on ne peut cependant, sans faire tort à tous les pays du monde, aller jusqu'à croire que les Italiens étoient les seuls, qui s'appliquoient avec succès à l'étude.

Et que ne doit-on pas aux Allemands, si l'on fait attention à la découverte de l'Imprimerie, sans laquelle nous en serions peut-être là où l'on s'est vû dans les siécles les plus barbares. C'est, Monsieur, de cette invention, & de l'état des Académies d'Allemagne, que je compte vous entretenir dans une autre Lettre. Celle-ci n'est déja que trop longue, il faut pourtant encore ajoûter un mot sur le Livre, dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma premiere.

Cet Ouvrage répond entierement à la juste idée que le Puplic a conçûe des talens de l'Auteur : je l'ai lû avec beaucoup de plaisir, & y ai admiré cet amour pour la verité, qui l'a porté à ne pas juger toujours conformément à la voix & aux préjugés du Public. Le principal but de l'Auteur a été de faire connoître les progrès des Allemands dans l'éloquence & dans la poësie ; plus Historien que juge, il a abandonné au Lecteur le soin de juger par lui-même, & pour lui en faciliter les moyens, il a traduit plusieurs morceaux des meilleurs Poëtes de sa Nation. Il a été fort court pour ce qui regarde les Sciences, dont il n'a dit qu'un mot dans le 2^{e}. Chapitre ; & il s'est contenté de nommer quelques noms illustres : je suis cependant surpris qu'en parlant des Philosophes, il n'ait pas seulement nommé les célébres *Hamberger*, *Baumgarten*, &c. sur tout ce dernier, qui nous rapelle les tems de l'immortel *Leibnitz* : en parlant des Theologiens, il auroit pû faire gloire à l'Allemagne, des deux illustres *Jablonski*, &c. le fils à présent Professeur en Theologie à *Francfort*, vient d'enrichir la Republique des Lettres de son *Pantheum Ægyptiacum*, Livre qui sera éternellement admiré : en parlant des critiques il auroit pu faire mention du grand *Elsner*,

Académicien de *Berlin*, mort l'année passée, &c. Parmi les Mathématiciens il auroit du placer au premier rang ce *Herman* qu'on vante si justement par tout : mais ce ne sont là que des omissions très-pardonnables à l'Auteur, & qui sont assurément volontaires. Il y en a bien moins pour ce qui regarde les grands hommes du côté de la poësie & de l'éloquence ; quand on commence aussi bien, il faut s'attendre à des supplémens. Il est vraisemblable que l'Auteur a fait cet Oouvrage par morceaux détachés, & qu'il l'a d'abord écrit en forme de petites dissertations, en sorte que chaque Chapitre en faisoit une : du moins il dit dans son 2[e]. Ch. p. 34. : *J'excéderai de beaucoup les limites de cette Dissertation* ; ce qu'il répéte encore assez souvent. Tel est le plan de cet Ouvrage, utile & propre à vanger les Allemands du préjugé de ceux qui les méprisent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 1 Septembre 1752.

ODE

Sur le Mariage du Roi de Danemarck, par M. Mallet, Professeur en Belles Lettres à Copenhague.

C'Est trop long-tems garder un silence timide;
Mon admiration me va servir de guide,
La Vérité m'inspire un projet glorieux.
Craindrois je d'écouter les leçons de mon zéle?
Et l'oreille des Rois se refuseroit-elle
Au langage des Dieux?

Non! Ma Muse en offrant un encens legitime;
Loin de se défier du transport qui l'anime,
Se promet un regard pour prix de ses travaux:
Tel un simple ruisseau, fidéle en son hommage,
Ne craint point de porter aux richesses du Tage
Le tribut de ses eaux.

Qu'épris d'un faux éclat l'imbecile Vulgaire;
Coure en foule adorer un Vainqueur sanguinaire;
Et pare de lauriers le front d'un Conquerant;
Je déteste un pouvoir dont je suis la victime,
Et sa gloire à mes yeux, loin d'annoblir son crime
N'est qu'un crime nouveau.

Frederic est le Roi, le héros que j'admire,
Lui, sur qui la justice a formé son Empire,
Qui regne dans les cœurs conquis par ses bienfaits,

Lui qui fait consister le mérite suprême
A dompter, s'il le faut, jusqu'à sa valeur même
Pour l'amour de la paix.
Qu'ailleurs, dans les Conseils, l'ambition avide,
Un poignard à la main, délibere & décide,
Et ne mette aucun frein à ses vœux criminels;
Mon Roi n'achete point un fantôme de gloire,
Et l'éclat odieux d'une injuste Victoire,
Par le sang des Mortels.
Le grand art de regner, la saine Politique
A ses yeux éclairés n'est point cet art inique
D'enchaîner par l'effroi d'infortunés Sujets;
Non, sa Bonté toujours dirige sa sagesse,
Et les cris qu'il entend, sont les cris d'allegresse
Des heureux qu'il a faits.
Jamais un dur orgueil, un intérêt sordide,
Fermant l'accès au Trône à la Vertu timide;
Ne la laissent en proie à ses Persécuteurs;
Le Mérite proscrit y trouve un sûr asyle,
Et dans l'adversité l'inocence tranquille
Y vient sécher ses pleurs.
Mais, tandis que mon cœur, plein du feu qui l'inspire,
Célébre avec transport ce Héros qu'il admire,
Quel étonnant spectacle interrompt mes accords?
Une Divinité fixe ici sa présence,
Les plaisirs & les jeux, la paix & l'abondance
La suivent sur ces bords.
Grands Dieux que de beautés elle étale à ma vue!

Quelle noble fierté sur ses traits répandue !
Que j'aime à voir briller dans ses divins appas,
Embellis par l'Amour, qui vole sur ses traces,
La douceur de Venus, le sourire des Graces,
Et les yeux de Pallas !
Mes sens ne m'ont point fait un rapport infidele ;
Oui, c'est là le regard, le port d'une Immortelle.
Mais que dis-je ? Ah ! Princesse, est-ce vous que je vois ?
Pardonnez une erreur que mon trouble a fait naître,
On est égal aux Dieux, quand on est digne d'être
L'Epouse d'un grand Roi.
Enfin un calme heureux a suivi les orages :
Un jour pur & brillant renaît sur ces rivages ;
Et succéde à la nuit de nos longues douleurs :
Sur les fronts rassurés éclate l'allegresse ;
Zéphire appaise l'Onde, & la Terre s'empresse
A se couvrir de fleurs.
O généreux Danois ! Peuple fidéle & tendre !
La voix de tes regrets s'est assez fait entendre,
Renais : Cet heureux jour ramene les plaisirs ;
Tu peux goûter enfin des délices durables ;
Aux désirs de ton Roi les Destins favorables
Ont comblé tes désirs.
Déja l'Autel est prêt. Déja les Dieux propices
Ont reçu votre encens ; & sous d'heureux auspices
L'Himen avec transport rallume son flambeau.

L'Amour en ce moment le conduit & l'inspire ;
Et Venus, qui le voit, approuve d'un sourire
Un triomphe si beau.
C'est à vous de l'orner. Venez Reine adorable ;
Venez, tout vous annonce un Destin favorable,
Tous les Cœurs empressés reconnoîtront vos Loix ;
Et bientôt remplissant l'espérance du Monde,
Vous allez faire naître une tige féconde
De Héros & de Rois.
Vous qui formez les nœuds d'une union si chere,
Grands Dieux ! Ce couple augste est digne de vous plaire ;
Des plus rares faveurs couronnez sa Vertu ;
Multipliez ses jours, même aux dépens des nôtres ;
Qui sçait vivre & regner pour le bonheur des autres
A toujours peu vêcu.

LE morceau qu'on va lire, & que nous croyons à la portée de tout le monde, est de M. Rameau, qui a passé sa vie à approfondir toutes les parties de la Musique.

*Sur la Théorie, il n'a point discontinué ses recherches jusqu'à ce qu'il ait trouvé dans la nature même du Son, dans la résonnance du corps sonore, le vrai principe de l'harmonie servant de baze à tout l'Art musical, théorique & pratique *, & substitué par là à des Regles variables, pleines d'erreurs & susceptibles d'exceptions sans nombre, des principes stables & immuables suivant lesquels un des plus illustres Membres de l'Académie, qui avoit été un de ses Juges pour examiner sa démonstration du principe de*

* C'est ce que M. Rameau a publié sous le titre de Démonstration, &c. Démonstration que l'Académie des Sciences a approuvée par son rapport imprimé à la suite de l'ouvrage, & auquel les Sçavans les plus distingués de l'Europe ont accedé par les lettres qu'ils ont écrites à l'Auteur. M. Rameau avoit donné auparavant au public son Traité de l'Harmonie, son nouveau Systême, son Plan de Méthode d'Accompagnement & sa génération harmonique, & depuis sa Démonstration il vient de donner de nouvelles Réflexions qui y ajoutent encore, & dont nous avons rendu compte.

*l'Harmonie, a donné au Public un excellent Livre, sous le titre d'*Elemens de Musique théorique & pratique, suivant les principes de M. Rameau.

Sur la pratique, c'est-à-dire la composition, M. Rameau s'est montré homme d'un génie vaste & fécond autant que Musicien profond & Praticien consommé. Ses Opera, après avoir fait les délices de la Nation, ont été porter la gloire de la Musique Françoise dans toute l'Europe.

Sur la partie du Clavecin qu'il a enseigné pendant long-tems; & pour lequel il a composé cette quantité de piéces que les Maîtres eux-mêmes étudient avec fruit, il y a fait des découvertes, & pour l'harmonie & pour le doigter, dont cette partie de l'art lui est infiniment redevable.

Enfin sur la partie de l'exécution générale de la Musique, pour connoître ce qui pouvoit la rendre la plus parfaite, il a voulu, comme dans tout le reste, remonter en Philosohe aux principes des choses, c'est-à-dire des moyens par lesquels on parvient à cette belle & parfaite exécution, & c'est l'objet des réflexions dont M. Rameau a bien voulu que nous fissions part au Public. Si ce grand Artiste vouloit prendre la peine de les étendre, elles formeroient cette méthode si nécessaire, dont il parle dans la Préface de sa Démonstration. Tout est

précieux de la part de ces hommes rares, dont les talens & les lumieres forment des époques dans l'histoire des Sciences & des Arts. La nature en est trop avare, & les combinaisons qui les produisent sont trop difficiles sont à rencontrer, pour qu'on ne doive pas s'empresser d'en tirer tout le parti possible, pendant qu'on a le bonheur de les posseder.

REFLEXIONS
DE M. RAMEAU
Sur la maniere de former la voix, & d'apprendre la Musique, & sur nos facultés en général pour tous les Arts d'exercice.

DAns tous les exercices qui ont rapport à la Musique, soit le Chant, soit les Instrumens, soit la Danse, le sentiment de la mesure & de l'harmonie est également naturel à tous; celui de la mesure nous est même commun avec les bêtes, puisque leurs mouvemens sont toujours égaux, c'est-à-dire en mesure.

Ce qui empêche le plus souvent de mettre ces talens à profit aussitôt qu'on le pourroit, & ce qui nous en distrait même quelquefois au point d'imaginer que la nature les a refusés, c'est une trop grand préocupation qui tient dans la gêne, qui fait qu'on se presse, qu'on s'efforce, & qui ôte par

là tout le moyen d'agir librement.

Qu'un Commençant ne se préte pas d'abord aux mouvemens qu'on lui prescrira, cela se peut; mais qu'on lui laisse prendre de lui-même un mouvement, il le suivra en mesure dès que rien ne le préocupera d'ailleurs. L'oreille ne lui manque donc pas de ce côté; & c'est au Maître à sçavoir le conduire pour lors à proportion de ses dispositions.

Ne voit-on pas souvent des personnes exécuter parfaitement de la musique en mesure, & ne pouvoir danser de même? Dira-t-on que c'est dans ce dernier cas un défaut d'oreille, lorsqu'elles donnent ailleurs de si fortes preuves du contraire? Qu'on ne s'y trompe donc plus, & reconnoissons que c'est sans doute la préocupation où les tient une partie des objets nécessaires à l'exécution qui les distrait de leurs fonctions les plus naturelles.

Dans la Danse il s'agit d'un certain mouvement des pieds, des jambes, des bras, des poignets, même de la tête; & d'une certaine grace, dont il n'est nullement question dans la Musique; de sorte qu'il n'est pas étonnant que celui qui agit avec moins de liberté d'un côté que de l'autre, n'y fasse pas valoir également ses talens.

Le ſentiment de l'harmonie ne ſe développe pas ſi promptement en nous que celui de la meſure ; il demande de l'expérience, & il faut, avant que l'oreille puiſſe s'y former, entendre ſouvent de la muſique.

Ceux qui entendent de la muſique dès l'enfance, & qui l'entendent continuellement, y ſont généralement les plus ſenſibles. Le tems, où l'eſprit n'eſt ordinairement occupé que du préſent, eſt celui où les impreſſions ſe gravent le plus fortement ; & ſi avec cela on s'y prête avec plaiſir, la ſenſibilité ne devient que plus forte & plus prompte.

Il y a telles ſituations, telles occupations qui ne nous permettent pas de nous livrer à la muſique ; & quand même nous en entendons, notre eſprit trop plein de ſes idées nous empêche de pouvoir nous y prêter : qu'on ne ſoit donc pas ſurpris ſi pour lors les apparences ne ſont pas en notre faveur.

Il y a plus de 25 ans qu'il me tomba entre les mains un jeune homme qui ne pouvoit prendre l'uniſſon ni l'octave d'aucun ſon, qui paroiſſoit même avoir la voix fort diſcordante, & qui pour cette raiſon avoit été déſeſpéré de tous les Muſiciens qui l'avoient éprouvé : je lui fis donner

un ſon à ſa fantaiſie, je lui dis enſuite de crier plus fort & vîte, ſans y penſer; car il ne ſçavoit pas ce que veut dire plus haut ou plus bas, il donna ſur le champ la Quinte de ce premier ſon : d'où je conclus qu'il étoit né Muſicien comme un autre, & qu'il le deviendroit avec le tems, en ſçachant le conduire : auſſi parvint-il dans l'eſpace de deux ou trois mois à pouvoir entonner juſte & ſucceſſivement toute ſorte d'intervalle, à la faveur d'une méthode que j'imaginai pour lui. Le R. P. Caſtel à qui pour lors j'en fis part, en a touché quelque choſe dans un Journal de Trévoux.

Ce jeune homme, ſans doute, toujours occupé de quelques idées, n'avoit jamais prété ſon attention, non-ſeulement à la Muſique qu'on lui faiſoit entendre quelque fois, mais pas même au chant des Egliſes qu'il entendoit ſouvent, non plus qu'à celui des rues, ni qu'au ſon des cloches qu'il pouvoit entendre chaque jour.

Ce qui fait que preſque tous les commençans en muſique entonnent aiſément les moindres dégrés naturels à la voix, comme *ut*, *re*, *mi*, *fa*, &c. c'eſt qu'ils s'y ſont familiariſés à force de les entendre; mais s'il s'en trouve qui les entendent ſans les écouter, ces dégrés leur ſont auſſi

étrangers que toutes les choses dont ils n'auroient jamais eu aucune notion : c'est donc au Maître à chercher la cause de cette surdité apparente.

D'un autre côté, j'ai vû des personnes de 40 à 50 ans insensibles à l'harmonie, & y devenir sensibles au point d'en juger sainement, même sur le goût, à la faveur des leçons de musiqe qu'on donnoit à leurs enfans auxquelles elles assistoient chaque jour.

Ce qui me fit remarquer pour la premiere fois que l'harmonie nous étoit naturelle, ce fut un homme âgé de plus de 70 ans, qui, dans le Parterre de l'Opera de Lyon, se mit à chanter tout haut, & assez fort, la basse fondamentale d'un chant dont les paroles l'avoient frappé; j'en fus d'autant plus surpris que par la rumeur que cela fit dans le Spectacle, ayant cherché à sçavoir quel étoit ce particulier, j'appris que c'étoit un Artisan d'une profession dure & grossiere, que sa condition & ses occupations avoient long-tems éloigné des occasions d'entendre de la Musique, & qui ne fréquentoit l'Opera que depuis que la fortune l'avoit un peu favorisé. Quoi! me dis je alors, un tel homme est capable d'entonner une Basse fondamentale qui ne se trouve exprimée ni dans le Chant ni dans

l'accompagnement, cela prouve bien que l'harmonie nous est naturelle. Mes réflexions allérent plus loin, elles me firent imaginer une regle pour faire trouver à quiconque a la voix un peu juste, la Basse fondamentale de tous les repos d'un chant. Voyez sur ce sujet le Chap. 10. de mon nouveau systême, p. 54.

La fléxibilité des mouvemens propres à l'exécution de tous les exercices, est encore une de nos facultés pour la Musique. Quelques-uns s'en croyent privés, jusqu'à supposer même un vice de conformation dans les organes. Mais c'est une exception à la loi générale, sur laquelle on ne peut raisonnablement se fonder : & d'ailleurs outre que ce vice est très-rare, c'est une ressource d'excuse ordinaire à tous ceux qui se sont mal conduits dans leurs exercices.

Cette faculté nous est tout aussi naturelle que celle de marcher, de courir : & ce qui nous empêche de réussir aussi bien à l'une qu'à l'autre, c'est que nous n'y observons pas la même régularité dans notre conduite.

Pourquoi marchons-nous ? pourquoi courons nous presqu'également ? car les moins exercés courent dans un besoin pressant, & cela suffit pour la preuve : c'est

que dès l'enfance nous nous sommes accoutumés à porter un pied l'un devant l'autre, sans nous presser, sans nous contraindre, sans nous forcer; nos mouvemens se sont formés insensiblement, ils ont gagné de la vitesse à mesure que nos forces se sont augmentées, & nous sommes parvenus enfin à cette agilité presqu'égale dans la course.

Il est vrai que tous ne courent pas d'une égale vitesse, & qu'on peut en attribuer la cause à des dispositions plus ou moins heureuses; mais sans nous arrêter à la différence des tempérammens & des conformations, qui en est une des causes principales, nous voyons du moins que le reste n'est que l'affaire du tems.

Si l'on pouvoit se livrer à tous les exercices dès la plus tendre enfance, les dispositions s'y trouveroient proportionnées entre nous à peu près comme dans la course; il n'y a pas de mouvemens dont nous ne soyons capables dès qu'on s'y prend d'assez bonne heure, pour nous y accoutumer: les danseurs de corde en fournissent une assez grande preuve dans leurs enfans; mais avant que de nous livrer à ces exercices, nous prenons sans y penser des habitudes contraires à celles qui leur conviennent; & c'est en cela justement que con-

ſiſtent les mauvaiſes diſpoſitions qu'on remarque pour lors en nous, & qu'on attribue preſque toujours à la nature.

Plus ces habitudes ſont invétérées, plus il eſt difficile de les détruire, ſans que cela ſoit cependant impoſſible, parce qu'il ne s'agit pour lors que de ſe remettre dans la voye ſimple & naturelle, dont on s'étoit écarté; mais nos maîtres généralement moins verſés dans les ſecrets de la nature que dans ceux de l'art, ne s'attachent point aſſez aux cauſes: uniquement occupés des effets, ils ne jugent de notre capacité dans l'éxécution, que par ces effets, & attendent par conſéquent toujours trop tard pour avertir d'un vice qu'il n'y a preſque plus moyen de corriger, ſans recommencer de nouveau. Cela rebute; on aime mieux reſter avec ſes défauts, les imputer même à la nature, & c'eſt ordinairement ainſi que l'écolier ſe conſole, & que le maître ſe diſculpe.

Pour faciliter la production d'un effet, on en doit connoître la cauſe, ſans celà ce ſeroit tout au plus par hazard qu'on pourroit y parvenir. Ce hazard prend ſa ſource dans d'heureuſes habitudes qu'on nomme diſpoſitions. Ces habitudes conſiſtent à conſerver dans les mouvemens la ſoupleſſe naturelle, on ne perd cette ſoupleſſe qu'à

l'occasion de certaines préocupations qui portent à se presser, à se gêner, à se forcer. Ces préoccupations naissent généralement des différens objets qui concourent à l'éxécution, & qui se présentent en foule avant qu'on puisse les démêler : le trop de vivacité, le trop d'empressement, la connoissance du but font qu'on veut trop tôt y atteindre ; le maître même y contribue le plus souvent, faute de sçavoir ralentir à propos l'ardeur d'un commençant. On est surpris après cela d'avoir long tems pratiqué sans succès, on ne sçait à quoi s'en prendre, & c'est pour lors que la nature n'est point épargnée.

Le défaut de souplesse est occasionné par une infinité d'accidens simplement sensibles, ou sensibles & visibles en même tems; par exemple, celui qui chevrotte une cadence en chantant, doit sentir qu'il force le vent, & qu'il serre le fond de la bouche, je veux dire, la glotte ; on le sent & on le voit de plus dans la main & dans les doigts, lorsqu'on bat de même en chevrottant cette cadence sur un instrument ; mais bien plus, une grimace, une contrainte dans quelque partie du corps que ce soit, une main trop serrée, trop ouverte, des doigts trop pressés, trop écartés, trop allongés, trop courbés, le

corps déplacé, un mouvement involontaire; enfin mille moyens s'offrent pour faire sentir & appercevoir qu'on n'est pas encore au point désiré pour le bon exercice de la voix comme de l'instrument : & de pareils indices doivent engager à se rechercher jusqu'à ce qu'ils ne se présentent plus.

On doit assez juger par-là, combien la bonne grace influë dans la parfaite exécution; aussi en est-elle inséparable. Tout doit également y concourir, la perfection l'occasionne, le moindre vice la détruit.

Comme la bonne grace est un des principaux objets de la danse, c'est avec raison que le bon Maître n'y occupe dabord son écolier que des mouvemens & des pas, jusqu'à ce qu'il en posséde tellement la pratique, qu'il ne soit plus obligé d'y porter son attention, lorsqu'il s'agit de lui prescrire les moyens de se procurer cette bonne grace. Il en est de même pour les exercices des armes, de monter à cheval, &c. comme s'en sont expliqués avec moi les plus fameux maîtres de ces Arts.

Suivons donc ces modéles que nous avons journellement sous les yeux, figurons-nous bien qu'il en est de la glotte & des autres parties du gosier, qui contribuent à la formation du son, & à la flexibilité

bilité de la voix, comme des bras, des jambes pour la danse, & des mains pour les instrumens; & songeons à procurer à chacune de ces parties, toute la précision & toute la facilité dont elles sont capables dans leurs mouvemens, avant que de nous livrer à une exécution à laquelle elles ne pourroient se prêter, sans quelque contrainte ou effort.

Cette derniere réflexion est d'une conséquence d'autant plus grande que presqu'aucun de nos Maîtres, soit pour le chant, soit pour les instrumens, n'y a fait encore attention; à peine un commençant peut-il entonner quelques sons de suite, qu'on lui enseigne la Musique: son esprit pour lors occupé de plusieurs objets différens le distrait de ses fonctions naturelles; plus il sent comment les choses doivent être rendues, plus il s'efforce d'y parvenir; de là naissent de mauvais sons, des inégalités entr'eux, des défauts de justesse & de flexibilité; on l'en avertit, à la bonne heure; mais comment veut-on qu'il puisse s'en corriger, lorsque loin de lui en fournir les moyens, on l'en distrait par des occupations sans nombre; les clefs, les notes, leurs noms, leur valeur, leur intonation rélativement à leurs noms & à leur distance sur une portée de Musique,

la mesure, les signes qui en marquent les différences, les soupirs, les points, les diezes, bémols, becarres, & la transposition, voila les objets dont on s'occupe, lorsqu'il s'agit avant toutes choses de former sa voix, d'en tirer le plus beau son possible dans toute son étendue, de la rendre égale, juste, fléxible, & de porter son étendue au delà même des bornes qui semblent dabord lui être prescrites : d'un autre côté, s'agit-il d'un instrument, on n'attend point que les doigts ayent gagné la fléxibilité nécessaire pour faire exécuter des airs où l'arrangement, l'ordre, la succession de ces doigts, la mesure, les agrémens, & l'ensemble des deux mains occupent tellement, qu'avec les meilleures dispositions, il est presque impossible de ne se pas contraindre, de ne pas se forcer dans l'exécution ; joignons-y la musique, comme plusieurs le font avant terme, & jugeons après cela, si ce n'est pas un grand hazard, lorsqu'il s'en trouve un entre mille qui réussisse sans quelque défaut.

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans une pareille méthode, c'est que plus on a de talent, plus elle y est contraire. Ce talent qui supose le sentiment, nous porte à vouloir exécuter les choses comme nous sentons qu'elles doivent l'être, & n'ayant point

encore dans les mouvemens de la glotte, ou des doigts, toute la fléxibilité nécessaire, nous faisons des efforts pour cet effet; ces efforts augmentent de jour en jour, & passent en habitude, de telle sorte que nous nous croyons pour lors privés de ce qu'il y a de plus naturel en nous.

L'empressement des écoliers & souvent même de leurs parens, ne laisse pas toujours au maître la liberté de les conduire à sa fantaisie, car il peut se trouver des maîtres très-capables dans le grand nombre: mais en ce cas, il vaut mieux, comme cela m'est arrivé, abandonner ceux qui ne se rendent pas à la raison.

Le sentiment, organe du bon goût, & l'ame de la belle exécution, ajoûte infiniment à cette exécution, c'est l'appanage ordinaire des esprits vifs: l'indolence au contraire, la nonchalance, la timidité même en font perdre tout le fruit: & c'est ce qu'il faut bien considerer avant que de porter aucun jugement décisif: on confond aisément dans l'éxécution, ce qui dépend de la flexibité des mouvemens, avec ce qui ne dépend que du goût; les uns expriment le sentiment avec une exécution gênée & forcée, les autres ne peuvent faire sentir ce qu'ils sentent eux-mêmes, quoique leur exécution soit parfaite d'ailleurs, parce

qu'un certain fond d'indolence, denonchalance, ou de timidité les retient.

S'il est rare de trouver des sujets parfaits dans toutes les parties qui concourent à la belle exécution de la Musique, on doit croire que la maniere dont on s'y est conduit jusqu'à présent, en est une des principales causes, du moins envers ceux qui promettoient d'ailleurs du côté de la voix & du goût. Combien de belles voix perdent tout leur mérite, faute d'en sçavoir tirer le son, faute d'en sçavoir rendre les sons égaux dans toute son étendue, faute de justesse, faute de flexibilité? & par conséquent combien de talens enfouis par un seul de ces défauts?

CHANSON.

Aimer & craindre sans foiblesse ;
Sçavoir allier la tendresse
Avec la magnanimité ,
Tout à la fois, pere & Monarque ;
Unir la force & la bonté ,
Du vrai Heros telle est la marque.

Soutenir l'effort de l'orage,
Pressentir l'horreur du naufrage,
Et n'en point être abattu ,
Aussi sensible qu'on peut l'être ;
S'enveloper de sa vertu
Tel est Louis , notre cher Maître.

Trembler pour un fils que l'on aime ;
Sentir une douleur extrême ;
Mais par amour & par devoir
Dissimuler toute sa peine ,
Mettre en Dieu seul tout son espoir ,
Tel est notre adorable Reine.

Servir un époux qu'on adore ,
Dans un mal que le sexe abhore ,
Etre sa garde nuit & jour ,
Sacrifier en Héroïne
Tous ses charmes à son amour ;
Tel est notre aimable Dauphine.

LETTRE

De M. Majault Docteur Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR,

JE croirois manquer à ce que je dois par état au Public, si je ne faisois part à mes confreres d'un remede que j'ai employé avec succès, dans le traitement du mal de gorge gangreneux, mal qui par les ravages qu'il a faits à Paris depuis quelques années, a effrayé avec raison; je n'entre pas dans le détail des symptomes de cette maladie: plusieurs célébres Médecins les ont très-bien décrits, & quelques-uns de mes Confreres les ont aussi détaillés dans des Dissertations faites sur ce sujet, qui ont été rendues publiques. Mon objet n'est donc, que de rendre compte des moyens que j'ai employés pour arrêter les progrès & détruire même la gangrene d'une partie sur laquelle l'application des remedes avoit paru impossible,

& sans laquelle cependant cette maladie doit être regardée comme incurable. J'exposerai la méthode dont je me suis servi avec d'autant plus de confiance, qu'elle a mérité l'attention & l'approbation de douze de mes confreres assemblés à la Faculté pour le *prima mensis** d'Août.

Une Demoiselle âgée de vingt & un an fut attaquée d'un mal de gorge très-violent, le 19 Juillet de cette année. Pendant l'espace de quatre jours il ne parut que des symptômes peu différens de ceux qui accompagnent ordinairement l'inflammation vive des glandes amygdales. Pendant ce tems on fit cinq fortes saignées du pied à la malade, on ne lui donna pour boisson que du petit lait clairifié & la diette fut très-severe : on observoit plusieurs fois par jour s'il ne paroissoit aucun signe de l'espece de mal de gorge dont il est question. La nuit du quatre au cinq à onze heures du soir, on ne trouva rien de différent des jours précédens : huit heures après, la partie malade, c'est-à-dire, l'amygdale gauche qui avoit semblé devoir suppurer, le voile du palais, la luette qui

* La Faculté de Médecine de Paris toujours occupée du bien Public, s'assemble tous les premiers du mois pour déliberer sur les choses qui interessent la vie ou la santé des citoyens.

jusques-là n'avoit pas paru violemment enflammés, non-seulement furent couverts de tâches gangreneuses, mais déja rongés par la gangrene ; des petites pustules pleines d'un *ichor* lympathique jaunâtre dont le pharinx étoit chargé, annonçoit que cette partie commençoit à éprouver le même sort; une petite toux séche & très-fréquente, la difficulté de former des sons ne laissoit pas à douter que le larinx & la trachée artere n'eussent contracté le vice du voisinage ; enfin une puanteur insuportable assuroit une corruption encore plus considérable que celle que l'œil pouvoit apercevoir. N'ayant alors pour objet que la maladie locale, & me rappelant ce que j'avois pratiqué autrefois dans les Hopitaux du Roi avec tant de succès pour procurer l'exfoliation des parties externes gangrenées, je crus qu'il étoit possible d'en tirer partie du remede employé dans ce cas qui ne tient sa vertu que de l'alkali volatile : puisque ce médicament, me disois-je, n'agit que par la partie volatile, il faut charger l'air de ce volatile qui pourra par conséquent être porté par ce vehicule dans les parties, où tout autre fluide que celui de l'air ne sçauroit être admis ; l'inflammation qui cesse, dès qu'une partie tombe en gangrene, sera renou-

vellée, & la gangrene du larinx & de la trachée artere qui tue infailliblement les malades attaqués d'esquinancie gangreneuse, sera circonscrite & pourra s'exfolier. Pour remplir ces vûes, je fis mettre dans six onces d'eau commune deux onces d'esprit de vin chargé de beaucoup d'alkali volatile *. & une once & demie de miel rosat, ce mêlange qu'une bouche saine pouvoit à peine supporter à cause de son piquant, parut presque insipide à la malade : j'ordonnai qu'elle s'en lavât la gorge sans se gargariser, & qu'elle le rendît dans une assiette après l'avoir gardé le plus lontems qu'elle pourroit ; mais convaincu que le remede ne toucheroit que le voile du palais & la partie de la luette qui est du côté de la bouche, & que la surface de la glande amygdale & les autres parties malades ne pourroient tirer aucun avantage de cette espece de fomentation ; pour ne pas perdre de vûe ce que je m'étois d'abord proposé, j'ordonnai que la malade se tiendroit la bouche ouverte sur l'as-

* L'alkali volatile étant le même par tout, il est indifférent qu'il soit tiré du regne vegetal ou animal. Celui que j'ai employé venoit du raifort sauvage, si je ne l'avois pas trouvé assez puissant, je me serois servi du volatil de sel ammoniac mêlé avec de l'esprit de vin.

ſiere qui contenoit le mêlange dont elle s'étoit ſervie, duquel il s'élevoit une grande quantité d'alkali volatile, afin que toutes les parties malades fuſſent touchées par ce remede dont l'air étoit chargé : au bout de ſix heures j'apperçus déja que non-ſeulement la gangrenne avoit ceſſé de faire des progrès, mais qu'elle étoit circonſcrite ; trente heures après l'exfoliation commença & fut achevée en quarante-huit heures ; l'air que la malade reſpira pendant trente-ſix heures, fut preſque toujours chargé d'alkali volatile, ſans cependant qu'il le fût aſſez pour mettre le poulmon dans un état de ſpaſme : l'indication alors étant changée, il fallut auſſi changer le remede. Je fis mettre une once & demie de miel roſat & d'eſprit de vin dans ſix onces ou environ d'eau commune pour faire une eſpece de défenſif dont la malade uſa pendant deux jours comme elle avoit fait du mêlange chargé d'alkali volatile, & j'eus la ſatisfaction de la voir guérie le neuviéme jour de ſa maladie. Je ne parlerai point des remedes acceſſoires faits pendant la maladie & convaleſcence. Cette maladie, qui à la gangrene près, n'a rien de différent des inflammations vives, n'exige auſſi que les remedes dont on fait ordinairement uſage dans ces ſortes de cas.

remedes connus de tous les Médecins qui les varient selon les indications.

L'alkali volatile, soit à raison de l'analogie qu'il a avec les principes qui entrent dans la composition du regne animal, soit à raison de la divisibilité de ses parties & de son piquant, pénétre le corps gangrené, renouvelle l'inflammation de la partie voisine de la gangrene & procure une suppuration légere, ou peut-être un suintement lympatique qui sépare la partie morte d'avec la vivante : ce remede ne conviendroit donc point dans le cas où il n'y auroit pas de gangrene, parce qu'il seroit propre à augmenter l'inflammation, puisqu'il la procureroit même à une partie qui n'auroit pas la moindre disposition à être enflammée : l'effet des cantharides & celui du cataplasme de moutarde, en est une preuve.

Il sembleroit qu'il seroit à propos de placer ici quelques réflexions sur les avantages qu'on pouvoit tirer de la méthode de charger l'air de principes convenables aux différentes maladies auxquelles le larinx, la trachee arthere & le poulmon sont exposés ; mais cette matiere étant trop étendue, je me réserve à la traiter lorsque quelques experiences auront confirmé des conjectures que je regarde aussi

bien combinées que celles qui m'ont conduit dans le traitement de la maladie qui fait le sujet de cette Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A LA REINE.

LE JOUR DE L'ASSOMPTION.

LE vœu de Louis treize, en ce jour solemnel,
Fit obtenir un DAUPHIN à la France.
Reine, on ne peut douter qu'aux pieds de l'Eternel,
Une céleste intelligence
Ne porte, de nos Rois, les vœux, & les désirs;
Ce même jour *, fixant vos déplaisirs,
Assure la convalescence
De l'Auguste DAUPHIN qui causa vos soupirs.

* *Jusqu'à ce jour Monseigneur le Dauphin avoit toujours été en danger.*

La Famille de Messieurs DAGUESSEAU *ayant fait présent du Portrait de feu Monseigneur le Chancelier à la Compagnie des Avocats aux Conseils du Roi, M. Challaye Premier Syndic prononça le Discours de remerciment en ces termes :*

MONSIEUR,

Le Monument que vous nous offrez au nom de Messieurs Daguesseau & de Madame la Comtesse de Chastelus leur Sœur, est d'un prix inestimable pour cette Compagnie.

Il représente par le foible secours de l'art Monseigneur DAGUESSEAU Chancelier de France que la nature avoit formé dans un degré de perfection, & dont les vertus, la science éminente & l'intégrité dans l'administration de la Justice ont fait l'admiration de la France & de l'Europe.

Si ces grandes qualités n'avoient pas gravé sa mémoire dans nos cœurs & par des caracteres ineffaçables, cette image nous rappelleroit sans cesse, & à nos Successeurs, que cet illustre Chef de la Justice

nous honoroit de ses bontés & de sa protection.

Sa mort ne pouvoit faire cesser ni même affoiblir notre vénération ; mais nos regrets eussent été sans bornes s'il n'avoit pas laissé des Héritiers dignes de lui-même ; des imitateurs de ses vertus dont les sentimens sont aussi favorables à cette Compagnie.

Je tenterois leur Eloge si la foiblesse de mes talens & leur modestie ne m'imposoient silence : Mais je remplirai le vœu de la Compagnie & le mien en protestant à cette illustre Famille que nous serons toujours pénétrés d'une reconoissance également vive & respectueuse, & du désir extrême de mériter dans toutes les occasions l'honneur de son estime & & de sa bienveillance.

M. Zacharie Bibliotécaire de feu Monseigneur le Chancelier, présenta le Tableau au nom de la Famille.

Il fut délibéré le 4 Juillet 1752 que le Discours seroit imprimé & distribué à la Compagnie.

Le mot de la premiere Enigme du Mercure de Septembre, est la *Plume*. Celui de la seconde, est l'*Enigme*. Celui du Logogriphe, est *Demangeaison*, dans lequel on trouve *Demon*, *damné*, *monde*, *Adam*, *Moïse*, *Dina*, *Minos*, *Iason*, *Diane*, *Danaé*, *Amasone*, *Midas*, *Ida*, *Nason*, *Diogene*, *Simon*, *Jonas*, *Jason*, *Egide*, *mode*, *amande*, *ami*, *Géant & nain*, *sain*, *main*, *manes*, *Ganiméde*, *Anemone*, *Agen*, *Amiens*, *Nîmes*, *le Mans*, *Gand*, *Mons*, *Menin*, *Seine*, *oison & singe*.

ENIGME.

JE suis, Lecteur, un don divin,
Précieux à l'homme, à la bête,
En tout pays, chez tout humain
Le jour de ma venue est celui d'une fête.
J'ai de l'éclair l'agilité,
Du verre la fragilité.
Je suis plus prompt que l'hirondelle,
Quoique je ne porte point d'aîle.
Quelle est donc ma condition?
Je ne suis esprit, ni matiére.
Une vapeur, helas! Une courte lumiére
Voilà ma définition.

Par l'Abbé de VINCHEGUERRE.

AUTRE.

JE suis chez les mortels une divinité,
Souveraine d'un vaste empire;
A mes pieds, sans rougir, vient tomber la fierté;
Pour faire des heureux, je ne fais que sourire.
J'eus pour pere le destin.

Et pour mere la nature ;
D'une origine si pure,
Devois-je avoir à craindre une prochaine fin ?
Helas ! le fragile verre,
Une rose passagere,
Sont l'image de mon bonheur.
Le tems pour moi si plein de charmes,
Rapide, il cause mes allarmes,
Il est bientôt mon destructeur.

LOGOGRIPHE.

GRand solitaire dans ce monde,
Nul ne me touche ni m'entend :
Ma demeure n'est point sur terre ni sur l'onde ;
Et cependant par tout on me voit, on me sent,
Bien que sans enfans je suis pere,
Sans amour, cher Lecteur, dans plus d'un j'en opere.
Je fais aussi du bien, aussi du tort,
Et ne suis ni vivant, ni mort.
Mais saisis bien ce caractere ;
Quoique privé de sentiment
Je suis toujours en mouvement.
Dirai-je que ma force est assez singuliere ?
Car j'ai plus d'une face & n'ai point de derriere.
Mai je quitte encor ce manteau.

Et de mon nom je veux te peindre la structure
(Aussi suis-je maître en peinture.)
Tu peux former ce nom par six traits de pinceau;
Ta langue en deux coups le prononce
Et plus d'un perroquet l'annonce.
Comme en un petit Rudiment
La proposition s'y voit, l'on y calcule
Cinq pronoms, une particule.
Muse & musique y sont, l'on voit au même instant
Et tierce diminuée, & sixte superfluë.
Se présente encore à la vûë
D'un vil insecte un beau travail,
Une fleur qui brille dans Gaule
Et qui fait du mal à l'épaule;
Un grand criard à blanc plumail,
Ce que l'Avocat souvent cache,
Une fille changée en vache,
Un rivage au milieu de l'eau;
Ce qui porte le bon & le mauvais fardeau.
Un instrument armé de fléches,
D'un Dagobert l'ami qui marchoit sans caléche;
Le fatal grateur du tonneau,
Ce qui vient à l'esprit en parlant de Piscine;
Un poisson dont la chair est délicate & fine,
Si tu veux le manger délicieusement,
On y trouve du sel pour l'assaisonnement.
Après un beau repas l'esprit s'incline à prendre
Quelque petit délassement:

Veux-tu te promener en Flandre ?
On en trouve à l'instant une riviere ici.
En cherches-tu la Capitale ? La voici,
Une ville de Normandie,
Une autre dans la Picardie ;
Autre encor dans le Dauphiné,
Une autre Episcopale Anglaise ?
Un pays bordé d'eau du Japon rançonné ;
Plus, une riviere Françaife,
Un fleuve dans le Languedoc ?
Tu trouveras le tout en bloc,
Et pour achever ta campagne,
Un bourg situé dans la Bretagne.
Que dirai-je ? en mon nom l'on trouve encore inclus
A la lecture ici ce qui te sert le plus.
Au fait : vas au jardin, tu m'y verras bien vîte.
Mieux encor, dans une herbe on me trouve en entier,
Herbe qu'en nos marais tu vois multiplier,
Qui peut-être est dans ta marmite.
Bref, de tout ce que je debite
Avant la nuit sans moi tu n'eusses rien conçu.
A force de chercher enfin si ton front sue,
Le mien craint fort d'être apperçu ;
Si tu le vois, baisse la vue.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELATION de ce qui s'est passé à l'ouverture de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, établie à Besançon par Lettres Patentes du mois de Juin 1752, enregistrées au Parlement de Franche-Comté par Arrêt du 27 Juillet suivant.

LE jour de l'ouverture de l'Académie avoit été fixé au 10 d'Août, & ceux que le Roi a nommés pour former cette Assemblée, attendoient ce jour avec impatience ; les Académiciens absens s'étoient rendus la veille à Besançon pour y assister. Les nouvelles que l'on reçut dans ce moment des progrès de la maladie de Monseigneur le Dauphin ne laisserent pas la liberté de penser à d'autres objets, & l'on ne fut plus occupé qu'à demander au Ciel le prompt rétablissement d'une santé aussi précieuse.

Son heureuse convalescence ayant rétabli le calme dans les esprits, on fixa au 24 veille de S. Louis l'ouverture de l'Académie.

Ce jour les Académiciens se rendirent

dans l'Eglise des Carmes, où la Messe fut chantée en musique avec l'*Exaudiat* pour le Roi, & le Panegyrique de S. Louis prononcé par M. l'Abbé Belon, Professeur de Theologie en l'Université de Besançon.

On s'assembla l'après-midi dans la salle destinée aux Sceances de l'Académie, dont l'ouverture fut faite avec un grand concours de monde.

M. de Courbouson Conseiller au Parlement, nommé par Lettres Patentes Secretaire perpetuel de l'Académie, ouvrit la Scéance par un discours, dans lequel il fit d'abord éclater les transports de la joye publique sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin, & où il fut ensuite l'interprete des sentimens de reconnoissance de la Province & de MM. les Académiciens, pour M. le Duc de Tallard Fondateur & Protecteur de l'Académie.

Il fit après ce discours la lecture des Lettres Patentes & des Statuts.

Cette lecture faite, on procéda à l'election du President & du Vice-President; le sort tomba pour la Presidence sur M. de Chatillon President-à-Mortier, & pour la Vice-Presidence, sur M. Chifflet Conseiller au Parlement.

Le President ayant pris sa place, il

proposa d'arrêter par un Statut que chaque Académicien à sa réception feroit l'éloge de M. le Duc de Tallard ; ce qui fut unanimement agréé.

L'heureux évênement de la convalescence de Monseigneur le Dauphin avoit multiplié le nombre des ouvrages, qui devoient être lûs dans cette assemblée ; ceux même que l'importance de leurs fonctions sembloit distraire des productions Litteraires, s'empressérent de donner dans cette circonstance intéressante des marques de leur zéle.

M. le Premier President lut une Ode sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin.

M. l'Intendant fit un discours qui marquoit sa joye sur cet évenement, & lut ensuite une Dissertation sur la Médée de Seneque & sur celle de Corneille. M. le Marquis de Rostaing Commandant de l'Ecole d'Artillerie, après avoir exprimé les mêmes sentimens sur le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin, annonça un systeme relatif à l'Artillerie sur les effets de l'Electricité, dont il se propose d'acquerir la démonstration par les expériences, auxquelles il travaille actuellement.

Enfin, M. l'Abbé Talbert, Chanoine

de la Metropole, termina la Scéance par un Discours sur l'utilité des Académies & Societés Litteraires.

La Société Littéraire de Clermont-Ferrand tint le jour de S. Louis son Assemblée publique, à laquelle M. l'Evêque présida. La Scéance commença par des Vers de M. de Saint-Victor, sur la Convalescence de M. le Dauphin.

L'Auteur s'attacha à exprimer les tendres sentimens de Madame la Dauphine sur la maladie qui a allarmé toute l'Europe, & y réussit fort bien. M. Ribauld de la Chapelle, dont l'érudition & la sagacité sont connues, lut un Mémoire historique & politique sur le caractere & les actions de Vercingetoris. Ces paroles *nosce te ipsum* fournirent à M. Dubouchet, Lieutenant Général, la matiere d'un Discours tout-à-fait élegant. M. l'Abbé Garmage fit part d'un Mémoire qui avoit pour titre : *Le Puits de Domme reconnu pour l'ancien foyer d'un Volcan*, & traita si bien cette matiere qu'il plut généralement. Le dernier qui parla fut M. de Verciner le fils, Avocat Général de la Cour des Aydes. Il rapporta quelques traits d'Histoire relatifs à l'état de l'Auvergne sous le regne de Hugues Capet, & indiqua des moyens très utiles

pour parvenir à une connoissance exacte de l'Histoire ancienne de cette Province. Monsieur son pere Conseiller Honoraire en la même Cour, a fait des recherches profondes & curieuses, non-seulement sur l'Histoire Ecclesiastique & Civile, mais sur l'Histoire naturelle de sa Patrie.

NÉGOCIATIONS de Monsieur le Comte Davaux en Hollande, depuis 1679. jusqu'en 1684. A *Paris*, chez *Durand* & *Pissot*, 1752. *in*-12. vol. 3.

Tout le monde se souvient des prétentions que forma Louis XIV après la Paix de Nimégue sur quelques possessions des Espagnols dans les Pays-Bas. Les efforts du Prince d'Orange auprès des Etats Généraux, pour les porter à soutenir l'Espagne, & les intrigues du Comte Davaux pour les en détourner, font le fonds de l'Ouvrage que nous annonçons. Nous ne craignons pas de dire qu'on ne trouvera pas de Négociation dont la politique soit plus soutenue, ni de livre où elle soit mieux développée.

LETTRES sur l'Histoire de Henri-Saint-Jean, Lord Vicomte de Bolinbroke, traduit de l'Anglois, 2. vol. *in*-8°. dont le premier roule sur l'étude & l'usage

ſage de l'Hiſtoire, & le ſecond eſt une Eſquiſſe hiſtorique de l'état de l'Europe, depuis le Traité des Pirenées juſqu'à celui d'Utrecht, 1752. Ces Lettres traduites en François ſe trouvent chez la Veuve *Piſſot*.

LETTRES, Abjuration & Profeſſion de Foi de M. Molines, ci-devant Miniſtre de la R. P. R. à *Montauban*, chez *Teulieres*, & ſe trouve à *Paris*, chez *Chaubert*, Quai des Auguſtins, 53 pag. *in*-12.

La Brochure que nous annonçons eſt d'un homme d'eſprit, qui paroît convaincu de ce qu'il dit, & qui ſçait écrire. Sa Controverſe eſt à la portée de tout le monde, & les raiſonnemens qui l'ont convaincu feront beaucoup d'impreſſion ſur tous ceux qui les méditeront avec attention & ſans préjugé.

PANEGYRIQUE de la Bienheureuſe Jeanne-Françoiſe Fremiot de Chantal, Fondatrice de la Viſitation, prononcé devant la Reine, en l'Egliſe de la Viſitation de Compiégne, le 9 Juillet, &c. Par M. l'Abbé de la Tour Du-Pin. A *Paris*, chez *Chaubert*, 1752, *in*-12. pp. 53.

L'ABONDANCE ou la véritable pierre philoſophale, qui conſiſte ſeulement

à la multiplication de toutes sortes de grains, de fruits, de fleurs,& généralement de tous les Végétatifs. Par *Pierre Brodin de Lajutais.* A *Paris*, chez *de la Guette*, 1752. *in* 12. pp. 66.

Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & la Genie, rue Dauphine, vient de recevoir de Hollande les Livres suivans.

VOYAGE HISTORIQUE DE L'AMERIQUE MERIDIONALE, fait par ordre du Roi d'Espagne, par Dom *Georges Juan*, Commandeur d'Alliaga dans l'Ordre de Malte, & Commandant des Gentilshommes, Gardes de la Marine, & Dom *Antoine de Ulloa*, Lieutenant de la même Compagnie, tous deux Capitaines de Haut-bord des Armées Navales du Roi d'Espagne, &c.

Ouvrge orné de figures, plans & Cartes nécessaires, & qui contiennent une Histoire des Incas du Pérou ;

Et les Observations Astronomiques faites pour déterminer la figure & la grandeur de la Terre.

ELEMENS DE PHILOSOPHIE MODERNE, qui contiennent la Pneumatique, la Métaphysique, la Physique expérimentale, le Systême du Monde, suivant les nouvelles découvertes ; Ouvrage enrichi de figures

Par M. *Pierre Mejnet*, Docteur en Medecine, 2. vol. *in*-12.

QUATRE Tables Anatomiques représentant une observation très-rare d'une double matrice, mis au jour par ordre de la Faculté de Medecine de Strasbourg, par George-Henri Eisenmann, Docteur en Medecine, & Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en la même Faculté, traduit du Latin; à Strasbourg 1752 chez *Konig* Libraire, & se debite à *Paris*, chez *Briasson*, qui vend aussi l'original Latin.

L'Observation dont il s'agit ici est très-curieuse. Elle a été faite sur le cadavre d'une fille morte à l'Hôpital de Strabourg, à l'âge de dix-neuf ans. On a trouvé qu'elle avoit deux matrices & deux vagius terminés par deux hymens d'une figure semilunaire. Ces parties doivent être regardées comme des organes entierement séparés, vû que leurs cloisons ne leur étoient pas communes, mais que ces deux matrices & ces deux vagins étoient seulement adossés l'un à l'autre, & n'avoient aucune communication entr'eux. Au reste, chaque *uterus*, ou matrice, n'étoit accompagné que d'une trompe de Fallope, d'un ovaire, d'un ligament large & rond & d'un seul

cordon de vaisseaux spermatiques. M. Eisenmann donne une description très-détaillée de toutes ces parties qu'il a fait représenter en quatre Planches très-bien gravées ; & il y joint des remarques très sçavantes où il rapporte tous les faits connus qui ont trait à son Observation. Il conclut de la comparaison de tous ces cas singuliers, qu'il n'y en a aucun où l'on ait trouvé des organes de la génération si manifestement séparés & divisés.

PROGRAMME.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux, distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cent liv.

Le Prix proposé en 1749, *Sur la nature & la formation de la Grêle*, a été adjugé en 1751 à une Dissertation qui a pour Devise,

Utque ferunt imbres gelidis concrescere ventis, &c.

L'Auteur est prié de nouveau de se faire connoître, & de retirer son Prix avant le premier Août 1753. Passé ce tems, l'Académie avertit qu'elle en fera une autre destination.

Le sujet proposé pour cette année 1752, étoit de déterminer *la cause qui corrompt les grains du Bled dans les épis, & qui les noircit, avec les moyens de prévenir ces accidens*. L'Académie a jugé à propos de réserver le Prix, & de proposer de nouveau le même sujet pour l'année 1754. Elle invite les Auteurs qui ont envoyé des Dissertations sur cette matiere, d'y joindre de nouvelles observations, & principalement ceux qui ont pris pour Devise; l'un, *Vertitur in cariem viridi sub cortice succus*; & l'autre, *Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat*.

L'Académie donnera un autre Prix dans la même année 1754, à celui qui déterminera le mieux, *les principes de la Taille de la Vigne, par rapport à la difference des espéces de Vignes & à la diversité des terroirs*.

Le Prix de l'année 1753 a été déja destiné à celui qui expliquera le mieux, *comment l'air, suivant ses differentes qualités, agit sur le corps humain*.

Les Dissertations sur ce dernier sujet ne seront reçues que jusqu'au premier Mai 1753. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles.

Les Paquets seront affranchis de port, &

M. DE SECONDAT, *Secretaire* ... *Amie, rue Momejan, ou à la Veuve* ... BRUN, *Imprimeur Agregé de ladite Academie, rue Saint James.*

A Bordeaux, ce 25 Août 1752.

LE LYS, Balet Allégorique pour la Convalescence de Monseigneur le Dauphin. A *Paris*, chez *Sebastien Jorry*, rue d'Hurepoix, 1752. *in*-4°. pp. 27.

L'OMBRE du Grand Colbert, le Louvre & la Ville de Paris, Dialogue. Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la Peinture en France, avec quelques Lettres de l'Auteur à ce sujet. Nouvelle édition, corrigée & augmentée, 1752. *in*-12. 1. vol. On trouve cet Ouvrage chez *Musier* Libraire, Quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Olivier.

Lorsque l'Ouvrage, dont nous annonçons une nouvelle édition parut, il fit beaucoup de bruit. On y trouva une grande connoissance des Arts, un style véhement, & du courage à dire des vérités utiles & hardies. Le public doit un accueil encore plus favorable à une production que de nouvelles recherches ont rendu plus exacte.

PROGRAMME

De l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon pour le Prix de Physique de l'année 1753.

L'Académie ayant décidé que les Mémoires qui lui ont été adressés cette année, n'avoient pas satisfait au Problême qu'elle avoit donné, par le peu de précision, de méthode & de liaison entre les conséquences & les principes, & entre ceux-ci & les faits, elle a jugé à propos de renvoyer à l'année prochaine la distribution de son Prix de Physique, & de proposer encore le même sujet.

La temperature de l'air d'un pays influe-t'elle sur le temperament, & sur la force de ses habitans, & comment?

Elle invite les Sçavans à n'appuyer leur théorie que sur des expériences & des observations, dont ils auront soin d'indiquer la source. Enfin à suivre de près les rapports qui se trouvent entre la force & le temperament.

Il sera libre à tous ceux qui voudront concourir, d'écrire en François ou en Latin, observant que leurs ouvrages soient lisi-

bles, & que la lecture de chaque Mémoire remplisse & n'excéde pas trois quarts-d'heure. Les Mémoires francs de port (sans quoi ils ne seront pas retirés) seront adressés à M. Petit, Secretaire de l'Académie, rue du vieux Marché à Dijon, qui n'en recevra aucun, passé le premier d'Avril.

BEAUX-ARTS.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, tint le 2 Septembre 1752, une assemblée publique à laquelle présida M. de Vandieres, Directeur & Ordonateur général des Bâtimens de sa Majesté.

M. Watellet Receveur général des Finances & Associé libre de l'Académie, fit la lecture du premier chant de son Poëme sur la Peinture. Les gens de Lettres, les amateurs & les Artistes convintent unanimement que ce seroit l'ouvrage le plus agréable, le plus clair & le plus complet qui eût été fait sur cette matiere. La résolution qu'a pris l'Académie de faire imprimer à l'avenir ses conférences, nous fait esperer que nous jouirons bien-tôt du travail de M. Watellet.

Après cette lecture, Monsieur de Vandieres fit la distribution des grands Prix de 1751, ainsi que des Medailles d'argent pour le dessein. Le premier Prix de Peinture a été remporté par M. Deshayes. Le premier de Sculpture, par M. Auvray. Le deuxiéme de Peinture par M. Correge. Le deuxiéme de Sculpture par M. Duhez.

Le matin la Compagnie avoit fait chanter à S. Germain l'Auxerrois, un *Te Deum* pour l'heureuse convalescence de Monseigneur le Dauphin.

Le sieur le Pautre, Horloger du Roi au Luxembourg, annonce une Pendule nouvelle de son invention, à secondes & à quarts, qui n'a encore été vûe que de quelques connoisseurs & de plusieurs Horlogers qui lui ont donné de fort grands éloges. Il n'y entre ni roue, ni pignon, ni rateau; deux simples chaperons en forment toute la méchanique. Ceux qui seront curieux de connoître plus en détail cette découverte, peuvent s'adresser à l'Auteur, qui se fera un plaisir de leur donner tous les éclaircissemens qu'ils souhaiteront.

La Demoiselle de Briancourt, partageant avec toute la France les justes allar-

mes que la maladie de Monſeigneur le Dauphin répandoit dans tous les cœurs, n'eut pas plutôt appris l'eſperance que l'on avoit de ſon rétabliſſement, qu'elle travailla à donner un témoignage de ſa joye, & de ſon reſpectueux zéle. Il conſiſte en deux Tableaux en paſtel ſur toile de huit, & en un Braſſelet en miniature.

Les deux Tableaux qu'elle a eu l'honneur de preſenter à la Reine le 23 Août 1752, ſont deux pendans : l'un repreſente le Roi habillé à la Romaine, à quelques pas d'un Palais, dont on voit que Sa Majeſté eſt ſortie pour venir au devant de Monſeigneur le Dauphin ; ce Prince s'avance auſſi vers Sa Majeſté conduit par Minerve, cette Déeſſe le tient d'une main, & de l'autre le garantit avec ſon Egide du coup dont il eſt prêt à être frappé par la faux que l'on voit ſortir d'un nuage qui ſert à cacher les horreurs de la mort.

Devant Mgr le Dauphin & dans le bas du Tableau, ſont ſix amours grouppés ſur des nuages qui ſement des fleurs ſur le paſſage de ce Prince ; leurs diverſes attitudes expriment l'allégreſſe univerſelle, l'un d'eux tient une banderolle ſur laquelle on lit ces mots :

Le Bien aimé rendu au Bien aimé.

La satisfaction est peinte dans les yeux du Roi, sa position noble & majestueuse répond parfaitement à l'air tout divin que l'Auteur a répandu dans la figure de Minerve ; cette Déesse regarde Monseigneur le Dauphin avec le plus tendre intérêt, & fait voir par son air empressé, qu'elle prend plaisir à veiller à la conservation de ce jeune Heros.

L'autre Tableau représente la Reine descendant les marches d'un Portique de marbre blanc, son attitude exprime le passage subit de la douleur la plus vive à la joye la plus grande : elle tient d'une main un voile qu'elle porte à ses yeux prêt à recevoir ses larmes, & de l'autre elle fait un mouvement d'allegresse en voyant Mgr le Dauphin venir à elle : au dessus de ce Prince est la Religion assise sur un nuage avec ses attributs, & qui en regardant Sa Majesté avec des yeux de complaisance, écarte une main armée d'un glaive sortant d'un autre nuage, & qui étoit prêt à frapper Monseigneur le Dauphin ; à la Croix de la Religion tient une banderolle sur laquelle on lit cette inscription :

Les vœux de la vertu sont exaucés.

La noblesse qui regne dans le Tableau du Roi est également exprimée dans celui

ci, & les ressemblances ont réussi assez favorablement, quoique faites d'idées, pour que la Reine ait fait l'honneur de dire à la Demoiselle de Briancourt, qu'elle en étoit contente. Le reste de ces Tableaux est orné d'Architecture, & de lointains heureusement étendus, & qui font leur effet ; d'ailleurs l'accord est observé dans ces Tableaux, & les présente sous un point de vuë flatteur & agréable. Mesdames de France s'en sont fait expliquer l'Allégorie ainsi que la Reine, par l'Auteur, & en ont été aussi très satisfaites. La Demoiselle de Briancourt a eu aussi l'honneur de présenter à Madame la Dauphine, le 30 du même mois, à Meudon, un Brasselet en miniature.

Il répresente Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine marchant à la rencontre l'un de l'autre ; au-dessus d'eux, mais plus près de Monseigneur le Dauphin on voit l'Amour soutenu de ses ailes écartant d'une main celle d'Atropos armée des ciseaux meurtriers, prêt à couper le fil ; cette Parque est cachée aussi par des nuages : l'amour de l'autre main tient une banderole sur laquelle on lit distinctement :

L'amour vous le rend.

Dans le fond de ce Brasselet & du côté

de Madame la Dauphine, est un temple sous lequel on distingue une Statue, & sur le frontispice de ce temple on lit :

Templum virtutis.

Madame Adelaide a lu ces deux Inscription sans loupe malgré leur finesse, ce qui prouve leur netteté. Ce petit Ouvrage est peint si uni, que quelques personnes l'ont pris pour émail, d'ailleurs il est orné d'Architecture & de terrasses, & le tout en est gracieux. Madame la Dauphine a fait connoître l'approbation qu'elle donnoit au Brasselet, par les ordres qu'elle a donnés, qu'il fût mis au plutôt en état d'être porté.

REPONSE

*De M. Godefroy, Horloger de feu S. A. S. M. le Duc d'Orleans, à la Lettre de M. P. le Roy, insérée dans le Mercure de Juin dernier, adressée à M. ***, de l'Académie Royale de Bordeaux.*

Le favorable accueil que vous accordez aux Arts, m'engage à vous adresser cette Lettre, pour répondre à celle que M. P. le Roy vous écrivit au mois de Juin dernier, dans laquelle il vous fait part de

ses découvertes sur l'Horlogerie, & spécialement sur la nouvelle méchanique, dont il prétend tirer de grands avantages pour la construction des Montres plattes, & demi-plattes. Il seroit à souhaiter pour le progrès de cet Art, que la réussite répondît à l'invention, & que la méthode qu'il propose, méritât la préference sur celle que l'on a suivi jusqu'à ce jour : mais souvent l'empressement de mettre au jour de nouvelles idées, nous induit à l'erreur de vouloir détruire ce dont la bonté nous est confirmée par une longue expérience. M. P. le Roy nous en donne un exemple frappant, par la Lettre dans laquelle pour mettre en crédit ses nouvelles productions, il paroît vouloir donner atteinte au mérite universellement accordé à l'échappement du célébre M. Graham, regardé par les Connoisseurs comme le plus grand homme qu'ait produit l'Horlogerie, & dont les excellens ouvrages répandus dans toute l'Europe, affermissent solidement la réputation.

Si la mort ne l'eût pas enlevé trop tôt de ce monde, il étoit plus que personne en état de répondre. Les habiles gens qui le connoissent sçavent qu'une expérience toujours heureuse pendant plus de trente ans, méritoit d'être regardée comme un

argument au mérite inconteſtable de ſon invention. Et M. P. le Roy auroit trouvé dans la réplique de cet habile Artiſte, des raiſons pour ſe déſiſter de l'entrepriſe qu'il vient de faire, & rendroit aujourd'hui, avec tous les grands Horlogers, l'hommage légitime que nous devons à ſa mémoire; mais ce tribut ſeroit payé de l'ingratitude la plus condamnable, s'il ne trouvoit dans ceux qu'il laiſſe après lui, quelques Apologiſtes contre les traits de la critique.

C'eſt dans le deſſein de rendre ce que je dois à l'illuſtre M. Graham, qu'étonné du paralelle que M. P. le Roy établit entre ſa prétendue excellente & nouvelle méthode de faire des Montres, & celle par laquelle M. Graham nous a appris à les faire à cylindre, que j'entreprends de ſoutenir ſa méthode; j'oſe dire que le tems qui vient à bout de tout, n'a rien diminué depuis trente ans des éloges que lui donnoient, & lui donnent encore aujourd'hui les habiles Horlogers, & une infinité de Sçavans curieux, qui poſſédent des Montres à échappement, faites par ce grand homme, tandis que la méthode propoſée par M. P. le Roy, n'eſt encore fondée ſur aucune expérience qui en annonce la bonté & la durée.

J'ose dire encore que depuis vingt-cinq ans que je pratique l'échappement de M. Graham, ma propre expérience m'en a toujours prouvé l'avantage sur les autres méthodes, ce qui m'engage aujourd'hui à le pratiquer plus que jamais. Je puis même assurer & prouver, qu'il n'est aucun échappement, dont la bonté approche de celle du cylindre. De si puissans motifs exigeoient de moi cet aveu pour la défense du sçavant M. Graham, & celle de la vérité.

M. P. le Roy dans sa Critique ne peut refuser aux Montres à cylindre cet avantage sur les Montres à roue de rencontre ; mais il avance qu'elles font de plus grands écarts, eû égard au grand frottement que souffre le cylindre, disant que pour vaincre la résistance de ce frottement, à la vérité qu'il produit (comme le dit positivement M. P. le Roy) *il faut abondamment de l'huile. Il convient aussi que tant que ces huiles conservent leur qualité, les Montres à cylindre sont plus justes que celles qui sont à roue de rencontre ; mais il ajoute, que quand les huiles deviennent tenaces ou desséchées, cette justesse se détruit, parce que le ressort spiral, dont l'office est de restituer le mouvement au balancier, devient trop foible pour vaincre la résistance du frottement de la roue d'échappement.*

M. P. le Roi prend le change, lorsqu'il attaque la foiblesse du ressort spiral, car c'est une perfection dans cet échappement à repos, dont toute la résistance & tout le frottement ne sont autre chose que la résistance du ressort spiral; d'où l'on doit conclure, que si le ressort spiral avoit moitié moins de force, le frottement seroit une fois plus leger; & au contraire, en supposant avec M. P. le Roy que le ressort spiral fût plus fort, la résistance du frottement seroit double; & pour lors on pourroit dire avec raison que ce frottement seroit considérable, & que cet échappement ne pourroit pas soutenir sa justesse. Il est donc démontré que la foiblesse du ressort spiral est une perfection dans cet échappement, puisque le régulateur pour acquerir plus de masse, n'a pas besoin d'une force motrice si considérable, & que le ressort spiral a toujours assez de force pour restituer le mouvement au balancier.

Il n'est pas douteux que ces Montres sont plus justes que les autres, & bien plus faciles à régler; mais aussi sont-elles beaucoup plus difficiles à exécuter. M. P. le Roy a raison de dire dans sa Lettre, qu'elles sont d'un débit moins grand, mais cela n'intéresse que l'Horloger, &

nullement le Public. Quant à la cherté que l'exactitude rend indispensable, je vais démontrer qu'elles sont à meilleur marché que les Montres à roue de rencontre. Le plus fréquent des accidens qui arrivent aux Montres est de tomber, ce qui cause souvent la ruine d'une Montre à roue de rencontre, en faisant casser le pivot du balancier, en conséquence de quoi les dents de la roue de rencontre s'émoussent; il n'y a alors qu'un Artiste très-adroit qui puisse rétablir cette Montre dans son premier état. Au contraire les Montres à cylindre tomberont dix fois, sans que les pivots du Balancier en souffrent, parce que ce n'est jamais le coup qui fait casser les pivots, c'est le contre-coup qui opére cet accident; la raison en est sensible, en ce que la dent de la roue de l'échappement à cylindre est toujours prête à appuyer le cylindre, pour parer cette seconde commotion; l'expérience m'a souvent prouvé ce que j'avance, par nombre de Montres à cylindre qui sont tombées, sans que le mouvement en ait reçu aucune altération.

Les Montres à cylindre sont susceptibles d'un autre avantage, c'est qu'on peut les faire aussi plattes que l'on veut, sans changer leur construction; cependant je

n'ai jamais voulu donner dans l'excès de les faire trop plattes, je me suis contenté de les faire demi-plattes, & j'ai soin de renfermer le mouvement par une calotte, pour éviter qu'il n'entre des corps étrangers dans l'échappement, comme dans le nombre de Montres à cylindre que j'ai faites; plusieurs ont passé mon attente: pour en prouver la justesse, je citerai M. de Chabert, Officier sur les Vaisseaux du Roi, qui à son retour du Nord de l'Amérique où il étoit allé pour faire des observations, me fit des complimens sur la Montre à cylindre & à secondes que je lui avois fait, & dont il se loue beaucoup. M. le Monier, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Londres, en a une de même construction, faite par le célébre M. Graham, dont il m'a fait de grands éloges; elle n'a pas été démontée depuis que ce grand Astronome est de retour d'Angleterre, où il étoit allé observer la grande éclipse de Soleil en 1748. Cela sembleroit prouver que M. P. le Roy se seroit laissé abuser par des expériences qu'il auroit faites sur des échappemens à cylindre mal exécutés. Au reste, il est étonnant que M. P. le Roy, qui n'a jamais fait de Montres à cylindre, ait ce-

pendant toujours eû un préjugé contre leur construction. C'est condamner une chose, sans vouloir en connoître les propriétés & les avantages. Mais l'expérience de son Auteur, & celles que j'ai faites depuis vingt-cinq ans, m'engage à juste titre, à donner la préférence à la méthode de M. Graham, qui par des avantages beaucoup supérieurs l'emporte sur la nouvelle construction proposée par M. P. le Roy. 1°. J'ai une roue d'échappement beaucoup plus grande que ne pourra la faire M. P. le Roy, suivant sa nouvelle méthode. 2°. Je n'ai point de recul, point de risque d'accrochement, ni de renversement. 3°. Toutes mes roues sont en gage horisontalement. 4°. Je n'ai point d'engrenage des roues de champ, ma roue d'échappement engrene entre les deux pivots du balancier. Tous ces avantages réunis me feront toujours préferer cet échappement, jusqu'à ce que M. P. le Roy m'ait prouvé que ses nouvelles Montres iront mieux, que celles dont je viens de décrire les avantages : je vois si peu de personnes qui ayent saisi la juste idée de l'Auteur, de laquelle cependant dépend la régularité & la bonté de cet échappement, qui d'ailleurs ne tirera point à usure si la matiere en est bonne, bien choisie, & mise dans les pro-

portions requises, que je ne suis point surpris que peu de personnes aussi y ayent réussi.

A l'égard de l'abondance de l'huile, sans laquelle M. P. le Roy prétend qu'on ne peut les faire marcher ; je lui réponds que j'en ai eû qui ont marché dix ans sans avoir eu besoin d'huile. Cependant au bout de ce tems-là, elles alloient encore aussi-bien qu'une Montre ordinaire, ce qui prouve que cet échappement n'a besoin que de très-peu d'huile pour conserver la justesse.

Pour ce qui est des forces des pignons & des dentures, je m'en tiens aux expériences que j'ai faites dans les Montres des plus grands Maîtres qui sont des modéles, dont on n'auroit pas dû s'écarter ; mais on aime le changement ; il faut du nouveau, de la mode même jusque dans les formes des pignons & des dentures. On convient pourtant qu'il n'y a qu'une seule forme geométrique qui convienne aux courbes des leviers pour obtenir des points de force, autant uniformes qu'il est possible. Mais je vois tous les jours avec douleur, qu'au détriment de l'Horlogerie, l'on passe ces sages régles geométriques, & que les engrenages sont plus mal faits qu'ils l'étoient il y a soixante ans. En

voici la preuve : je vois des Montres du célébre Tompion, Horloger Anglois, lesquelles marchent depuis plus de soixante ans, & dans lesquelles cependant il n'y a pas un seul trou de rebouché ; & sitôt qu'elles sont nettoyées elles vont aussi-bien que les Montres de nos plus grands Maîtres, puisqu'elles ne tirent point à usure ; la raison en est, qu'elles sont faites, selon les sages régles de la Géométrie. Il n'y a qu'une forme pour les pignons & les dentures : c'est à quoi l'on devroit s'attacher, pour prévenir la destruction des trous, ce qui arrive journellemeut aux Montres que l'on fait à présent, par l'inconstanee des frottemens que l'on a voulu diminuer, par des pivots extrêmement fins. Ce qui fait que les pivots n'ont point de constance dans les parois de leurs trous, & que la machine tend trop sensiblement à se détruire dès qu'elle commence à marcher. Il est donc plus raisonnable de préferer des frottemens constans & durables, aux legeres invocations de ces nouveautés, & que les pivots soient proportionnés à l'effort du moteur.

Puis donc qu'il n'y a qu'un seul & même principe, nous devons tous l'adopter. A quoi serviroient les soins que M. le Camus s'est donné pour nous décrire les

courbes des pignons & des dentures, si on ne les met pas à profit. Je me suis toujours attaché aux principes de ce grand Géométre : il seroit à souhaiter pour le bien de l'Horlogerie, que tous les Horlogers s'appliquassent à s'y conformer, il se feroit des Montres bien meilleures & plus durables, ce qui augmenteroit beaucoup la réputation de l'Horlogerie Françoise chez l'Etranger.

Mémoire sur la Viele en d-la-re, *dans lequel on rend compte des raisons qui ont engagé à la faire, & dont l'extrait a eté présenté à la Reine, par M.* BATON *le jeune, Maître de Viele.*

LA nouvelle Viele qu'on nomme en *d-la-re*, parce que c'est la partie qui la distingue des autres, est une réforme & une augmentation en même tems faites à l'Instrument sur trois points qui de tous tems ont déplû en lui aux Musiciens & aux gens de goût, qui sont, 1°. le cri de la Trompette, 2°. le peu d'étendue, & 3°. la modulation de *C-sol-ut*; il est aisé de voir que leur sentiment est fondé.

1°. La Trompette est un défaut essentiel & insoutenable, qui n'a pris de credit que

parce qu'on y a attaché l'articulation, mais cette articulation est aussi défectueuse que son principe; en ce que la Trompette de la Viele n'est occasionnée que par le frémissement d'un chevalet sur la table, ce qui ne peut produire que du bruit. Or tout ce qui n'est que bruit ne peut point être admis en Musique : il faut du Son. Si par un évenement accidentel le chevalet du Violon venoit à frémir sur la table, ne seroit-il pas ridicule qu'on prît cela pour une articulation ? C'est cependant ce qu'on a fait à l'occasion de la Viele; mais cette prétendue articulation qu'on a tirée jusqu'à présent de la Trompette, n'est à proprement parler qu'un cri borné & monotone.

Borné, parce que de telle façon qu'on varie le poignet, soit qu'on fasse des coups égaux, soit qu'on en fasse d'inégaux, il n'en peut entrer plus de quatre dans le tour de l'ouie, ainsi l'on est renfermé depuis un jusqu'à quatre. L'articulation est bien plus étendue & bien plus variée; mais si l'on vouloit l'étendre avec la Trompette, il la faudroit serrer plus qu'elle ne l'est ordinairement, & elle produiroit alors un effet si insoutenable, que ses plus zélés partisans ne pourroient s'empêcher de se révolter; aussi ne s'en est-on jamais servi

servi de cette maniere, & si quelqu'un l'a fait, ce n'a pû être qu'aux dépens de l'oreille & du goût.

La Trompette n'est qu'un cri monotone, parce qu'il est par tout, dans le vif comme dans le gracieux; que par tout il est le même, & dans le même degré de force, n'étant pas possible de serrer ni lâcher à volonté la cheville qui le produit, parce que la corde qui porte sur la rouë ne seroit plus d'accord. En ne considerant même (pour se prêter au langage admis) la Trompette que comme une articulation, on trouvera cette articulation trop forte, trop outrée, & par-delà les bornes de celle que doit recevoir le son en se produisant.

Consultez le Violon & la Flûte sur cette matiere, vous verrez que l'articulation y est moëlleuse & agréable, & qu'elle ne sert à détacher les sons qui doivent l'être que dans un degré suffisant pour les empêcher d'être confondus avec ceux qui demandent à être liés ou filés; cette même articulation peut exister sur la Viele, comme je le prouverai dans la suite de ce Mémoire, quoiqu'on ne s'en soit pas servi jusqu'à présent.

Entre plusieurs inconveniens qui résultent de la Trompette, est encore celui de ne pouvoir filer & enfler un son, sans

qu'elle vienne à résonner lorsqu'il est à un certain degré de force, & en changer en quelque façon la nature par son bruit, & en étouffer la gradation : ce qui prouve clairement qu'elle n'est point une articulation vraie ; si elle l'étoit, elle ne résonneroit pas dans les sons filés & enflés, parce qu'il n'y faut point d'articulation ; elle le fait cependant, à leur préjudice ; ce n'est donc plus, comme j'ai dit ci-dessus, qu'un cri borné & monotone : d'ailleurs tout ne doit pas être détaché dans la Musique, comme tout n'y doit pas être lié ; il faut l'assemblage de ces deux parties pour former une variété agréable, & dans l'un & l'autre cas de cette variété, la Trompette y est également mal placée, puisque dans l'un elle outre l'articulation, & dans l'autre elle fait un frémissement insupportable. Enfin sur tous les Instrumens, le premier des avantages est d'en tirer un beau son ; c'est ce qu'il est impossible de faire sur les anciennes Vieles, avec l'âcreté de la Trompette ; & si elle n'y eût jamais existé, tel l'admet par l'habitude dans laquelle il a été élevé d'entendre ce bruit à l'instrument, qui s'en trouveroit choqué, si on venoit à l'y introduire, & regarderoit une pareille innovation comme ridicule. Aussi le goût que peuvent avoir pour

elle ses partisans, n'est-il qu'un préjugé qu'on doit sacrifier à la perfection du son. C'est en envisageant cette même perfection, que j'ai fait construire une nouvelle Viele, afin qu'étant séduit par le talent on soit en même tems flatté par l'Instrument.

2°. La Viele a une étendue trop bornée, & malgré le changement & l'augmentation que j'ai fait faire en 1750 *, il est impossible d'y exécuter de certaines piéces, parce qu'elles passent l'étendue du clavier, lesquelles cependant iroient très-bien rapport à la modulation, quoiqu'elles n'ayent pas été faites pour l'Instrument.

Outre l'inconvenient de ne pouvoir pas jouer toutes les piéces qu'on voudroit, ce peu d'étendue forme une sorte de monotonie, en ce que le jeu porte presque toujours dans le haut. Le ton le plus bas étant le *G-re-sol* de la troisiéme du Violon, ce manque de tons dans le bas, fait que les sons aigus ne sont pas mêlés de sons assez graves, rapport à eux, pour pouvoir former une grande variété à l'oreille.

3°. La modulation de *C sol ut* où l'on est asservi par les bourdons, a toujours déplu aux Musiciens par son peu de bril-

* Il en est mention dans le Mercure de Septembre 1750.

lant. Ce n'est pas au fonds qu'une modulation soit moins susceptible de bonne musique qu'une autre, ni qu'une modulation ait une proportion différente qu'une autre, non ; mais cependant l'évenement nous prouve que *C sol ut*, est sourd sur la Flûte ; le mineur surtout n'y est presque pas supportable ; & sur le Violon, outre qu'il y est aussi sourd que sur la Flûte, il y produit très-souvent des positions fausses ou ingrates. Ce n'est pas ici le lieu d'en détailler les raisons ; elles m'écarteroient de mon sujet : il suffit de remarquer que l'ingratitude de la modulation de *C sol ut* empêche la Viele de se lier avec les autres Instrumens autant qu'elle le feroit sans cet inconvenient. Il est vrai qu'elle se sert encore de *G re sol* qui est une modulation favorable, mais on n'y peut pas toujours jouer ; & une seule modulation brillante ne suffit pas.

Il falloit obvier à tous ces inconveniens qui ont borné considerablement le progrès de la Viele. Pour cet effet j'ai inventé & fait construire celle dont il est question ; j'ai eu la satisfaction de voir les connoisseurs & les gens de goût juger que j'avois atteint le but que je m'étois proposé. Les trois objets principaux qui ont porté préjudice à la Viele, & que je viens de dé-

tailler, sont totalement détruits sur celle-ci.

1°. La Trompette n'y existe plus, & la méchanique qui la faisoit résonner en est supprimée. J'ai substitué en place, par la façon d'en jouer, une articulation vraie dont on n'avoit pas encore fait usage sur cet Instrument. Peut-être que l'oreille habituée à l'articulation outrée de la Trompette, & en quelque façon blazée par son bruit, pourra trouver celle dont je parle, moins forte, mais elle n'en sera pas moins suffisante. L'expérience que j'en ai faite, m'a prouvé qu'elle étoit au même degré du coup d'archet du Violon & du coup de langue de la Flûte. Voici les principes sur lesquels j'établis cette articulation.

Tout Instrument à touches détache de sa nature, & la Viele par conséquent; ce qui est prouvé est ce que le sautreau qui fend la corde, forme un tact bien plus sec & bien plus marqué que ne le peuvent faire les doigts sur les cordes du Violon, ou sur les trous de la flûte; d'où il s'ensuit que sur la Viele, la premiere articulation doit partir du doigt, d'autant mieux qu'elle y est souvent suffisante; on n'y a pas fait assez d'attention jusqu'à présent. En voici un exemple.

Lorſqu'on répéte pluſieurs fois de ſuite la même note, ſoit 4 *ſol*, ſoit 4 *la*, &c. il faut donner autant de coups de doigt qu'il y a de notes pour les détacher; ſur le violon & ſur la flûte on eſt obligé d'avoir recours aux coups d'archet & aux coups de langue pour rendre cette même articulation qu'on fait ſentir avec le doigt ſur la Viele; ainſi l'articulation ſe trouve donc au même degré ſur ces trois Inſtrumens, par le moyen du coup de doigt, du coup de langue & du coup d'archet : ſi vous joignez alors ſur la Viele le coup de poignet au coup de doigt dont je viens de parler, l'articulation deviendra double, & par conſéquent trop forte: quoiqu'on le puiſſe plutôt faire ſur la nouvelle Viele où le coup de poignet ne produit qu'une expreſſion moëteuſe, que ſur les Vieles à trompette où cela n'eſt pas ſupportable pour une oreille délicate : en ce que cette trompette, comme je l'ai déja dit, outre l'articulation, & abſorbe en quelque façon le ſon de l'Inſtrument; le tact du doigt n'eſt cependant ſuffiſant que dans certains cas.

Les tons ſucceſſifs paroiſſent moins articulés que les tons répetés par la liaiſon que les accords de cet Inſtrument répandent dans ſon harmonie.

Il faut couper cette liaiſon par une articulation du poignet, qui jointe à celle du doigt, nous la rend au même degré que les autres Inſtrumens. Pour cet effet il ne faut pas ſe borner aux quatre coups dans le tour de roue, il faut aller plus loin; on peut en faire juſqu'à douze diſtinctement, & en allant encore par-delà, on trouve des frémiſſemens qui imitent les coups d'archet les plus fins.

Cette diverſité de coups de poignet rend l'articulation bien plus étendue & bien plus variée qu'elle n'étoit ci-devant; il eſt vrai qu'il faut apporter un peu plus d'art; mais auſſi l'avantage qu'on en retire eſt beaucoup plus grand. Quand on veut lier les ſons on n'en eſt plus empêché par un cri déſagréable, & quand on les veut filer & enfler, on les porte juſqu'au degré le plus fort ſans qu'il y ait autre choſe que le ſon qui ſe faſſe entendre. Par ce moyen on forme des expreſſions vraies, & l'on tire un beau ſon de l'Inſtrument, la *Viele en D la re* en produiſant d'ailleurs un fort ſupérieur aux autres.

2°. On n'eſt plus privé de jouer bien des piéces qui peuvent avoir lieu ſur la Viele par leurs modulations, en ce qu'elle contient trois octaves d'étendue moins un ton; elle commence au *D la re* en bas de

la flûte, & monte jusqu'au *C sol ut* de la troisiéme octave. Cette étendue répand une diversité agréable à l'oreille. Les tons d'en-bas sont pleins & sonores; ceux du milieu participent de cet avantage, & de celui des tons d'en-haut; qui sont fins & flutés.

3°. J'ai substitué la modulation de *D la re* à celle de *C sol ut* par l'inconvenient dans lequel nous jettoit cette derniere, & que j'ai détaillé ci-devant. On sent tout l'avantage que nous retirons de celle que j'ai mise en place, puisqu'elle détruit cet inconvenient. Comme les accords permanens qui forment l'essence de la Viele nous asservissent à deux modulations particulieres, il a fallu (dans celles qui étoient possibles sur cet Instrument), en choisir qui fussent brillantes sur toutes les autres en général. C'est ce que j'ai trouvé dans *G re sol* & *D la re* : ce sont là les deux modulations fixes, & ces accords de la nouvelle Viele. Il est quelqu'autres modulations accessoires qui peuvent entrer dans ces accords, mais il faut que le compositeur qui veut travailler pour l'Instrument les connoisse, & les sçache employer avec art.

Par le moyen de ces modulations la Viele se lie très-bien, & sans aucun inconve-

nient avec la flûte, le violon, & tous les autres Instrumens, d'autant mieux que dans la Viele en *D la re*, la nature du son est changée & perfectionnée, au point que M. *Danguy* l'aîné, & le plus grand nombre de ceux qui l'ont vû, ont trouvé que cet Instrument étoit très-propre à accompagner une voix : ce qui vient de deux causes; la premiere est le brillant qu'entraînent après elles les modulations dont je viens de parler, & la seconde la disposition des accords qui caracterisent ces modulations sur la nouvelle Viele. Voici quelle est cette disposition.

Tous les accords ne pouvant pas sur cette Viele être subordonnés aux chanterelles comme sur les autres, parce qu'ils ne produiroient qu'un son sourd & étouffé, les chanterelles étant sur celle-ci d'une *quarte* plus bas, il a fallu trouver un point vrai pour placer un son au-dessus de ces chanterelles, sans qu'il puisse les couvrir; c'est ce que j'ai fait en profitant du ton qu'elles nous donnent, pour disposer dans la modulation de *D la re* les sons que nous employons de l'accord parfait, selon la proportion que nous indique la nature : je dis les sons que nous employons, parce que toutes les résonnances physiques ne peuvent pas y entrer; la disposition de

l'Instrument ne nous permettant pas d'y introduire toutes les cordes nécessaires dans les grosseurs qu'il les faudroit, joint à ce qu'en rendant *géometriquement* raison de ces accords, par la *proportion triple*, nous trouvons que 9 ne sçauroit s'employer dans les accords permanens de la Viele, parce qu'ils ne s'accorderoient que dans certains instans avec les tons du clavier dans le mode majeur, & qu'il ne peut subsister dans le mode mineur avec ce même clavier qui porte la tierce à un demi-ton plus bas : ainsi en n'employant que 1, 3 & le 2 sous entendu, y excitant comme premiere octave, nous ne laissons pas de tirer un accord très-agréable, qui se trouve exactement disposé, suivant cette proposition *arithmétique* 1, 8, 12 & 8, sur lequel joue le clavier, étant par cette raison presqu'anéanti, est répeté dans l'accord permanent, afin qu'il ne soit point perdu pour cet accord ; la *dix-septiéme majeure* n'y sçauroit entrer, tant parce que la corde, par son extrême finesse, siffleroit sur la roue, le son grave de l'Instrument ne pouvant pas se porter plus bas, que par ce que j'ai dit ci-dessus du 9, dans la proportion géométrique, d'où l'on voit que dans la proportion arithmétique

même réduite aux moindres degrés, elle ne sçauroit subsister.

Quant à l'accord de *G re sol*, la disposition de l'Instrument ne m'a pas permis de l'employer de la même maniere que celui de *D la re* : mais je l'ai placé dans la proportion arithmétique réduite aux moindres degrés, & il y fait un très-bon effet.

Enfin j'ai employé *un timbre à la Viele* en *d-la ré*, c'est-dire, des cordes de laiton, qui produisent des sons sans toucher à la roue, parce qu'elles reçoivent les vibrations des autres cordes. L'emploi qu'on en a fait depuis quelques tems sur les Vieles en *C sol ut*, ne sçauroit subsister : il faut bien connoître la régle des vibrations, & les raisonnemens physiques, afin de disposer ce timbre en conséquence ; mais c'est ce que l'on n'a point fait, aussi n'y est-il presque pas supportable, tant parce qu'il produit quelquefois des vibrations dissonantes avec l'accord permanent, que parce qu'il est trop fort, & trop chargé de cordes. Voici la façon dont je m'en suis servi.

Pour éviter que les plus grosses cordes de laiton ne rendissent, lorsqu'elles sont ébranlées, des frémissemens qui caractérisent à l'oreille un son de cuivre, ce qui

leur arrive souvent; j'en ai employé de filées, ce qui détruit cet inconvénient, & leur fait rendre un son plus agréable. *Le timbre re*, disposé pour cette modulation, convient aussi à celle de *sol*, puisqu'il entre dans ses sons harmoniques, comme douziéme, mais il n'en est pas de même du timbre disposé pour la modulation de *sol*, il ne doit pas rendre de son dans celle de *re*: aussi a-t'il fallu disposer une corde, de façon qu'elle puisse s'ébranler pour rendre les multiples du *générateur sol*, & rester immobile aux sons multiples du *générateur ré*, dont *sol* se trouve sous-dominante, pour éviter la dissonance qu'il y auroit avec *la*, qu'on entend très-distinctement dans la vibration de la corde *re*.

L'avantage qu'on retire de ce timbre, est de rendre l'instrument plus brillant, & dans le cas des sons coupés, de résonner au défaut de ses accords, & de les amortir agréablement, ce qui n'existoit pas ci-devant, où le concours des sons produits par les cinq cordes qui résonnent sur la roue, coupés subitement, formoient quelquefois une transition choquante à l'oreille.

Voilà quelle est la viele en *d-la ré*, il ne m'a pas fallu un luthier moins habile

ni moins intelligent que le *Sieur Feury*, pour rendre mes idées aussi parfaitement qu'il l'a fait, & répandre autant de netteté & de fini dans l'instrument, & surtout dans la construction du Clavier.

Quelque tems après que Sa Majesté a eu examiné l'extrait du Mémoire ci-dessus, M. Bâton, le jeune, a été obligé de se rendre à Compiégne avec sa Viele en *d-la ré*; & il a eu l'honneur d'en jouer le 20 Juillet dernier, au dîner de la Reine, qui a trouvé cet instrument bien plus flatteur, & bien plus agréable que les autres Vieles.

Le lendemain 21, il a encore eu l'honneur d'en jouer devant Madame la Dauphine & Mesdames, pendant leur dîner, & elles en ont été trés-satisfaites.

M. Bâton, le jeune, demeure toujours rue Saint Bon, attenant l'Eglise, dans la maison de M. Brochet.

LA MALADIE
DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.
ROMANCE.

Par Mr MESLÉ.

O Vous, qui d'un amour si tendre
Etes pénétrés pour LOUIS,
Sans frémir, pourrez-vous entendre,
François, l'histoire de son Fils ?
Vos cœurs ici doivent s'attendre
D'être blessés mortellement.
Qu'il est cruel de vous apprendre
Un si funeste évenement !

Sur sa Sœur, cette sœur si chere
Nous répandions encor des pleurs ;
Il fallut trembler pour le Frere,
Et craindre de nouveaux malheurs.
Atteint d'un poison homicide,
Il tombe, & voit déjà la mort.
L'Art approche d'un pas timide
Craignant de faire un vain effort.

Aux soins du Médecin habile,
Dépositaire de ses jours,

La ma...

La mus...

Pr. Coup...

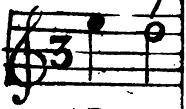

O vou...

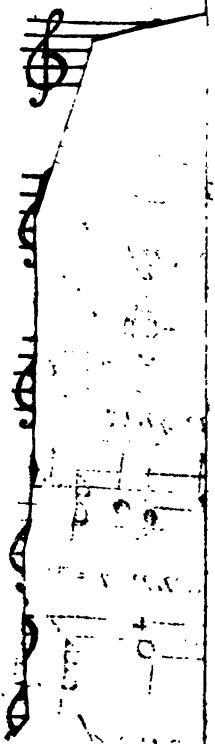

Le venin d'abord plus docile,
Paroissoit prendre un heureux cours,
Foible espoir ! sa liqueur perfide
Rend bien-tôt le danger certain,
C'en est fait, le sort se décide,
France, tu n'as plus de DAUPHIN.

Cette Cour fameuse & brillante
N'offre plus qu'un triste Tableau,
Où la scene la plus touchante
Présente un spectacle nouveau.
Une Epouse jeune & charmante
Bravant les dangers & la mort,
De son Epoux fidelle Amante,
Vient partager le cruel sort.

» Laissez moi, dit cette Héroine
A ceux qui veulent l'arrêter,
» On ne peut manquer de Dauphine *,
» Pour moi qu'a-t'on à redouter ?
Alors, n'écoutant que son zele
A son Prince on la voit voler;
Et l'embrassant : » voilà, dit-elle,
» Celui pour qui l'on doit trembler.

LOUIS lui-même, & notre Reine
Osent paroître dans ces lieux,
La nature ... tout les entraine
Vers un objet si précieux.

* *Paroles de Madame la Dauphine.*

Pere affligé, ſenſible Mere,
Fuyez ce lit ; épargnez-nous :
Ah ! votre amour nous deſeſpere,
Eh ! Quoi ? faut-il vous perdre tous ?

Du peuple en ce malheur extrême
Comment peindre l'abbattement ?
Dans tous les cœurs il eſt le même,
Ce n'eſt par tout qu'un ſentiment.
Chacun pour ce Prince adorable,
Du ſang croit entendre le cri,
Et perdre du coup qui l'accable,
Son fils, ſon frere, ſon mari.

On voit courir toute la Ville
Au *Bulletin* vingt fois le jour ;
Mais il devient preſque inutile
Helas ! par un excès d'amour.
Le citoyen, s'il eſt propice,
Craint qu'on n'amuſe ſa douleur ;
Et s'il eſt d'un fâcheux indice,
Se flatte que c'eſt une erreur.

Par tout les Temples ſe rempliſſent
Pour calmer le ciel irrité,
De vœux leurs voûtes retentiſſent ;
Quelle ardeur ! Quelle piété !
Un noble devoûment anime
Mille ſujets prêts à mourir ;

Le Ciel ne veut qu'une victime,
Et tout le monde vient s'offrir.

A tant de jours remplis d'allarmes
Un jour heureux succéde enfin ;
Dieu s'appaise, il séche nos larmes,
Et nous rend notre cher DAUPHIN.
Admirez de la Providence,
Peuples, les merveilleux effets !
Ce jour * marqué par sa clemence
L'étoit déja par ses bienfaits.

O Prince, l'espoir de la France !
Par nos transports, vois notre amour ;
Viens en jouir, viens, ta presence
Manque à l'éclat d'un si beau jour.. :
Mais tu parois .... sur ton passage
Entends-tu ces tendres clameurs ?
Du sentiment voila l'hommage,
Voilà le tribut de nos cœurs.

Et vous qui d'un amour si tendre
Etes pénétrés pour LOUIS,
Français, ne craignez plus d'apprendre
Le danger qu'a couru son Fils.

* *C'est le jour de l'Assomption que l'on a cessé de craindre pour M. le Dauphin, & tout le monde sçait que la Procession solemnelle, qui se fait tous les ans à pareil jour en exécution du vœu de Louis XIII. est pour rendre grace à Dieu de la naissance d'un Dauphin* (Louis XIV.)

Des larmes, dont vous faites gloire
Son salut est enfin le prix :
Sans cesse chantez-en l'histoire,
Et que vos cœurs en soient remplis.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a donné le 22 Août, des fragmens composés du prologue des fêtes de l'Eté, Ballet de Messieurs Pellegrin & de Monteclair ; de l'Acte d'Alphée & d'Arethuse, de Messieurs Danchet & Campra, & du Joueur, Interméde Italien.

Quoique les deux Actes de Musique Françoise ayent en général médiocrement réussi, & ayent paru un peu froids & monotones, le Public n'a pas laissé de rendre justice aux talens des Acteurs qui les ont exécutés.

Mlle Fel y a chanté avec toute la précision & la legéreté qu'on lui connoît, & a surtout été fort applaudie dans l'Ariette : *Vole Amour, porte sur tes aîles, &c.* tirée de l'Opéra des *Graces*, & ajoutée à la fin de l'Acte d'Alphée. On a rendu justice aux progrès de M. Gelin, & on a été content d'un duo de basses tailles, exécuté par lui

& par M. Cuvillier. Le Public a fort goûté deux airs de violon de M. de Mondonville, ajoutés aux divertissemens de l'Acte d'Alphée ; Mlle Vestris, qui acquiert de jour en jour de nouvelles graces, a très-bien dansé dans le Prologue, & Mlle Puvigné & Lany dans l'Acte d'Alphée.

L'Intermede du Joueur est en trois Actes. Le fond du sujet est plus comique & plus théatral, que celui de la *Serva Padrona*, & le Dialogue en est du moins aussi naturel & plus plaisant. Cet Intermede avoit déja été exécuté il y a plusieurs années sur le Théatre de l'Opéra, & il y avoit été goûté. Le Public l'a revû avec un nouveau plaisir, & avec d'autant plus d'empressement que le succès de la *Serva Padrona*, avoit pour ainsi dire, déja disposé favorablement les oreilles Françoises.

Baccōceo, Joueur de profession, arrive du jeu en désordre, & fait de vains efforts pour tromper sa femme Serpilla, qui trouve dans ses poches les cartes avec lesquelles il a joué à la bassette. Elle fait grand bruit, & malgré les excuses de son mari, veut s'en séparer ; son mari se déguise, & prend la place du Juge à qui Serpilla va se plaindre. Baccoceo lui promet de la séparer, à condition qu'elle

prendra le Juge pour son amant; elle y consent après quelques minauderies, le mari se découvre alors, & fait autant de bruit que sa femme lui en avoit fait sur son jeu. Serpilla demande en vain pardon à Baccoceo; chassée de la maison, elle emporte ce qu'elle peut d'argent, & se déguise en pélerine; son mari la joint, la reconnoît, elle lui demande de nouveau pardon; elle touche Baccoceo jusqu'aux larmes, & le raccommodement se fait.

La Musique de cet Intermede, telle qu'elle a été jouée est de differens Auteurs; le récitatif qui est ancien, & très-bon, est d'*Orlandini*; ainsi que les *Duo* des deux premiers Actes, & l'air *à questa pelegrina*; on y a ajouté plusieurs Ariettes, toutes fort agréables, & des meilleurs Maîtres. Le premier morceau, *si, si, maledetta* qui est d'Orlandini est très bien déclamé; le désespoir d'un Joueur qui vient de perdre son argent, y est exprimé d'une maniere très-heureuse; l'Ariette *Si raviva*, du premier Acte, est d'un chant fort agréable, & l'accompagnement y ajoute encore de nouvelles graces. Le *Duo Serpilla diletta*, & *son Anni*, est de la plus grande vérité, le Dialogue en est vif & bien entendu, & la déclamation très-naturelle.

L'Ariette *Oh ! che risa*, du commencement du second Acte, a prodigieusement reussi, & avec raison ; les ris de Baccoceo y sont très-bien peints par le chant & par l'Orchestre, & le *La mia moglie restar brutta*, est rendu d'une maniere fort naturelle. Nous ne parlerons point de l'Ariette *Speri forsè anche undi*, dont la réputation est faite depuis long-tems, & qui est connue en France par tous les Amateurs de la Musique Italienne ; le prélude, qui sert ensuite d'accompagnement, y fait entr'autres un effet charmant. Le second Acte est terminé par un duo, encore supérieur à celui du premier Acte. Le Musicien y a si bien sçu tirer parti de la difference des voix, que le Dialogue y est singulierement contrasté, quoique le chant des deux parties soit à peu près le même. On ne sçauroit sur tout donner trop d'éloges à la maniere, dont le Musicien a rendu ces paroles, la *Bacchetona che si mortifica, la notte e il di*.

Le troisiéme Acte commence par un air, *Fra la colera*, auquel il nous a paru que le Public n'a pas fait beaucoup d'attention, mais que les Connoisseurs ont fort goûté ; principalement l'accompagnement, & l'endroit où le Musicien a rendu ces mots, *Ed io come un animale, resto*

freddo, cet air est suivi de l'*a questa Pelegrina*, qui a beaucoup réussi, tant par le naturel & l'agrément du chant, que par les graces avec lesquelles il a été rendu. M. Manelli & Mlle Tonelli qui ont exécuté cet Intermede, ainsi que celui de la *Serva padrona*, ont dû s'appercevoir par les applaudissemens fréquens du Public, du plaisir qu'ils lui ont donné; on a sur tout été très-content de la maniere dont ils ont exécuté les duo, & M. Manelli a chanté fort plaisamment l'Ariette, *Ah! che risa.* Les deux Acteurs qui avoient ôté à la troisiéme représentation le duo du troisiéme Acte, pour lui substituer un duo inférieur, ont remis le premier; il est de Pergolese & digne de son Auteur. Ils ont aussi ajouté au second Acte l'Ariette *Signor Giudice, justitia*, qui a réussi. On ne peut leur refuser la justice qui est dûe à leurs talenos, à leur intelligence, à la précision de leur chant, & à la vivacité de leur jeu. Au reste, quoique la Musique du *Joueur* soit très-agréable, & qu'elle ait même en général plus réussi que celle de la *Serva padrona*, nous croyons ne devoir pas dissimuler que les Connoisseurs donnent la préference à cette derniere, qui en effet a toujours passé pour le chef-d'œuvre de l'Italie dans le goût de Musique comique.

L'Intermede a été terminé par le même Ballet, que la *Serva padrona*.

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte, a été joué pour la derniere fois le 17 Septembre; le 19 on a mis le Maître de Musique, Intermede Italien en deux Actes. Nous en rendrons compte dans le Mercure prochain.

Le Mardi 12 Septembre, Mlle du Bois, nouvelle Actrice, débuta dans le Prologue & dans l'Acte d'Arethuse. Le Public lui a trouvé une figure théatrale, de l'étendue dans la voix, & assez de facilité dans l'exécution; l'exercice du Théatre pourra perfectionner ses cadences, & la justesse de son chant; elle est plus formée que ne le sont pour l'ordinaire les débutantes; il est peut-être à craindre qu'elle ne le soit trop, & qu'elle n'acquierre que difficilement ce qui peut lui manquer encore.

Le même jour, M. Vé, nouvelle Basse-taille, débuta dans le rôle de Pluton avec un grand succès. On lui a trouvé une belle prononciation sans aucune contrainte, & beaucoup de netteté, de justesse, de force & de facilité, surtout dans le medium & dans le bas. Il ne lui manque presque que cette élegance de chant, qui est le fruit de l'exercice & du travail. En

Connoisseurs esperent beaucoup de ce débutant, qui est fort jeune, & qui paroît être une acquisition précieuse pour le Théatre lyrique.

Extrait du Duc de Foix, Tragédie de M. de Voltaire.

Nous n'avons fait qu'annoncer cette Piéce dans le dernier Mercure, parce que nous comptions qu'elle seroit bientôt imprimée ; comme l'impression est peut-être encore éloignée, nous allons extraire ce que nous en avons pû recueillir pendant le cours des représentations.

Thierri, Roi de France, étoit un Monarque foible & effeminé, qui se laissoit gouverner par Pepin, Maire du Palais. Le Ministre abusoit de sa faveur, pour humilier tout ce que l'Etat & la Cour avoient de plus distingué.

Le Duc de Foix, Prince altier & impetueux, ne pouvant plus supporter une tyrannie dont il étoit principalement la victime, se révolta contre le Roi, fit alliance avec les Maures qui inondoient alors les Pays méridionaux de l'Europe, & se retira à Foix, Ville Capitale de son appanage.

Pendant la guerre, Vamir, frere du Duc de Foix, qui étoit resté fidéle au Roi, devint amoureux d'Amélie de Comminge,

& s'en fit aimer. Amelie se refugia à Leucate, petite ville du Languedoc, où Vamir devoit la joindre pour l'épouser. Les Maures dans leurs courses surprirent Leucate, pillerent la Ville, & enleverent Amélie. Le Duc de Foix la retira des mains des ravisseurs, lui sauva l'honneur & la vie, la fit conduire à Foix, & conçut pour elle l'amour le plus violent. Lisois, Seigneur attaché au Duc de Foix, trouva le moyen, malgré les Troupes du Roi, de se rendre auprès du Duc, pour le secourir ou périr avec lui. Lisois avoit offert son hommage à Amélie dans des tems plus heureux; mais s'appercevant sur le champ de l'ardente passion du Duc, il prend le parti de renoncer à sa conquête, & de servir son ami.

C'est ici le commencement de l'action.

Amélie représente à Lisois que les tems de discordes & de guerres civiles, ne sont pas propres pour l'Hymenée, & qu'il devoit engager le Duc à se soumettre au Roi; Lisois qui n'est dans le parti contraire, qu'à cause de son amitié pour le Duc, dit qu'il va tout tenter pour le faire rentrer dans l'obéissance qu'il doit à son Souverain, il exhorte Amélie à couronner la tendresse du Duc, il lui fait valoir les avantages d'une pareille union, il vante ensuite les vertus du Prince, sans cacher ses défauts, & justifie son attachement pour lui par ces Vers.

Eh qui sçauroit, Madame, où placer ces services,
S'il ne nous falloit suivre & ne chérir jamais
Que des cœurs sans foiblesse, ou des Princes parfaits.

J'ai sacrifié, ajoûte-t'il à Amélie, les sentimens que vous m'avez inspirés, non pas au Prince, car je l'aurois bravé, mais à mon ami.

Après le départ de Lisois, Amélie dit à Thaïse sa confidente, qu'elle ne peut répondre à l'amour du Duc, que Vamir son frere, a toute sa tendresse, & qu'ils se sont promis une foi réciproque : Amélie appercevant le Duc se retire, le Prince en est surpris, il fait rester Thaïse, & lui ordonne d'annoncer à Amelie, qu'elle doit se disposer à lui donner la main dans le jour ; il reste seul avec Lisois, qui, après lui avoir rendu compte de l'état de l'armée fait de fortes instances pour le déterminer à faire la paix avec le Roi. Le Duc ne veut rien écouter & s'écrie,

De Pepin son tyran, je crains peu la colere,
Je déteste un sujet qui croit m'intimider,
Et je méprise un Roi qui n'ose commander.

Lisois affligé de l'inflexibilité du Duc, & de l'excès de sa passion pour Amélie, lui dit :

Il faut à son ami montrer son injustice,
L'éclairer, l'arrêter au bord du précipice,
Je l'ai dit, je l'ai fait malgré votre courou[r],
Vous y voulez tomber, & j'y tombe avec vous.

Après un court monologue du Duc de Foix qui commence le second Acte, Amélie paroît qui veut l'éviter ; mais le Prince l'arrête, lui renouvelle ses hommages, & la presse d'accepter sa main. Amélie refuse ses offres, en disant que ses ayeux ont tous été fidéles à leurs Souverains, qu'ils ont versé leur sang pour la patrie, & qu'elle ne peut se résoudre à épouser l'auteur d'une guerre civile.
Le Duc furieux, loue ironiquement la politi-

tique & le zele heroïque d'Amélie ; elle persiste dans son refus, & lui conseille de suivre en tout les avis de Lisois. A ce nom, le Duc qui est ombrageux, prend de la jalousie contre son ami ; Lisois survient dans le moment, & surpris de trouver au Prince un air sombre & chagrin, il lui en demande la raison ; le Duc ne peut dissimuler sa jalousie, Lisois est indigné & se justifie d'un ton de vérité & de persuasion qui désabuse entierement le Duc. Lisois ajoûte :

S'il est quelque rival qui vous ose outrager,
Tout mon sang est à vous, & je cours vous vanger.

Le Prince se plaint de l'obstacle que lui oppose Amelie, Lisois bien loin de la blâmer, prend sa défense, & fait de nouvelles remontrances au Duc sur sa résistance au Roi dont il prévoit le triomphe.

Le pur sang de Clovis, est toujours adoré,
Tôt ou tard, il faudra que de ce Trône sacré,
Les rameaux divisés, & courbés par l'orage,
Plus unis & plus beaux, soient notre unique ombrage.

Le Duc se rend enfin, mais ce n'est que pour plaire à Amelie, il deviendra vertueux par elle, & tous ses sentimens deviendront les siens : Lisois ne peut s'empêcher de lui dire qu'un si grand changement devroit appartenir plutôt au heros qu'à l'amant.

Mais si d'un si grand cœur une femme dispose,
L'effet en est trop beau, pour en blâmer la cause

Un Officier des Gardes vient apprendre que les Troupes du Roi se préparent à attaquer la *Ville*, le Duc ne veut plus entendre parler de paix, & part pour combattre ses ennemis ; Lisois le suit en protestant que si le Duc périt, il ne lui survivra pas.

On apprend au commencement du troisiéme Acte que les Troupes du Roi ont été repoussées, & que leur Chef est fait prisonnier. Ce prisonnier est Vamir qui n'avoit sollicité l'honneur du Commandement que pour recouvrer sa maitresse, il est aussi idolâtre & aussi jaloux d'Amelie que le Duc. Vamir ne veut pas se faire connoître ; Lisois qui l'accompagne respecte son secret, & le laisse avec son confident. Vamir déplore alors sa triste situation, il croit Amelie infidele, il tremble d'apprendre son union avec son frere, il est prisonnier de son rival. Que de malheurs à la fois ! Cependant le Duc qui a senti je ne sçais quel trouble en combattant le Genéral des Troupes du Roi, veut sçavoir quel est le prisonnier qui est en sa puissance, il est étonné de reconnoître Vamir, lui fait de tendres reproches de ce qu'il sert ses ennemis ; il lui donne de vifs témoignages d'amitié, & lui promet de faire la paix avec le Roi, & fait venir Amelie qui doit être le gage de la réconciliation des deux freres, & de la soumission du Duc à son Souverain. Amelie arrive, quelle surprise pour elle de rencontrer son amant ? Nouvelles offres d'hymen de la part du Duc à Amelie, & nouveau refus de cette fidéle amante, qui n'est occupée que de Vamir ; il faut pourtant qu'elle déclare ses vrais sentimens, & elle avoue son penchant pour Vamir. Le Duc entre dans une fureur inexprimable, Vamir n'est pas plus tranquile, & proteste avec véhemence qu'il perdra plutôt le jour que de céder Amelie, qu'il est lié avec elle

par un ferment folemnel, & il renouvelle ce serment en présence du Duc, par ces deux beaux Vers de situation.

A la face des Cieux, je lui donne ma foi
Je te fais de nos vœux le témoin malgré toi,

Lisois vient annoncer au Duc que le peuple se révolte au nom de son frere, la fureur du Prince redouble encore, s'il est possible, & il sort en ordonnant à Lisois de lui répondre de Vamir. Lisois effrayé de la rage du Duc en demande le sujet à Vamir; l'amour cause toutes ces horreurs, lui répond Vamir: Ciel, réplique Lisois pénétré de douleur, l'amour doit-il donc être l'ame des actions des Princes, anéantira-t'il les plus nobles desseins?

Lisois termine le troisiéme Acte en faisant Vamir prisonnier sur sa parole.

Vamir ne s'occupe plus que du soin de voir Amelie qui de son côté a le même désir, ils confirment leurs sermens de s'aimer éternellement. Amelie exhorte Vamir à prendre la fuite pour éviter la persécution de son frere; Vamir oppose la parole qu'il a donnée à Lisois & conjure Amelie de partir seule; le Duc les surprend dans ce tendre entretien, sa fureur & sa jalousie parviennent au comble, il menace Vamir de la mort, & dit à Amelie de le suivre sur le champ à l'autel; la vie de ce perfide, en parlant de son frere, est à ce prix. Vamir la prie avec la plus vive instance de tout sacrifier plutôt que d'accepter les offres de son rival: Amelie ne voit, n'entend que Vamir & continue de résister au Duc qui ordonne qu'on entraine son frere à la Tour: Amelie effrayée sort de sa modération ordinaire, & fait une im-

précation des plus fortes contre le Duc. Lisois survient, elle s'adresse à lui, c'est son seul recours, le Duc la fait éloigner & reste seul avec Lisois, il prend la résolution de faire assassiner son frere. Lisois indigné d'un crime si atroce, le lui répresente dans toute son étendue, & avec toute la vigueur dont il est capable; le Duc est dans un état si violent qu'il ne peut rien écouter, il charge même Lisois d'un ordre si inhumain, qui n'a garde d'accepter un emploi si odieux, le Duc lui dit qu'il le croyoit son ami, mais qu'il n'est qu'un ingrat: Lisois remarquant que le Prince ne se connoît plus, feint de consentir à cet horrible attentat, dans la crainte que le Duc ne choisisse un autre Ministre de sa vengeance, il lui demande en même tems le commandement absolu dans l'armée, & même sur les Maures, & il l'obtient.

Le Duc dans la premiere Scene du cinquiéme Acte, fait connoître qu'il ne se fie pas à Lisois, il a chargé un bras plus sûr de l'exécution de son forfait, & s'adressant à un Officier de ses Gardes, il lui demande si le soldat qui doit aller à la Tour a satisfait à son ordre, l'Officier en répond & sort pour retourner à son poste. Le Duc livré à toutes les réflexions d'un homme qui n'est pas accoutumé au crime, commence à se repentir, il est également tourmenté par l'amour, par la vengeance & par les remords, il se rappelle les jours de son enfance, jours purs & heureux, où son frere & lui, n'avoient qu'un même sentiment, qu'une égale tendresse, & tâchant l'instant d'après, de justifier sa cruauté il s'écrie,

Mais lui-même il m'attaque, il brave ma colere,
Il me trompe, il me hait... n'importe il est mon
frere.

A ce nom il déteste son fatal amour, & le péril de Vamir le fait frémir, l'Officier de ses Gardes rentre pour lui dire que la Ville est en sureté, cela ne l'intéresse plus, il n'est occupé que du salut de son frere, change l'ordre qu'il a donné contre lui, & s'informe avec vivacité de ce que fait Lisois, & de ce qui se passe à la Tour; l'Officier lui répond qu'il vient de voir emporter par ordre de Lisois un cadavre tout sanglant hors la Tour. Le Duc qui ne peut pas douter de la consommation de son crime, tombe dans un fauteuil, privé, pour ainsi dire, de tout sentiment. Amélie vient lui annoncer qu'elle s'est déterminée à accepter sa main pour sauver les jours de Vamir. Le Duc ne répond que par ses larmes: Amélie est saisie d'un mortel effroi, le Duc pénétré d'horreur lui arrache l'ame par ces mots: *Madame, il n'est plus tems.* Amélie consternée ne fait point de plaintes inutiles, elle veut seulement voir son amant, l'embrasser & mourir. Le Duc veut se percer le sein aux yeux d'Amélie, Lisois survient, & lui retient le bras, le Duc lui reproche son secours, & son obéissance avec impétuosité; Amélie éclate, & marque son indignation; Lisois se défend sur les ordres réitérés & absolus qu'il a reçus; mais les regrets du Prince lui faisant connoître que le moment heureux est arrivé, la consolation & la joye succédent aux allarmes & à la terreur par ces Vers que Lisois adresse au Duc & à Amélie.

Je peux donc m'expliquer, je peux donc vous apprendre,
Que de vous même enfin, Lisois sçait vous défendre.

Connoissez-moi, Madame, & calmez vos douleurs,
Vous gardez vos remords, & vous sechez vos pleurs :
Que ce jour à tous trois, soit un jour salutaire.
Venez, paroissez Prince, embrassèz votre frere.

La présence de Vamir & les sentimens de reconnoissance que le Duc & Amélie témoignent à l'envi au genereux Lisois, d'un service si signalé, forment un Tableau des plus frappans qu'on ait vû au Théatre. Lisois les instruit de la maniere dont il a sauvé Vamir ; c'est en frappant le soldat qui avoit été chargé après lui d'un ordre barbare. Le Duc de Foix triomphe de lui-même, se soumet au Roi, & céde Amélie en déclarant qu'il en est plus épris que jamais.

Il nous reste à rendre compte des sentimens du Public, sur cet Ouvrage digne de la réputation éclatante de M. de Voltaire, mais inférieur à Alzire, comme Bajazet l'est à Athalie.

Le premier Acte est froid, & ne prépare pas à un grand interêt, parce que l'exposition n'en est pas assez claire, surtout dans un sujet d'invention ; le Spectateur souhaiteroit être mieux instruit des motifs de la vengeance & de l'emportement du Duc de Foix contre Thierri, ainsi que de la naissance & des progrès de la passion d'Amelie pour Vamir, qui sans le charme de la simpatie, ne mérite pas d'être préféré. Le second Acte est applaudi avec justice, la Scene de jalousie entre le Duc de Foix & Lisois, quoique le prétexte en soit leger, est extrêmement belle. Le commencement

& le milieu du troisiéme Acte sont très-chauds ; la fin est languissante. Le quatriéme est serré, il excite une grande attention, & conduit naturellement au cinquiéme qui produit les plus grands effets de la Tragédie. On est effrayé dans les premieres Scenes, & tout le monde s'attendrit aux dernieres.

Les ames froides & tranquilles, & plusieurs critiques condamnent le caractere du Duc de Foix ; il est outré ; ce n'est point un François, c'est un Barbare ; nous ne balançons point à dire que non-seulement ce caractere est vraisemblable, mais qu'il est pris dans la nature & par conséquent de toutes les nations. C'est ainsi qu'aiment la plupart de ceux qui sont supérieurs aux autres, & qui sont en droit de commander ; quand leur passion est ardente, ils s'en laissent dominer, & veulent que rien ne leur résiste. Nous osons même soutenir que le personnage du Duc de Foix est une école de mœurs pour la jeunesse fougueuse qui se livre sans réserve à ses penchans ; la seule critique raisonnable qu'on en puisse faire, c'est que son repentir n'est peut-être pas assez préparé. Amélie n'est qu'amante, elle a toujours raison relativement à sa tendresse, mais elle ne fait pas verser des larmes ; Vamir interesse peu. L'objet de l'Auteur a été sans doute de réunir toute l'attention & tout l'interêt des Spectateurs sur le Duc de Foix qui a les principes de toutes les vertus, mais qui est égaré par ses passions. Racine a fait la même chose dans Phédre à qui il a tout sacrifié. On ne s'occupe point d'Aricie.

Nous n'avons point entendu faire de critiques sur le rolle de Lisois, qui forme un contraste parfait avec celui du Duc de Foix. Ce caractere est admirable, & neuf au Théatre. Ce n'est ni Acomat ni Burrhus, c'est Lisois.

Le stile de l'ouvrage est enchanteur, naturel & assez soutenu; les beautés qu'on appelle de détail, ne sont point étrangeres au sujet. La Tragédie du Duc de Foix a encore un mérite rare, c'est sa simplicité : il ne faut pas de grands changemens pour la rendre plus interessante.

Les Comédiens Italiens ont donné le 4 Septembre Tyrcis & Oristhée, Parodie d'Acis & Galatée. Nous rendrons compte de cette nouveauté dans le premier Mercure.

Les mêmes Comédiens ont donné le 19 du même mois Alceste, Divertissement à l'occasion de la Convalescence de Monseigneur le Dauphin. C'est une Allégorie bien imaginée, dont la représentation a réussi à la Ville, & la lecture à la Cour. On trouve dans ce nouvel ouvrage de M. de Sainte-Foix des détails agréables sur nos mœurs, & l'expression forte & touchante des allarmes qu'inspiroit généralement l'état où s'est trouvé Monseigneur le Dauphin. Tout le monde a été frappé singulierement de ces paroles que dit Alceste.

» Les Dieux pourroient-ils s'offenser des transports d'une épouse éperdue ! Suivre les loix de son devoir & d'une tendresse légitime, n'est ce pas les respecter & leur obéir ? Est-il aucune considération, aucune crainte qui doive m'éloigner de ce cher objet à qui les Dieux de l'Hymen m'ont unie ? Est-il aucun péril qui puisse me dégager des soins que je lui dois ? Est-il rien qui puisse me faire trembler que d'en être séparée ? Helas! sa vie est tout pour son fils, pour son peuple, pour l'Univers ; & la mienne n'est rien. ... que sçais-je ? Peut être n'est-ce pas son sang, que c'est le mien que demandent les Dieux. Sans doute le venin passant dans mon cœur, s'éloi-

» gnera du sien ; je sauverai ses jours en lui sacri-
» fiant les miens, je mourrai, mais il vivra. Ve-
» nez, secondez ma gloire, mon devoir, mon
» amour......

L'Opera Comique a continué pendant le mois d'Août les représentions du Poirier, dont voici le sujet.

Monsieur Thomas qui est également vieux & avare est tuteur de deux de ses niéces, Claudine & Lucette ; il est amoureux de Claudine, & veut l'épouser. Lucette n'est qu'un enfant mais elle est fort fine, & ne tarde guére à s'appercevoir que sa sœur a pris du goût pour Pierrot. Le vrai nom de ce Pierrot est Lubin, fils d'un Fermier du voisinage qui s'est déguisé en valet pour s'introduire chez Thomas, & faire l'amour à Claudine. Il est reconnu par Blaise Pêcheur, qui dit des choses fort plaisantes, & promet à Pierrot le secours de son bateau pour enlever Claudine. Thomas qui passe pour méfiant donne cependant tête baissée dans un panneau qui lui est tendu par Pierrot. Claudine a envie de manger des poires qui sont dans le jardin. Thomas ordonne à Pierrot de lui en cueillir : lorsque Pierrot est au haut du poirier, il feint d'avoir vû que Thomas prend des libertés avec Claudine, Thomas jure qu'il n'en est rien, & traite Pierrot d'imbecille : Pierrot soutient toujours ce qu'il a dit ; Thomas pour le confondre monte sur le poirier, & ne se trompe pas en disant qu'il voit Pierrot & Claudine se faire des caresses réciproques. Pierrot veut enlever Claudine, tandis que Thomas est sur le poirier, elle n'a pas le courage d'y consentir. Thomas descendu, dit qu'il faut absolument que le poirier soit enchanté ; il y remonte pour s'assurer davantage du fait Claudine

H vj

qui s'est repentie de n'avoir pas la premiere fois accepté la proposition de Pierrot, profite de cette seconde occasion. Lucette vient dire à Thomas que les oiseaux sont dénichés : Thomas jette feu & flamme ; mais il est adouci par le Seigneur du Village avec qui il est en procès, & qui menace de le ruiner, s'il ne consent pas au mariage de Lubin & de Claudine. Les deux Amans reviennent & s'unissent. Thomas jure de s'en vanger sur Lucette, quand elle sera plus grande

Vaudeville du Poirier.

Prétextant une bonne affaire
Un debiteur d'un ton poli
Vous promet de vous satisfaire ;
Eh ! oui, oui, oui,
Fiez-vous y.
Plus on est bon, plus il retarde ;
Ensuite, on a beau le prier,
Il chante, il rit, & vous regarde,
Comme Thomas sur le Poirier.

Les agrémens du badinage,
Aux prudes causent de l'ennui ;
Leur conduite en est bien plus sage ;
Eh ! oui, oui, oui,
Fiez-vous-y.
Bien souvent l'époux d'une prude
Qu'il respecte tout le premier,
Feroit une épreuve bien rude,
S'il montoit dessus le Poirier.

Un Amant cache son martyre,

Ne prend que le titre d'ami,
A l'estime seule il aspire ;
Eh! oui, oui, oui,
Fiez-vous-y.
On l'écoute, on l'aime, on se lie,
Et l'amour ce petit Sorcier,
Pour voir la derniere folie,
Monte bientôt sur le Poirier.

On a donné sur le même Théatre, le Jeudi 24 Août, la premiere représentation du Bouquet du Roi, Piéce nouvelle en un Acte qui n'a point réussi. Le Rossignol, donné le Vendredi 15 Septembre, a eu un sort beaucoup plus heureux.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert Spirituel du jour de la Nativité de la Vierge, commença par une symphonie à Cors de Chasse de M. Angelo-Vio Vinitien, ensuite *Diligam te*, Motet à grand Chœur de M. Madin. Mlle l'Etienne chanta le premier récit. M. le Chevalier de la Valle ordinaire de la Musique du Roi de Sardaigne, joua un Concerto de Basson, de sa composition La Dlle Violentina-Vestris chanta un air Italien, M. son frere joua un Concerto de la composition de M. Flippo Palma. La Dlle Violentina Vestris rechanta un air Italien du même Auteur. M. Gaviniés joua seul. M. Gélin chanta une agréable Cantate de Madame Dumont, qu'on a lue à la tête du Mercure, & dont la Musique étoit de M. l'Abbé Mongeot: le mérite de l'ouvrage & le choix du sujet, attirerent les applaudissemens du Public. Le Concert finit par un *Te Deum* Motet à grand Chœur à Tymbales & à Trompettes, de M. de la Lande.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

De Petersbourg, le 9 Août.

LE Discours que l'Envoyé Extraordinaire de Suéde fit à l'Impératrice, lorsqu'il eut sa premiere audience de cette Princesse, étoit conçu en ces termes : » Madame, le Roi, mon Maître, » m'a envoyé à la Cour de Votre Majesté Impériale, pour l'assurer de son estime inviolable, » & du sincére desir qu'il a de voir affermir de plus » en plus la confiance qui doit regner entre les » deux Puissances. C'est la commission la plus » agréable, dont je puisse être chargé. Par-là, je » me trouve à portée d'admirer de plus près les » qualités éminentes de Votre Majesté Impériale, » connues dans toute l'Europe. Que manquera-» t'il à mon bonheur, si, pendant mon séjour en » cette Cour, je puis contribuer aux desseins du » Roi, mon Maître ? J'y appliquerai tous mes » soins; & en remettant mes Lettres de Créance » à Votre Majesté Impériale, j'ai l'honneur de » me recommander à sa bienveillance & à ses » bonnes graces, qui sont d'un prix inestimable » pour moi. Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, répondit à ce Ministre ; » L'Impé-» ratrice reçoit avec beaucoup de reconnoissance » les assurances de l'amitié du Roi de Suéde, & » de la disposition dans laquelle Sa Majesté Sué-» doise est d'entretenir le bon voisinage. Sa Ma-

» jesté Impériale concourera avec une ardeur égale
» à un ouvrage si salutaire, & accordera constamment
» ment ses bonnes graces à Monsieur l'Envoyé
» Extraordinaire.

La Colonnie de la *Nouvelle Servie* fait de grands progrès par les soins du Comte de Rasoumofski, Hettman de la Petite Russie. Ce Viceroi a parcouru l'Ukraine, pour y réformer divers abus, & pour discipliner les Milices. Il fait venir d'Italie plusieurs Musiciens, pour établir un Opéra dans la Capitale de cette Province.

DE WARSOVIE, *le 14 Août.*

Un des postes, occupés par les Russiens sur les Limites de l'Ukraine, a été forcé par un Parti considérable de Cosaques Haydamakis. L'objet de ces brigands étoit de pénétrer en Pologne, mais ils ont été repoussés avec perte par un détachement des troupes de la Couronne. On mande de Lithuanie, que le 21 du mois dernier, le feu ayant pris dans la petite ville d'Olika, qui appartient au Grand Général de ce Grand Duché, cent onze maisons ont été réduites en cendres.

DE STOCKHOLM, *le 30 Juillet.*

On instruit ici actuellement le Procès d'un Marchand de Nykoping, nommé Aifwedson, accusé de plusieurs fraudes, & de s'être entendu avec un Maître de Navire, pour faire échouer un Bâtiment qu'il avoit chargé de pierres, quoiqu'il l'eût fait assurer en Hollande, comme ayant un chargement de cuivre & de laiton, qui est la principale production de ce Royaume. La chose a été vérifiée par l'examen qu'on a fait sur les lieux.

Arfwedson voyant son dessein manqué, & craignant la punition qu'il méritoit, avoit crû l'éviter, en contrefaisant le fou. Pour cet effet, il s'avisa à l'heure que les Députés de la Diette prenoient congé du Roi, de lire publiquement dans la rue un Ecrit, qui avoit pour objet le rétablissement du Pouvoir Arbitraire. Son dessein étoit de pénétrer jusques dans la Salle des Etats, pour rendre cette Assemblée témoin de sa prétendue folie ; mais les Gardes le retinrent, & il fut conduit en prison. Le châtiment qu'on lui prépare, prouvera qu'on n'étoit point la dupe d'un stratagême si rusé.

De Coppenhague, *le 3 Septembre.*

Il vient de paroître une Ordonnance du Roi, par laquelle Sa Majesté défend jusqu'à nouvel ordre, la sortie des bois de Norvege.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 15 Août.*

Avant-hier à dix heures du soir, l'Impératrice Reine accoucha d'une Princesse, qui fut tenue le lendemain sur les Fonts de Baptême, au nom du Roi & de la Reine de France.

De Dresde, *le 30 Août.*

Le Comte de Broglie, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi & de la République de Pologne, eut le 27 de ce mois ses premieres audiences particulieres du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale. Mr Boyer, qui étoit chargé des affaires de France en cette Cour,

a pris congé de leurs Majestés, & il est parti le 28.

Le Roi ayant résolu d'introduire le nouvel exercice parmi ses troupes, chaque Régiment a ordre d'envoyer ici quelques Officiers, & un certain nombre de soldats, pour commencer cet exercice. La Comtesse de Mniszeck, épouse du Maréchal de la Cour du Roi en Pologne, est accouchée le 3 d'une fille.

DE RATISBONNE, *le 13 Août.*

L'Arrêté du 7 Août de la Diette générale de l'Empire, au sujet de l'affaire du Vicariat du Rhin, porte que comme le Traité, qui établit l'alternative de ce Vicariat, n'en change point la nature, & que c'est un arrangement propre à maintenir la justice, & à conserver le repos intérieur de l'Empire pendant la vacance du Trône Impérial, il a été résolu de la part de l'Empire, de l'agréer entierement, & d'en demander, ainsi qu'il est requis, la ratification à Sa Majesté Impériale.

DE HAMBOURG, 14 *Août.*

M. Forsth, qui devoit résider en qualité de Consul à Alger, a ordre de déclarer en termes précis au Divan : » Que le desir de conserver la » bienveillance du Roi d'Espagne, & l'avantage » de pouvoir commercer dans ses Etats, ne per» mettant point aux Hambourgeois de tenir leur » Traité avec la Régence, ils se trouvent obligés » d'y renoncer de la maniere la plus solemnelle, » & de se départir des engagemens pris à cet » égard, & qu'ils dégagent de leur côté la Ré» gence de ceux qu'elle avoit contractés avec eux.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 29 Août.*

Sur l'avis que le Gouvernement Britannique doit envoyer une Escadre en Amérique, pour y protéger le commerce des Anglois, le Roi a résolu d'y avoir aussi une Escadre, en état de soutenir les Gardes Côtes dans l'exécution des ordres dont ils sont chargés pour empêcher tout commerce clandestin. Sa Majesté, à l'exemple du Roi Très-Chrétien & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, se propose d'établir une Ecole Militaire pour l'éducation de la jeune Noblesse. On y recevra préférablement les fils des Officiers, morts au service de la Couronne.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 26 Juillet.*

La Statue de la *Pudicité*, faite par le sieur Antoine Corradini, Venitien, premier Sculpteur de l'Impératrice Reine de Bohême & de Hongrie, est regardée comme un chef-d'œuvre, comparable aux plus belles Statues Grecques. Le voile dont la figure est couverte depuis la tête jusqu'aux pieds, fait sur-tout l'admiration de tous les Connoisseurs.

DE PARME.

Le jour du Baptême de la Princesse Louise étant fixé au Vendredi 25 Août, la principale partie de la Noblesse invitée à cette Cérémonie se rendit le matin, chez M. le Marquis de Crussol,

chargé de tenir la Princesse au nom du Roi. Il fit servir une superbe collation. A midi M. le Comte de Narbonne, Gentilhomme de la Chambre de l'Infant représentant le Grand Chambellan vint le prendre dans un carrosse à six chevaux de l'Infant avec des Valets de pied de ce Prince. La marche se fit dans l'ordre suivant : le carosse de l'Infant dans lequel l'Ambassadeur étoit à la droite & le Comte de Narbonne à la gauche ; ensuite venoit la livrée de M. de Crussol composée de ses Coureurs magnifiquement vêtus & de quatorze Valets de pieds vêtus de la grande livrée mêlée de grands galons d'argent sur toutes les tailles, avec des vestes gallonées en plein, un Piqueur à cheval avec un habit rouge gallonné d'argent. Ses carosses venoient ensuite : à côté du premier étoit son Ecuyer à cheval, le premier étoit une berline à sept glaces, attelée à six chevaux, cap de Maure couverte de très-beaux harnois, le second étoit à six chevaux, avec des reines & aigrettes bleues & or : dans ce carrosse étoit le Secretaire & les Gentilshommes de l'Ambassadeur avec de riches habits, ces Carosses étoient suivis de ceux de la Noblesse arrivée au Palais. L'Ambassadeur fut reçu avec toutes les cérémonies accoutumées, il trouva le Capitaine des Gardes au haut de l'escalier, il fut conduit au Cabinet de leurs A. R., où il attendit que Madame de Leyde chargée de tenir l'enfant au nom du Roi fût arrivée. Le Baptême se fit ensuite par M. l'Evêque de Parme dans la Chapelle du Palais dont la Nef superbement parée, étoit remplie par tous les différens corps de l'Etat ; Leurs A. R. virent cette fonction incognito dans une Tribune. Après la cérémonie ce Ministre remit à la jeune Princesse de la part du Roi, une aigrette de Diamans. Il fut reconduit à son Palais dans le

même ordre & y fit servir un diné, où il avoit invité tous les Officiers attachés au service de Leurs A. R. & la principale Noblesse du Pays. Il s'y trouva cent vingt personnes. On exécuta différens morceaux de musique, il y eut quatre tables servies par sa livrée, & ses Valets de Chambre qui avoit tous des habits uniformes avec des galons d'argent. Dans l'après dîné Son A R. lui envoya son portrait enrichi de diamans : il fit présent à celui qui le lui apporta d'une boëte d'or. Les présens que M. de Crussol distribua de la part du Roi consistent en un brasselet de diamans à Madame de Leyde ; une Croix de diamans à Madame de Gonzalés Gouvernante de la jeune Princesse ; une Croix à l'Evêque, un autre Brasselet à Madame la Comtesse Linaty sous Gouvernante, à trois Dames attachées à la jeune Princesse, chacune une Bague de diamans, & des Boëtes d'or enrichies de diamans aux Gentilshommes de la Chambre & Magistrats qui étoient venu chercher le matin ce Ministre.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, *le* 14 *Septembre.*

A commencer d'aujourd'hui, l'usage de l'ancien Style a cessé dans tous les pays de la domination de la Grande Bretagne.

PAYS-BAS.

D'OSTENDE, *le* 8 *Septembre.*

En un instant les écluses de Schick ont disparu ; & il n'en reste aucune trace. Elles ont été englouties dans un gouffre, qui a plus de trente pieds de profondeur. Heureusement comme la marée bais-

soit lorsqu'elles se sont enfoncées, l'inondation n'a pas été considérable; moyennant l'élevation d'une Digue qu'on s'est hâté de construire, on n'aura rien à craindre des débordemens dont on étoit menacé par les hautes marées de la pleine Lune prochaine. On croit qu'on prendra le parti de ne point construire de nouvelles écluses, & de laisser monter la marée jusqu'à Bruges : on rehausse seulement, & l'on renforce les Digues le long du Canal qui va de ce Port à cette Ville.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

MOnsieur Levêque, Maire de Compiégne, Président de l'Election de la même Ville, & Subdelegué de l'Intendance de Paris, a été député par la Ville de Compiégne, pour complimenter Monseigneur le Dauphin sur le rétablissement de sa santé. Le 17 Août, le Duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Compiégne, présenta M. Levêque à Monseigneur le Dauphin.

Le Roi partit le 17 pour Choisy, d'où Sa Majesté revint le 19.

Leurs Majestés, accompagnées de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent le 20 dans la Chapelle du Château la Messe, pendant laquelle le *Te Deum* fut chanté par la Musique, en action de graces du rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Le *Te Deum* fut entonné par l'Abbé Gergois, Chapelain Ordinaire

de la Chapelle-Musique, & le Motet étoit de la composition de M. de Blasmont, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi.

On tira le soir vers les neuf heures, un Bouquet d'Artifice sur la Terrasse du Jardin, vis-à-vis de la grande Gallerie.

Le 22, le Comte de Kaunitz-Rittberg, Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, eut une audience particuliere du Roi, à laquelle il fut conduit, ainsi qu'à celle de la Reine, par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs. Le Comte de Kaunitz-Rittberg, dans ces audiences, notifia à leurs Majestés l'heureux accouchement de l'Imperatrice, & la naissance d'une Princesse. Le 20 du mois de Juin dernier, cet Ambassadeur avoit invité dans de pareilles audiences le Roi & la Reine, de la part de leurs Majestés Impériales, à tenir le premier Enfant, dont l'Impératrice accoucheroit.

Le 21, & les deux jours suivans, le Roi s'est purgé avec des eaux.

Sa Majesté a pris plusieurs fois pendant quelques jours le divertissement de la chasse.

Le Comte de Noailles est parti le 18, pour aller recevoir à Antibes Madame Infante, Duchesse de Parme. Les carosses du Roi, destinés pour cette Princesse, sont partis au commencement de ce mois, & le Détachement des Gardes du Corps, que le Roi envoye au-devant d'elle, s'est mis en route le 10. Le Chevalier de Cresslay, Chef d'Escadre des Armées Navales, commande les quatre Galéres, qui doivent aller prendre Madame Infante à Gênes.

Le phénoméne, dont on a déja parlé, au sujet de la nommée *Supiot*, devient de jour en jour plus

intéressant par les nouveaux accidens qui s'y joignent. Un point de côté & un crachement de sang étant survenu, & ayant augmenté la fiévre & la difficulté de respirer, dont cette femme est habituellement incommodée; M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, a été appellé depuis un mois, pour donner ses soins à la malade.

Le Comte de Noailles, avant son départ pour Antibes, a fait chanter le *Te Deum* dans sa Paroisse d'Arpajon, à l'occasion de la convalescence de Monseigneur le Dauphin. Le Château, les Jardins & la Ville, ont été illuminés. On a tiré un très-grand nombre de boëtes & de fusées. Deux fontaines de vin ont coulé tout le soir & toute la nuit; & il y a eu une somme d'argent distribuée aux pauvres.

On écrit d'Avignon, que les Consuls de cette Ville, à la premiere nouvelle de la maladie de Monseigneur le Dauphin, s'étoient rendus chez l'Archevêque, pour le supplier d'ordonner des Prieres publiques; qu'aussi-tôt ce Prélat avoit fait exposer le Saint Sacrement dans son Eglise Métropolitaine, & dans toutes les Paroisses, & qu'il y avoit eu dans ces Eglises un nombreux concours; que le 12 Août dernier l'Archevêque avoit fait célébrer dans celle de Saint Agricol, Patron de la Ville, une Messe solemnelle, à laquelle les Consuls avoient assisté, & que les Reliques du Saint avoient été exposées sur le principal Autel. Les mêmes Lettres marquent que le Duc de Villars, Gouverneur de Provence, étoit arrivé à Avignon le 8; que pendant le séjour qu'il a fait en cette Ville, il avoit logé au Palais, & qu'il en étoit parti le 10, pour aller dans son Gouvernement, où il fait de grands préparatifs pour recevoir Madame Infante, Duchesse de Parme.

Le 23, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre-vingt dix sept livres dix-sols, & les Billets de la Seconde Lotterie Royale à six cens trente-trois. Ceux de la Premiere n'avoient point de prix fixe.

Le Marquis de Boufflers, Grand Bailly de Beauvais, Lieutenant Général du Beauvoisis, & Capitaine de la seconde Compagnie des Gardes du Corps du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, est venu de la part de ce Prince, pour complimenter le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, sur le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Il eut l'honneur, le 20 Août dernier, de remettre à leurs Majestés & à Monseigneur le Dauphin les Lettres du Roi de Pologne.

Le 24, le Marquis de Mantalambert, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Gouverneur de Villeneuve d'Avignon, prêta serment de fidélité entre les mains de S. M. pour la Lieutenance Générale des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, vacante par la démission du Comte de Jonsac.

Le 24, le Corps de Ville se rendit à Versailles, & il eut audience du Roi avec les cérémonies accoutumées. Il fut présenté à Sa Majesté par le Comte d'Argenson, Ministre & Secretaire d'Etat, & conduit par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. M. de Bernage, qui a été continué dans la place de Prevôt des Marchands, & Messieurs la Fresnaye & Andrieu, qui ont été élûs Echevins dans l'Assemblée tenue le 16 par le Corps de Ville, prêterent entre les mains du Roi le serment de fidélité, dont le Comte d'Argenson fit la lecture, ainsi que du scrutin, qui fut présenté à Sa Majesté par M. Amelot de Chaillou, Avocat du

Roi

Roi au Châtelet. Le Corps de Ville avoit à sa tête le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris.

Les Musiciens de la Chapelle du Roi ayant obtenu de Sa Majesté la permission de chanter en action de graces de l'évenement qui cause la joye générale, un *Te Deum* dans la Chapelle du Château, ils l'y chanterent le 24 après les Vêpres. La Reine y assista avec Madame la Dauphine & Mesdames de France. Il y eut exposition du Saint Sacrement & Salut. La Musique du *Te Deum* étoit de l'Abbé Blanchard, Maître de Musique de la Chapelle, en Quartier.

Le 25, Fête de Saint Louis, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla suivant la coutume à la Chapelle du Palais des Thuilleries, où ces Religieux chanterent la Messe.

L'Académie Françoise célébra le même jour la Fête de Saint Louis dans la Chapelle du Louvre. Pendant la Messe, à laquelle l'Evêque de Bayeux officia, on chanta un Pseaume en Musique, & le Pere de Neufville, de la Compagnie de Jesus, prononça le Panégyrique du Saint.

La même Fête fut célébrée par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & par celle des Sciences, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où le Panégyrique du Saint fut prononcé par le P. Renaud, de l'Oratoire.

L'après-midi, l'Académie Françoise tint une Assemblée publique, dans laquelle elle donna le le Prix d'Eloquence, fondé par feu M. Gaudron. C'est le Pere Courtois, Jésuite, Professeur de Rhétorique à Dijon, qui a remporté ce Prix. Celui de Poësie a été réservé pour l'année prochaine. Après la lecture du Discours couronné M. de Crebillon récita divers morceaux de ses Tragédies de

Cromwel & du *Triumvirat*. Ils furent également applaudis des Académiciens & du Public.

Le 25, Fête de Saint Louis, leurs Majestés, accompagnées de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent dans la Chapelle la grande Messe, les Vêpres & le Salut, chantés par les Missionnaires.

Monseigneur le Dauphin communia le même jour par les mains de l'Abbé de Caulincourt, Aumônier du Roi.

Sa Majesté après l'Office alla tirer dans le Parc, & à son retour les vingt-quatre Violons de la Chambre lui donnerent un Concert.

Le Roi se rendit le soir à Choisy, d'où Sa Majesté revint le lendemain.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphin partirent le 26 pour le Château de Meudon, pour y passer quelque tems.

Les allarmes qu'a causées au Roi la maladie de Monseigneur le Dauphin, ont fait place dans le cœur de Sa Majesté à une vive reconnoissance pour la faveur qu'il a plû à Dieu de lui accorder, en la préservant d'un des coups des plus sensibles dont Elle pût être frappée. Sa Majesté, occupée du soin de rendre de solemnelles actions de graces dans une occasion si marquée des bontés du Tout-Puissant, écrivit le 23 du mois dernier à l'Archevêque de Paris, afin que le *Te Deum* fût chanté le 27 dans l'Eglise Métropolitaine. Par ordre du Roi, M. Desgranges, Maître des Cérémonies, alla le 26 inviter les Compagnies Supérieures de s'y trouver, & il leur remit les Lettres de Cachet à ce sujet. Le 27, leurs Majestés partirent du Château de Versailles, pour se rendre à Paris. Un nombreux Détachement des Gardes du Corps précédoit & suivoit le Carosse du Roi & de la Reine. Le Vol du

Cabinet, commandé par M. Forget, & qui a l'honneur d'accompagner le Roi dans ses voyages, étoit devant le premier Carosse de suite du Roi. Lorsque le Roi arriva dans le Cours de la Reine, il y trouva la Compagnie des Gendarmes, celle des Chevaux-Légers, & les deux Compagnies des Mousquetaires de sa Garde. Ces deux dernieres Compagnies, & celle des Chevaux-Légers, se mirent à la tête de la marche, & les Gendarmes prirent leur rang, immédiatement après les Gardes du Corps, qui étoient avec le Carosse du Roi. Les Commandans occuperent leurs places accoutumées. Leurs Majestés entrerent à quatre heures & demie dans Paris par le Quai des Thuilleries, à l'extrémité duquel le Guet à cheval les attendoit. Le Roi étoit accompagné, dans son Carosse, du Duc d'Orléans, du Prince de Condé, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, & du Duc de Penthievre. La Reine étoit dans le sien avec Madame la Dauphine & Mesdames de France. Les autres Carosses de la Reine étoient remplis par les Dames de la Cour. Dans les Carosses de suite du Roi étoient ses principaux Officiers & un grand nombre de Seigneurs. Le Roi & la Reine se rendirent à l'Eglise Métropolitaine par le Quai des Thuilleries, celui du Louvre, le Pont-Neuf, le Quai des Orfévres, la rue S. Louis & le Marché Neuf. Sur leur passage, les Régimens des Gardes Françoises & Suisses étoient en haye, les armes présentées. Par tout, leurs Majestés rencontrerent une foule innombrable de peuple, qui leur témoigna par ses acclamations, qu'il prenoit à leur joye la même part qu'il avoit prise à leurs inquiétudes. Les Princes du Sang, qui n'avoient point accompagné le Roi, étoient allés l'attendre à l'Eglise Métropolitaine. Leurs Majes-

tés furent reçues à la porte de l'Eglise par le Chapitre, à la tête duquel l'Archevêque de Paris les complimenta, & leur présenta l'eau benite. Elles furent conduites dans le Chœur, le Roi étant précedé des Princes du Sang, devant lesquels marchoient les Officiers des Cérémonies, ainsi que les Hérauts d'Armes, & les Instrumens de Musique de la Chambre & des Ecuries de Sa Majesté. Au milieu du Chœur, on avoit élevé un Dais, & préparé un Prie-Dieu, sur lequel leurs Majestés se placerent. Madame la Dauphine & Mesdames de France prirent leurs places à droite & à gauche du Roi & de la Reine sur le tapis de pied. Les Princes & les Princesses du Sang prirent les leurs en avant le long du tapis. Les autres places les plus proches furent occupées par les Officiers de la Couronne, par les principaux Officiers de leurs Majestés, & par les Dames de la Cour. L'Archevêque de Paris officia pontificalement au *Te Deum*, auquel le Chancelier de France & le Garde des Sceaux, accompagnés de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, assisterent, ainsi que les Ministres d'Etat. Le Clergé, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & le Corps de Ville, s'y trouverent. Après le *Te Deum*, leurs Majestés furent reconduites à la porte de l'Eglise avec les cérémonies qui avoient été observées à leur arrivée. Etant remontées en Carosse, Elles suivirent le même chemin par lequel Elles s'étoient rendues à l'Eglise. Le Roi, tant à son arrivée qu'à son départ, fit jetter au Peuple une grande quantité d'argent.

Le soir, le Roi se rendit à Bellevûe. La Reine retourna à Versailles avec Mesdames de France, & Madame la Dauphine alla rejoindre Monseigneur le Dauphin à Meudon.

On tira le même jour, par ordre des Prevôt des Marchands & Echevins, un magnifique Feu d'arti-

sée dans la place de l'Hôtel de Ville. La décoration représentoit un Edifice, ouvert de quatre côtés, sur un plan quarré. Cet Edifice s'élevoit au-dessus d'une terrasse flanquée par des Obélisques. L'architecture extérieure étoit d'une ordonnance Ionique moderne. Les quatre entrées de l'Edifice étoient décorées de Portiques, dont les colonnes, feintes de lapis-lazuli, étoient entourées de guirlandes, de fleurs naturelles, & portées sur des pieds-d'estaux de marbre blanc. Ces colonnes soutenoient un entablement recoupé de marbre de la même couleur, & dont la frise étoit de lapis avec des moulures en rehaussis d'or. Le recoupement de la frise étoit orné de Dauphins & de festons; & sur la principale façade on lisoit cette Inscription, en lettres d'or : *Saluti Delphini*. Du plafond de l'Architecture naissoient des guirlandes, qui traçoient en fleurs naturelles, sur les quatre côtés, le Chiffre de Monseigneur le Dauphin. Les Colonnes étoient terminées par des vases de bronze doré, appuyés sur l'entablement. Des Pyramides de marbre violet, relevé par des ornemens de bronze, couronnoient les quatre faces principales. Les Armes de Monseigneur le Dauphin étoient au milieu de chaque face, & avoient pour supports des Dauphins de bronze doré. L'Architecture intérieure étoit d'ordre Corinthien. Des Pilastres de marbre blanc, canelés & rehaussés d'or, soutenoient une Balustrade chargée de Vases de parfums, & au-dessus s'élevoit une Coupole. On montoit sur la Terrasse par quatre grands Perrons de marbre blanc. Sur les revêtemens régnoit un appui, dont les acrotéres étoient de même marbre, & les panneaux de marbre verd-verd. Quatre Dauphins dorés, soutenus par des piedestaux de marbre verd-verd, portoient les Obélis-

ques élevés sur les angles de la Terrasse. Les Obélisques étoient de lapis, & chargés de trophées de Musique. Ils étoient surmontés par un Globe semé de Fleurs-de Lys, & couronné. Leurs piédestaux étoient incrustés de panneaux de marbre blanc, sur lesquels étoit tracé en rehaussis d'or le Chiffre de Monseigneur le Dauphin. Sur les acrotéres de l'appui des Terrasses, étoient des Enfans de bronze, tenans chacun un Médaillon bordé d'un cordon de fleurs naturelles. Ces cordons venoient, en s'élargissant, former des Festons & des Chiffres le long de l'appui des Terrasses. Ils s'étendoient jusqu'aux Dauphins, qui soutenoient les Obélisques: ils les embrassoient dans leurs contours, & ils formoient autour de l'Edifice une sorte d'entablement de fleurs, qui n'étoit interrompu que par les panneaux. Les Médaillons renfermoient des Allégories relatives aux vœux des François, & à l'heureuse convalescence du Prince. Un Tableau, représentant le sujet de la Fête, étoit placé au milieu de l'Edifice, & en face de l'Hôtel de Ville. Des Groupes d'Enfans & de Génies jettoient des fleurs, & répandoient des parfums sur un Autel qu'ils entouroient. La Déesse de la Santé présentoit à la France l'Ecusson des Armes de Monseigneur le Dauphin.

L'Artifice étoit composé d'un grand nombre de Fusées volantes, de Gerbes, de Pots à aigrettes, de Bombes, & de différens feux colorés. L'inscription *Saluti Delphini* fut retracée au haut de l'Edifice en caractères de feu. On avoit aussi disposé beaucoup d'artifice sur la plate-forme de la Tour de saint Jacques de la Boucherie. C'est de là qu'on fit partir le Bouquet, afin que du Château de Meudon, où étoit Monseigneur le Dauphin, ce Prince pût jouir plus parfaitement de ce spectacle.

Toute la façade de l'Hôtel de Ville étoit illuminée avec autant de goût que de magnificence. Les deux Lanternes du Clocher étoient garnies de chambranles, qui portoient des Lampes à plaques, & de huit Lustres à Lanterne de verre. Il y avoit un rang de terrines le long de la corniche du Socle, & quatre Lustres sur ses faces. Deux Ifs formés de Lanternes de verre, s'élevoient aux poinçons du grand comble. Le faîte & les arrêtiers, les corniches des deux lucarnes, l'appui de l'acrotère, l'entablement au dessous, & celui des deux grands Pavillons, étoient entiérement couverts de Terrines. Trois Lustres à lanternes éclairoient par devant & par les deux côtés la figure de *Lutèce*. Seize autres semblables Lustres garnissoient le devant des croisées & les niches du second étage. A chacune des onzes croisées du premier, étoit un Lustre à lanternes, & il y en avoit quatre autres aux angles des deux Pavillons saillans. Les seize niches des trumeaux étoient ornées de Girandoles garnies de lampes à plaque, & portées par des Dauphins rehaussés d'or. Il regnoit un filet de Terrines sur l'entablement du premier Ordre. Au devant des croisées du rez-de-chaussée de la Cour, on avoit placé six lustres à lanternes. Six autres Lustres étoient posés sous les Arcades de Saint Jean & du Saint Esprit. Ces Lustres, ainsi que tous ceux distribués dans la décoration de la Façade & de la Place étoient suspendus par des Guirlandes de fleurs, qui formoient dans les intervalles le Chiffre de Monseigneur le Dauphin. Deux grands Chiffres du Roi garnis de Lampes à plaque étoient attachés à la face des deux Pavillons saillans. On voyoit au devant du Cadran un grand Cartouche en transparent, qui representoit les Armes du Roi. Le tour de la Place étoit décoré de quinze grands

lés, dont chacun portoit cent cinquante lumieres. Au bas, du côté de la Riviere, étoient deux Fontaines de Vin, & deux Orchestres. Les Hôtels du Duc de Gesvres, & du Prévôt des Marchands, ainsi que les maisons des Echevins, & des principaux Officiers de la Ville, étoient aussi très-magnifiquement illuminés. Dans toutes les Places, étoient des Fontaines de vin, qui coulerent pendant la nuit, & où l'on distribua du pain & des viandes : chaque fontaine étoit accompagnée d'un Orchestre rempli d'Instrumens. Par-tout on trouvoit des marques de l'attention & du zèle du Corps de Ville à exprimer les sentimens du public, dont il est l'organe, & à seconder la joie du Peuple.

Le même empressement dans tous les Etats se faisoit remarquer de toutes parts, & les illuminations dans les rues formoient un coup d'œil, aussi varié qu'intéressant par son objet.

Le 28, *le Roi, qui étoit à Bellevue* depuis le jour précédent, chassa dans la Plaine de Montrouge, & tua trois cens dix piéces de gibier. Sa Majesté soupa le soir au Château de Montrouge chez le Duc de la Valliere. Il y eut un grand nombre de tables servies en même tems que celle du Roi, & toutes le furent avec autant de profusion que de délicatesse. Un très-beau feu d'artifice, exécuté par les Artificiers Italiens, suivit le repas. Sa Majesté, après avoir marqué beaucoup de satisfaction de la fête que lui avoit donnée le Duc de la Vallier, retourna à Versailles.

La Reine alla le même jour à Meudon voir Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine.

Le 29, M. de Berkenroode, Ambassadeur Ordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, eut une audience particuliere du Roi, & présenta à Sa Majesté le Baron de Wassenaer, Ambassadeur

Ordinaire des Etats Généraux auprès de Sa Majesté Catholique, lequel passe par la France, pour se rendre à Madrid. M de Berkenroode fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

On annonça à la fin de la Séance les sujets des Prix que l'Académie doit distribuer en 1753. Elle propose pour Sujet du Prix d'éloquence, fondé par feu M. de Balzac: *La crainte du ridicule étouffe plus de talens & de vertus, qu'elle ne corrige de vices & de défauts.* Le Sujet proposé pour le Prix de Poësie qu'a fondé feu M. de Clermont-Tonnerre, Evêque-Comte de Noyon, est: *La tendresse de Louis XIV. pour sa Famille* Celui pour le Prix de Poësie, de la fondation de M. Gaudron, sera: *Le vrai merite ne craint point d'être effacé par celui des autres.*

Cette Académie a fait chanter le *Te Deum* en Musique dans la Chapelle du Louvre, en action de graces de l'heureuse convalescence de Monseigneur le Dauphin. Avant cette Hymne, on chanta ce Verset, que M. Rebel a mis en musique, & dont l'application aux circonstances est sensible. *Vias ejus vidi, & sanavi eum, & reduxi eum, & reddidi consolationes ipsi & lugentibus eum.* Isaïe. » J'ai vû les voyes qu'il tient, je l'ai guéri, je l'ai » rappellé à la vie, & j'ai rendu la consolation à » ce Prince, ainsi qu'à ceux qui le pleuroient ». Le même Verset avoit été chanté à la Messe du jour de Saint Louis. L'Evêque de Bayeux officia au *Te Deum*, dont la Dlle Fel; & Mrs Jéliotte, Benoît, Poitier & Gélin, chanterent les principaux morceaux.

Le 29 l'Académie Royale des Inscriptions &

Belles Lettres & celle des Sciences firent chanter aussi le *Te Deum* dans l'Eglises des Prêtres de l'Oratoire.

Les six Corps des Marchands se sont acquités du même devoir.

Le 31, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-neuf cent cinq livres, les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cent quatre-vingt-cinq, ceux de la seconde à six cent trente-trois.

Le Vaisseau *la Compagnie des Indes*, venant de Bengale, est arrivé le 24 au Por tde l'Orient. Il est principalement chargé de mousselines & de toiles de coton.

Les Etats de la Province de Languedoc s'assembleront à Montpellier le 26 Octobre prochain.

Le 27 Août, le Marquis de Paulmy célébra dans cette derniere Ville par une fête, le rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. Après avoir dîné chez l'Evêque, le Marquis de Paulmy se rendit à la Citadelle, étant accompagné du Marquis de Villemur, du Comte de Maillebois, du Vicomte de Narbonne, Lieutenans Généraux; du Comte de Moncan, & des Marquis de Crillon, de Voyer & de Narbonne, Maréchaux de Camp. Les personnes les plus considérables de la Ville l'attendoient dans la Chapelle, qui par son ordre avoit été éclairée & décorée avec beaucoup de magnificence. Une salve générale de l'artillerie des remparts ayant annoncé le *Te Deum*, il fut chanté par les Musiciens de la Cathédrale & du Concert. Le Marquis de Paulmy acquité de ce premier devoir, alla avec son cortége sur l'Esplanade, où il avoit fait dresser pour les Soldats de la Garnison, composée de vingt-sept Compagnies, tant du Régiment de la Reine

que de celui de Lyonnois, un pareil nombre de tables, chacune de trente couverts. Toutes ces tables furent abondamment servies. Treize autres destinées pour les Sergens, le furent avec la même abondance, & avec plus de délicatesse. Plusieurs Amphitéatres, remplis de Musiciens étoient distribués à côté des tables, autour desquelles dansoient plusieurs personnes déguisées de différentes manieres. A l'arrivée du Marquis de Paulmy, on lui porta la santé du Roi qu'il but au bruit du canon, ainsi que tous les Officiers Généraux qui l'accompagnoient. Celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de toute la Famille Royale, furent bues avec le même appareil. Le Marquis de Paulmy visita chaque table. Lorsque la nuit fut venue, il fit terminer la fête par un grand nombre de fusées volantes. Il n'avoit eu qu'un jour & demi pour la faire préparer, étant arrivé le 25 à Montpellier, & devant en partir le 28. Un intervalle si court n'a servi qu'à faire éclater davantage les ressources que le Marquis de Paulmy trouve dans son zele, lorsqu'il s'agit de donner des marques de son respectueux attachement pour leurs Majestés & pour la Famille Royale.

Le Roi alla le 29 à Bellevûe où il y eut le lendemain une fête brillante, en réjouissance du rétablissement de la santé de Monseigneur le Dauphin. L'allégorie du feu parut sur-tout fort ingenieuse. La décoration représentoit des Antres, qui entouroient une piéce d'eau, au milieu de laquelle on voyoit un Dauphin lumineux. Plusieurs Monstres semblerent vouloir l'attaquer, en vomissant contre lui des flammes; Apollon (le Dieu de la Médecine) les foudroya du haut des airs, & une prodigieuse quantité d'artifice acheva de détruire les

moustres & leurs demeures. En même tems la fumée servant à dérober aux yeux des Spectateurs la manœuvre du changement de décoration, le Palais éclatant du Soleil, où le Dauphin reparut dans toute sa splendeur, s'éleva sur les ruines des Antres, & forma une illumination magnifique qui dura toute la nuit.

Le 30, l'Académie Royale d'Architecture fit chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire.

Les Marchandes de la Halle, suivant un usage établi, furent admises, le 31, à complimenter Monseigneur le Dauphin. Le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, les présenta à ce Prince & à Madame la Dauphine. Elles furent ensuite traitées par les Officiers du Roi.

Le 21, Sa Majesté se rendit à Choisy, & Elle en revint le 2 du mois de Septembre avec Mesdames de France, qui étoient allé l'y joindre le jour précédent.

Les Députés des Etats de Languedoc eurent le 9 audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduits par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Béziers, qui porta la parole; du Marquis de Chambonas, pour la Noblesse; Messieurs de Cambon & Rigault, pour le Tiers-Etat, & de M. de la Fage, Syndic Général de la Province.

Le 24, M. le Duc d'Orléans donna dans son Château de Saint-Cloud pour la Convalescence de Monseigneur le Dauphin, une des plus brillantes fêtes dont la Nation ait conservé le souvenir. Nous en rendrons compte dans le prochain Mercure.

Le sieur Jean-Joseph Balechou, originaire de la Ville d'Arles en Provence, Graveur admis & agrégé à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de Paris, par la belle Estampe qu'il a faite du portrait de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, peint par le Chevalier Rigaud, vient de gagner avec dépens en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, par Arrêt Contradictoire du 10 Juillet 1752, confirmatif de deux Sentences, aussi Contradictoires du Châtelet des 24 Mars & 11 Mai 1751, le Procès qu'on lui avoit suscité au sujet de cette Gravûre.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a donné l'Abbaye de Saint Faron, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Meaux, vacante par la démission de l'Abbé de Lorraine, à l'Evêque de Meaux; celle de Saint Crespin-le-Grand, même Ordre, Diocése de Soissons, à l'Abbé de Lodron; celle de Cruas, même Ordre, Diocése de Viviers, à l'Abbé d'Argens de Boyer d'Eguilles; l'Abbaye secularisée de Galliac, Diocése d'Alby, à l'Abbé de Lastic, Vicaire Général de l'Evêché de Castres; celle de Chastres, Ordre de Saint Augustin, Diocése de Xaintes, vacante par la démission de l'Abbé de Lastic, à l'Abbé de Grave, Vicaire Général de l'Evêché de Xaintes; l'Abbaye Reguliere de Bons, Ordre de Citeaux, Diocése de Belley, à la Dame Helène de Riveri, Religieuse du même Ordre; le Prieuré de Mantilly, Diocése du Mans, à M. Panthon, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Louis du Louvre; le Prieuré Electif & Conventuel de Saint Jean de Colle, Ordre de Saint Augustin, Diocése de Périgueux, à M. Guindre, Prêtre du Diocése de Limoges.

MARIAGES ET MORTS.

LE 26 de Juillet, le Comte de Clugny, Capitaine au Régiment Darchiac, Cavalerie, fils de Charles, Marquis de Clugny, & de Dame Marie de Choiseul; épousa au Château d'Aligny Mademoiselle de Choiseul, fille de François Cesar, Comte de Choiseul, & de Dame Charlotte-Louise de Foudras. La Maison de Clugny, très-ancienne en Bourgogne, a donné dès le tems des Ducs Souverains de cette Province, un Cardinal, un Evêque de Poitiers, qui fut Ministre de Louis XI. des Baillifs d'épée, & des Ambassadeurs. La Généalogie de cette Maison qui est imprimée, ne laisse à ajouter ici que les degrés survenus depuis son impression. Le Comte de Clugny qui donne lieu à cet article, est l'aîné de sa Maison, & a quatre freres & trois sœurs; sçavoir Charles de Clugny, Chevalier de Malthe, Capitaine au Régiment de Beauvoisis; Charles-François de Clugny, Comte de Lyon; Louis de Clugny, Comte de Brioude; & trois filles qui sont Chanoinesses. La Maison de Choiseul est aussi connue par son ancienneté, que par les Ducs & Maréchaux de France qu'elle a donnés.

Le 7 Août dernier, Messire Gaspard *le Compasseur* de *Créquy Montfort*, Marquis de Courtivron, Aide-Maréchal Général des Logis de la Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, fut marié sur la Paroisse de Saint Eustache, avec Marie-Rose-Louise de *Cornette de St. Cyr de Cely*, fille de Nicolas-Philippe de *Cornette de St. Cyr*, Chevalier, Seigneur *de Cely*, & de Marie-Rose du *Breuil*.

Marie-Rose-Louise, aujourd'hui Marquise de *Courtivron*, qui donne lieu à cet article, est issue au quatriéme degré d'Antoine de *Cornette*, pour lors appellé le Chevalier de *Cornette*. qui maintint en 1674, l'Isle de la Martinique sous la domination de la France, en s'opposant à une descente que l'Amiral *Ruyter*, Commandant de la Flotte Hollandoise, vouloit faire. Le Chevalier de *Cornette* coula à fond son propre Vaisseau, quoique richement chargé d'effets qui lui appartenoient, pour embarrasser le seul passage par où on pouvoit entrer dans le Port de la Ville du Fort Royal, où il commandoit; & avec le peu d'artillerie & d'hommes qu'il put rassembler, il fit une défense si vigoureuse, que l'Amiral ennemi fut obligé de se retirer après un échec, & perdit ensuite, par une tempête, une partie de la Flotte Hollandoise. Le Roi reconnut cette même année l'importance du service de M. de *Cornette*, par des Lettres Patentes en forme de Chartres; qui sont infiniment honorables pour sa famille, dont les armes sont d'argent à un chevron brisé de gueules, surmonté de deux fleurons de gueules, & un lézard de sinople issant de la pointe.

La Maison du Marquis de *Courtivron*, qui porte pour armes un écu mi-parti & coupé, le premier d'azur à trois compas ouverts d'or; le second d'or au créquier de gueules, & le coupé d'azur à un bandé d'or de trois piéces, est originaire de Champagne où elle a subsisté en plusieurs branches, dont une a passé en Navarre & en Espagne. Dès le treizième siécle on voit des Fondations faites à l'Abbaye de Saint Urbain, par Albert *le Compasseur*, dont les armes paroissent en plusieurs endroits, comme elles sont à l'Eglise de Saint Loup à Troyes. On voit cette Maison com-

prise parmi celles qui avoient conservé le privilége d'ennoblir par le ventre (comme le rapporte la *Roque*, dans son Traité de la Noblesse, page 143, par une Sentence du Baillage de Troyes, du 25 Février 1491.) Une branche s'établit en Bourgogne, à l'ocasion des possessions qui échurent en 1472, par succession& partage, à Robert *le Compasseur de Créquy-Montfort*, du chef de sa mere Alix de *Chauvirey*, fille de Philippe de *Chauvirey*, Ecuyer Seigneur de *Bussiere*, & de Glaude de *Grancey*, qui avoit épousé le 17 Octobre 1440, Tannegui *le Compasseur de Créquy-Montfort*, pere de Robert, qui se trouva par sa mere héritier d'une portion de Seigneurie dans Tarsul & Courtivron. Il s'étoit marié le 20 Juillet 1471, avec Suzanne Boucher, dont il eut Amé le Compasseur, Seigneur de Bévi, & Gouverneur de Joinville, allié en 1498 à Jacqueline Hennequin de Vaubercy (voyez Blanchard) Nicolas-Benigne, né de ce mariage, fut Seigneur de Bevi, de la Mothe-le-Désert & d'Ahui, & marié en 1533 à Jeanne *d'Emaillard*, fille de Jean *d'Emaillard*, Ecuyer, & de Benigne *de la Perriére*. Leur fils aîné, Claude le *Compasseur*, Seigneur de *Bévi* & Baron de *Vantoux*, acquit par retrait lignager, en conséquence de la vente qu'en avoit faite la Dame de Courtivron, la plus grande partie des Terres & Seigneuries de Courtivron, Tarsul & dépendances, qu'Henri IV. érigea en Baronnie pour ledit Baron de *Vantoux*, par Lettres signées de la main de ce Roi, dattées de son Camp devant Dijon, le 15 Juillet 1595, où il est motivé, que c'est en considération des services rendus par lui & les siens, & nommément en la réduction des Ville & Château d'Auxonne. Claude se voyant sans enfans mâles donna l'usufruit de

les Terres à Robert-Benigne *le Compasseur de Dalécheu*, son frere, & il les substitua en 1596, à la charge d'en porter le surnom, à l'exclusion de tout autre, en faveur de Claude son neveu, fils de Robert-Benigne, & de Jeanne de *Brocard*, fille de Claude de *Brocard*, Doyen du Parlement de Bourgogne, & de Françoise de *Montholon*, de la famille des deux Gardes des Sceaux de France de ce nom. Claude le Compasseur de Courtivron, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne (voyez Paliot) & Conseiller d'Etat, par Brevet du 9 Août 1646, & eut de son mariage avec Anne de *Bout*, fille de Gregoire de *Bout*, Ecuyer, François-Bernard, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, en faveur duquel les Seigneuries de Courtivron & Tarsul, furent érigées en Marquisat par Lettres de 1698, enrégistrées au Parlement le premier Juillet de la même année. Il laissa de Thérese Fyot de la Marche, qu'il avoit épousée en 1661. Jean, en qui a fini la substitution des Terres de Courtivron & dépendances : il fut allié en 1697, à Marie-Françoise de Clermont-Tonnerre, dont il reste 1°. le Marquis de *Courtivron*, duquel nous annonçons le mariage ; 2°. Marie-Françoise de *Courtivron*, alliée à Antoine *Joly*, Marquis de *Blaisy* ; 3°. Jeanne-Claude-Magdelaine de *Courtivron*, mariée avec Jacques, Comte de *Brancion*, Seigneur de Visargent.

Nous remarquerons encore que la Maison de Courtivron a dans ses différentes branches, des alliances directes ou collatérales avec celles de Choiseul, Chauviray, d'Inteville, Listenay, Clermont-Tonnerre, Brancion, & avec les familles les plus considérables des deux Bourgognes, telles que celles de Desbares, Bataille, Berbisey, Bouhier, Berbi, Jacuot-Neüilly, Fyot de la Marche,

Gagne, Bretagne, Languet, Massol, Sassenay, &c.

Le 22 Juillet déceda au Château de Montferrand, en Auvergne, Claude-Charles de Roche-fort d'Ally, Comte de Saint Point, dans la dix-huitiéme année de son âge. Il étoit seul fils de Claude-Gabriel-Amedée de Roche-fort d'Ally, Marquis de Saint Point, Comte de Montferrand, Baron de Sénaret, & d'Anne-Félicité Alleman de Montmartin.

AVIS.

Les Bains Médicinaux du Sieur Guerin, établis rue des Jeûneurs, continuent à faire des miracles. La Faculté de Médecine, l'Académie de Chirurgie ont donné les Approbations les plus honorables.

AUTRE.

Un Remède très-efficace pour guérir radicalement, & en peu de tems, les vapeurs des femmes de toute espéce.

Par Brevet & permission de M. Chicoyneau, le Sieur Pitara composera, vendra & distribuera dans toute l'étendue du Royaume, un Emplâtre spécifique pour guérir radicalement, & en peu de tems, les vapeurs des femmes de quel âge que ce soit, quand même la personne en seroit attaquée depuis vingt à trente ans, dans l'espace d'un mois ou six semaines, sans que ledit Emplâtre cause la moindre incommodité ni douleur. La personne qui s'en servira doit l'appliquer sur le nombril, & l'y laisser jusqu'à ce qu'il se détache de lui même. Cet Emplâtre n'est pas plus grand de la largeur d'un petit écu.

Le Sieur Pitara, qui demeure rue Saint Sauveur, la porte cochere attenant l'Hôtel de Navarre, au deuxiéme étage sur le derriere, vend son reméde 6 liv. Il nous a produit en sa faveur des Actes faits devant Notaires à Paris, même auquels il est impossible de ne pas ajoûter foi.

AUTRE.

La veuve du Sieur Simon Bailly renouvelle au Public ses assurances, qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonnettes legeres, & pains de pâtes pour les mains, de pure crême de savon, dont elle seule a le secret; comme plusieurs se mêlent de les contrefaire, & les marquent comme elle, pour n'être point trompé il faut s'adresser chez elle, rue Pavée-Saint-Sauveur, au bout de celle du petit Lion, à l'Image Saint Nicolas, une porte cochere, presque vis-à-vis la rue Françoise, quartier de la Comédie Italienne.

OBSERVATIONS faites par le Sieur Meiners, Oculiste Saxon, reçu à S. Côme, à Paris.

LA cataracte est l'abaissement de l'humeur cristallin, où la génération de la cataracte commence à perdre la transparente.

Il y a deux méthodes d'opérer, la premiere est d'abaisser la cataracte; la seconde, de l'extirper.

La premiere méthode d'abbaisser la cataracte, c'est à-dire, le cristallin, est la plus ancienne, la plus reçue, la plus usitée, & celle qui a le plus de succès.

La seconde méthode de l'extirper est très-im-

certaine, beaucoup plus longue, plus douloureuse, & rarement le succès répond aux esperances: même, le globe de l'œil se fond totalement.

Je dis donc que la méthode la plus sûre, est d'abaisser la cataracte ou le cristallin : il est vrai qu'il en peut résulter deux accidens, l'inflammation, & que la cataracte ne remonte.

L'inflammation arrive ordinairement, lorsque l'opération est mal faite, & que l'Opérateur ne posséde pas toute la dextérité & la legereté de main nécessaires; ceux qui ont le malheur de tomber en pareilles mains, éprouvent l'inflammation; pour lors ils doivent recourir aux remédes pratiqués en pareil cas.

La cataracte peut remonter, ce qui arrive très-rarement; l'on a cependant vû des personnes ausquelles elle a remonté, cet accident est d'ordinaire occasionné par quelque effort, & même par un éternuement violent & continuel.

Si donc la cataracte remonte, il faut l'abaisser; l'on n'a rien à craindre, ni à souffrir; moi-même je l'ai abaissée sept fois à une Abbesse de Normandie, à laquelle la cataracte ne remontoit qu'à raison d'un violent & continuel tremblement de tête dont elle étoit attaquée; après la septiéme fois, la cataracte est demeurée dans son abbaissement, & n'est plus remontée; M. de la Peyronie a été témoin de ce fait & de mon opération, la Dame a entierement recouvré la vûe, & voit parfaitement.

Je fais l'opération de la cataracte en toute saison, à tout âge, & sans attendre la maturité.

Il y a quelques années que je logeois au Palais-Royal. Pour ma propre expérience je fis l'opération à quatre personnes aveugles, & leur abbaissai à un œil le cristallin, & à l'autre œil fis l'opé-

ration, en extirpant le cristallin ; tel a été le succès ; ceux ausquels j'ai fait l'opération par l'abaissement du cristallin sur un œil, ont parfaitement recouvré la vûe, & l'autre œil de ces mêmes personnes, auquel j'ai fait l'opération en extirpant le cristallin, s'est flétri, & totalement fondu ; ils ont cependant vû quelque tems, les plus heureux huit mois.

Convaincu du peu de succès de l'opération en extirpant le cristallin, j'ai abandonné cette méthode, & demeurerai constamment attaché à n'en pratiquer d'autre que d'opérer par l'abaissement du cristallin, les heureux succès que j'ai eû, le nombre des personnes que j'ai guéries, doivent déterminer en sa faveur, & la liste abregée de ceux & de celles qui ont recouvré la vûe par ma méthode d'opérer, laquelle je joins ci-après, doit convaincre de la vérité de ce que j'annonce.

Le nombre des personnes que le Sieur Meners a guéries dans le Royaume de France, & dans la Capitale, monte à plus de deux mille personnes, dont quatre-vingt-deux étoient nés aveugles, suivant les Certificats des Intendans, Gouverneurs des Provinces, Maires & Echevins des Villes.

Il offre ses services au Public, il est logé rue Coquilliere, vis à-vis la rue des Vieux Augustins, chez M. Lamarre, au deuxiéme étage, où l'on le trouvera jusqu'à midi.

AUTRE.

Lecomte, seul Vinaigrier ordinaire du Roi par Brevet de Sa Majesté, s'est apperçu que depuis le mois de Décembre 1751. un de ses Confreres s'annonce comme le seul inventeur des Vinaigres de conserve pour le transport dans les Cours étrange-

res ; ce qui est faux : car tous les vinaigres qui sont d'usage dans la Communauté des Maîtres Vinaigriers, se sont toujours transportés. Pour ceux à l'usage des bains & toilettes, & à l'usage des tables, qu'il annonce également, il n'y a qu'à jetter les yeux sur le Catalogue des Vinaigres dudit sieur Lecomte, & l'on verra qu'il en a pillé tous les noms pour en revêtir les siens. De plus, c'est en 1744 que le sieur Lecomte a travaillé à l'invention de ses Vinaigres, & il a été jusqu'à la fin de Janvier 1747 pour les mettre à leurs titres, dégrés & perfections ; (ils ont été jugés tels par la dégustation & analyse qui en a été faite par la Faculté de la Cour à Versailles) pendant lequel tems ledit Confrere étoit au Service du Roi, par conséquent il n'étoit guère en état de faire les Vinaigres ordinaires, à plus forte raison d'en inventer une si grande quantité de nouveaux. En conséquence ledit sieur Lecomte espère que les personnes qui feront attention à sa remarque, rendront justice à la vérité qu'il avance. Il demeure toujours Place de l'Ecole, près le Pont neuf, à la Renommée.

ARRESTS NOTABLES.

ARrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 20 Juin 1752, portant réglement pour ce qui concerne le corps des Marchands de Vin.

Autre du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Juillet, qui proroge jusqu'au premier Octobre 1753, le pouvoir accordé à Messieurs les Intendans des Généralités où la taille est personnelle, de faire procéder

par-devant eux, ou ceux qu'ils commettront, à la confection des rôles des tailles, dans les Villes, Bourgs & Paroisses où ils le jugeront à propos.

Autre du Conseil d'Etat du Roi, du premier Aout 1752. qui supprime un Ecrit qui a pour titre, *Les très-humbles Remontrances du Parlement de Toulouse.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois d'Octobre. A Paris, le 4 Octobre 1752.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Cantate sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin, 3
Observations diverses, faites dans un voyage du Levant, par M. de la Condamine, 5
Sur la convalescence de Monseigneur le Dauphin, 36
Lettre de M. de S. Auban à l'Auteur du Mercure, 37
A Monseigneur le Dauphin, 60
Seconde Lettre d'un Prussien à M. l'Abbé Raynal, sur la Litterature Allemande, 62
Ode sur le mariage du Roi de Danemarck, par M. Mallet, Professeur en Belles-Lettres à Copenhague, 81

Réflexions de M. Rameau, sur la maniere de former la voix, & d'apprendre la Musique, & sur nos facultés en général pour tous les arts d'éxercice, 87
Chanson, 101
Lettre de M. Majault, Docteur, Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, à l'Auteur du Mercure, 102
A la Reine, le jour de l'Assomption, 108
Discours de remercîment de M. Challaye, premier Syndic de la Compagnie des Avocats au Conseil du Roi, au sujet du Portrait de feu Monseigneur le Chancelier, que la famille de Messieurs Daguesseau a fait present à ladite Compagnie, 109
Mots des Enigmes & du Logogriphe du Mercure de Septembre, 111
Enigmes, & Logogriphe, 112
Nouvelles Littéraires, 116
Beaux-Arts, 128
La Maladie de Monseigneur le Dauphin, Romance. par M. Meslé, 158
Spectacles, 162
Concert Spirituel, 181
Nouvelles Etrangeres, 182
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 189
Benefices donnés, 205
Mariages & morts, 206
Avis, 210
Arrêts notables, 214

La Chanson notée doit regarder la page 158

De l'Imprimerie de J. Bullot.